



# La revue des marchés publics



[www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)

N° 4168 - Mardi 24 juin 2025

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics  
et des Engagements Financiers du Burkina

**MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

## Atelier d'implémentation du module PPM de la plateforme e-GP

Koudougou du 15 au 28 juin



Monsieur Ouédraogo Lassané, DGSI (au milieu),  
Madame Ouédraogo/Sirima Awa, DCEPS (à gauche),  
Monsieur Ouédraogo Joël, DCMP (à droite)

*La célérité dans la transparence*



392 Avenue Ho Chi Minh  
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01  
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25  
Site web : [www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)

**Directeur de publication**  
Le Ministre délégué Chargé du Budget

**Co-directeur de publication**  
Le Directeur Général du Contrôle  
des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers  
Alfred THIOMBIANO

**Directeur de la rédaction**  
Kouané II DRABO  
E-mail : [kouané.drabo@finances.gov.bf](mailto:kouané.drabo@finances.gov.bf)

**Rédacteur en chef**  
Abdoulaye OUATTARA  
E-mail : [arattaou68@gmail.com](mailto:arattaou68@gmail.com)

**Conception graphique  
et mise en page**  
Xavier TAPSOBA  
W. Martial GOUBA  
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE  
Bintou ILBOUDO  
Frédéric Modeste Somwaoga  
OUEDRAOGO  
Zoenabo SAWADOGO  
Boinzemwendé Chantal  
KABORE/YERBANGA  
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

# Sommaire

## RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 3
- *Régions* P. 49

## AVIS

### Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 68
- *Marchés de travaux* P. 74
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 75

### Régions

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 78
- *Marchés de travaux* P. 84
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 95



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers

[www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)



# RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

## BUREAU NATIONAL DES GRANDS PROJETS DU BURKINA

Manifestation d'intérêt : N°2025-0002/PRES/BN-GPB/DE/PRM du 17 avril 2025 relatif au recrutement d'un cabinet d'études pour la réalisation d'une étude de faisabilité sur l'installation des centrales éoliennes au Burkina Faso. **Financement** : Budget BN-GPB, exercice 2025

Date de dépouillement : 07 mai 2025. **Nombre de soumissionnaires** : douze (12)

Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N°4124 du mercredi 23 avril 2025. Lettre convocation CAM : N°2025- 076/PRES/BN-GPB/DE/PRM du 02 mai 2025. Date de délibération : Mercredi 11 juin 2025. **Nombres de soumissionnaires retenus pour la liste restreinte** : Six (06)

N° d'ordre	Cabinets	Lettre de manifestation d'intérêt	Domaine des activités du candidat	Nombre d'années d'expérience [utiliser uniquement en cas d'exæquo »]	Références des cabinet(s) relatives à l'étude de faisabilité sur l'installation des centrales éoliennes au cours des cinq (05) dernières années.	Observations	Classement
1	Groupement NI-EX Sarl/AEID Sarl	Fournie conforme	Conforme	26	01	Conforme 05 références au total ont été fournies. Des références n'ont pas été retenues pour des raisons suivantes : -Certains références fournies sans attestations de bonne fin d'exécution ou rapport d'évaluation ; -D'autres références n'ont pas de lien avec des études de faisabilité sur l'installation de centrales éoliennes	Retenu 2 <sup>ème</sup>
2	NOVA CONSULT & DEVELOPPEMENT SARL	Fournie conforme	Conforme	05	00	Non Conforme (Aucune référence conforme) 04 références au total ont été fournies. Les références n'ont pas été retenues pour des raisons suivantes : -Certains références fournies sans attestations de bonne fin d'exécution ou rapport d'évaluation ; -D'autres références fournies n'ont pas de lien avec des études de faisabilité sur l'installation de centrales éoliennes.	Non retenu
3	Groupement GOPA INFRA BURKINA FASO BRANCH/GOPA TECH GMBH	Fournie conforme	Conforme	01	01	Conforme 08 références au total ont été fournies. Des références n'ont pas été retenues pour des raisons suivantes : -Certains références fournies sans attestations de bonne fin d'exécution ou rapport d'évaluation ; -D'autres références fournies n'ont pas de lien avec des études de faisabilité sur l'installation de centrales éoliennes.	Non retenu 9 <sup>ème</sup>

4	Groupement <b>NOVEC/2EC INGENIEURS CONSEILS</b>	Fournie conforme	Conforme	14	01	Conforme 05 références au total ont été fournies. Des références n'ont pas été retenues pour des raisons suivantes : - Certaines références fournies sont antérieures aux 05 dernières années ; - D'autres références fournies n'ont pas de lien avec des études de faisabilité sur l'installation de centrales éoliennes	Retenu 6 <sup>ème</sup>
5	Groupement <b>2BKS Sarl/IMEA Sarl</b>	Fournie conforme	Conforme	15	01	Conforme 04 références au total ont été fournies. Les autres références fournies n'ont pas été retenues du fait de l'absence lien avec des études de faisabilité sur l'installation de centrales éoliennes.	Retenu 3 <sup>ème</sup> ex
6	Groupement <b>ZCG Sarl/IBEA sarl</b>	Fournie conforme	Conforme	15	01	Conforme 08 références au total ont été fournies. Des références n'ont pas été retenues pour des raisons suivantes : - Certaines références fournies sont antérieures aux 05 dernières années ; - D'autres références fournies n'ont pas de lien avec des études de faisabilité sur l'installation de centrales éoliennes.	Retenu 3 <sup>ème</sup> ex
7	Groupement <b>PERFORMANCE AFRIQUE Sarl/BAE-SD Sarl</b>	Fournie conforme	Conforme	08	01	Conforme 04 références au total ont été fournies. Des références n'ont pas été retenues pour des raisons suivantes : - Certaines références fournies sont antérieures aux 05 dernières années ; - D'autres références fournies n'ont pas de lien avec des études de faisabilité sur l'installation de centrales éoliennes	Non retenu 7 <sup>ème</sup>
8	Groupement <b>CLASS Sarl/BLAC CONSULTING</b>	Fournie conforme	Conforme	04	01	Conforme 04 références au total ont été fournies. Les autres références fournies n'ont pas été retenues du fait de l'absence de lien avec des études de faisabilité sur l'installation de centrales éoliennes.	Non retenu 8 <sup>ème</sup>
9	Groupement <b>AFET-BF Sarl/CBA Sarl</b>	Fournie conforme	Conforme	15	01	Conforme 04 références au total ont été fournies. Des références n'ont pas été retenues pour des raisons suivantes : -Certaines références fournies sans attestations de bonne fin d'exécution ou rapport d'évaluation ; -Certaines références fournies sont antérieures aux 05 dernières années ; -D'autres références fournies n'ont pas de lien avec des études de faisabilité sur l'installation de centrales éoliennes.	Retenu 3 <sup>ème</sup> ex
10	Groupement <b>TYPSA/BEM</b>	Fournie conforme	Conforme	59	00	Non Conforme (Aucune référence conforme) 03 références au total ont été fournies. Les autres références fournies n'ont pas été retenues du fait de l'absence de lien avec des études de faisabilité sur l'installation de centrales éoliennes.	Non retenu
11	Groupement <b>NOUBEG POWER/ATI CONSULTORES/ERGA</b>	Fournie conforme	Conforme	15	00	Non Conforme (Aucune référence conforme) 69 références au total ont été fournies. Les références n'ont pas été retenues pour des raisons suivantes : - Certaines références fournies sans attestations de bonne fin d'exécution ou rapport d'évaluation ; - D'autres références fournies n'ont pas de lien avec des études de faisabilité sur l'installation de centrales éoliennes.	Non retenu
12	Groupement <b>BKM/MICRO Sarl</b>	Fournie conforme	Conforme	12	04	Conforme 06 références au total ont été fournies. Les autres références n'ont pas été retenues du fait de l'absence de lien avec des études de faisabilité sur l'installation de centrales éoliennes.	Retenu 1 <sup>er</sup>

**Légende** : - le cabinet écrit **en gras** est le chef de file du groupement

## AGENCE DE FINANCEMENT ET DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Demande de Prix n°2025-023/AFP-PME/DG/PRM du 20/05/2025 pour l'entretien et la réparation des véhicules au profit de l'Agence de Financement et de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises.

Publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N°4149-4150 du Mercredi 28 et jeudi 29 mai 2025/ **Dépouillement** : 09/06/2025 à 09 heures 00mn

**Convocation CAM** : Lettre s/n du 02 juin 2025. **Délibération** : 16/06/2025 à 11heures 09mn. **Nombre d'offres reçues** : 08

**Financement** : Budget AFP-PME, Gestion 2025. **Récapitulatif des résultats d'analyse**

**M = 15 178 386      0,85 M = 12 901 628      1,15 M = 17 455 143**

Soumissionnaires	Montant lu en F CFA		Montant corrigé en F CFA		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
GARAGE MCS SOLIDARITE / GMS	-	Min : 8 117 220 Max :16 208 480	Min : 5 778 360 Max : 11 538 240	Min :6 818 465 Max : 13 615 123	<b>Non conforme</b> : Pour ne pas avoir justifié l'existence d'un garage ou d'une représentation technique à Bobo-Dioulasso. Prise en compte du rabais de 16% Proposé sur les montants minimum et maximum	-
GARAGE ESPOIR BITIE ISSA	Min :6 463 000 Max :12 392 000	Min : 7 626 340 Max :14 622 560	Min : 5 687 440 Max : 10 904 960	Min : 6 711 179 Max :12 867 853	<b>Non conforme</b> : offre anormalement basse Prise en compte du rabais de 12% Proposé sur les montants minimum et maximum	-
GARAGE GKABA SARL	-	Min : 8 437 000 Max : 16 846 860	Min : 5 870 150 Max : 11 721 417	Min : 6 926 777 Max : 13 831 272	<b>Conforme</b> ; Prise en compte du rabais de 17.9% Proposé sur les montants minimum et maximum	1 <sup>er</sup>
GARAGE GERA	Min : 5 939 120 Max : 11 801 050	-	Min : 4 590 940 Max : 9 122 212	-	<b>Non conforme</b> : offre anormalement basse Prise en compte du rabais de 22.7% Proposé sur les montants minimum et maximum	-
GARAGE ZOUNGRANA	-	Min : 6 176 120 Max : 12 250 760	Min : 5 234 000 Max : 10 382 000	Min : 6 176 120 Max : 12 250 760	<b>Non conforme</b> :offre anormalement basse	-
GARAGE SAWADOGO Alphonse	-	Min : 6 311 925 Max : 12 557 848	Min : 5 349 089 Max : 10 642 244	Min : 6 290 868 Max : 12 515 734	<b>Non conforme</b> : offre anormalement basse Erreur de calcul sur l'item 9 dans le tableau concernant véhicule Ford Ranger 3532 A1 03	-
GARAGE TECHNIK SERVICE	Min : 5 237 500 Max : 10 459 000	Min :6 180 250 Max : 12 341 620	-	-	<b>Non Conforme</b> : Absence de marques sur tous les items sauf les items 9 du tableau 2 ; items 1 et 2 du tableau 8 Liste du matériel requis non fournie	-
EMERGENCE SERVICE INTERNATIONAL	Min : 6 148 500 Max : 12 012 000	-	-	-	<b>Non Conforme</b> :Agrément technique non conforme ( catégorie 2 fournie au lieu de catégorie 4)	-
Attribution provisoire	GARAGE GKABA SARL pour un montant minimum de six millions neuf cent vingt-six mille sept cent soixante-dix-sept (6 926 777) F FCFA TTC et un montant maximum de treize millions huit cent trente un mille deux cent soixante-douze (13 831 272) F CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours pour chaque commande.					

## PROJET D'URGENCE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE RESILIENCE (PUDTR)

Demande de Cotation N°2025\_ 246.. / MEF/SG/PUDTR/UCP-SPM du 14 mai 2025 relative pour les travaux de construction du centre numérique communautaire pilote de Dédougou dans la Région de la Boucle du Mouhoun

**Financement** : BANQUE MONDIALE (Crédit IDA D7610 BF, 68190 BF, Subvention IDA E1000 BF, 71810 BF)

**Référence de la publication de l'avis** : Quotidien des marchés publics N°4139-4140 du Mercredi 14 et jeudi 15 mai 2025

**Date d'ouverture de plis** : 27 mai 2025. **Nombre de plis reçus** : Neuf (09). **Reference STEP**: [BF-PUDTR-488489-CW-RFQ](#)

SOUMISSIONNAIRES	MONTANT LU PUBLIQUEMENT (en Francs CFA)		MONTANT CORRIGE (en Francs CFA)		Classement	OBSERVATIONS
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
GROUPEMENT SOPOLYB / SORIF SARL	-	236 323 261	-	-	-	<b>NON CONFORME</b> : Diplôme de l'ingénieur spécialisé en électricité n'est pas conforme au diplôme demandé (BAC+3 fourni au lieu de BAC+5 demandé)
AFRIC BUSINESS CENTRAL (ABC)	-	208 193 182	176 802 150	208 193 182	2 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME. Correction d'un montant HTVA de + 367 250 : PEINTURE (mur de clôture)</b> : Erreur de calcul à l'item 1 : +500 ; <b>PLOMBERIE</b> : Erreur de som-mation dans le devis du soumissionnaire + 366 750
GROUPEMENT UTS SARL / 2ES	-	-	-	-	-	<b>NON CONFORME</b> : Absence de montant proposé dans la lettre de soumission ; Le bordereau des prix unitaires est également absent dans l'offre financière Les justificatifs techniques des marchés similaires non conformes aux exigences du DDC ; les Justificatifs du matériel n'ont pas été fournis ; Méthodologie non proposée pour l'échafaudage de toutes les façades à la fois.
GROUPEMENT BENIS TRAVAUX ET SERVICES / CO.MO.B)	177 964 700	209 998 346	-	-	-	<b>NON CONFORME</b> : L'agrément technique de COMOB est expiré ; Justificatif du camion-citerne non conforme aux exigences du DDC et capacité non précisée ; Méthodologie non proposée pour l'échafaudage de toutes les façades à la fois.
GROUPEMENT AST /YHAGEE MODULAR HOUSE	190 595 550	224 902 749	-	-	-	<b>NON CONFORME</b> : Justificatifs non appropriés pour le rouleau compacteur et le véhicule chargeur ; Présentation d'un marché similaire non conforme aux exigences du

						dossier ; Méthodologie non proposée pour l'échafaudage de toutes les façades à la fois.
GPS BURKINA SARL	-	202 946 784	-	-	-	<b>NON CONFORME</b> : Les justificatifs techniques des marchés similaires non conformes aux exigences du DDC ; Diplôme de l'Ingénieur spécialisé en climatisation n'est pas conforme au diplôme demandé (BAC+2 fourni au lieu de BAC+5 demandé). Absence de précision sur la capacité de la citerne et du groupe électrogène ; Présentation d'un marché similaire non conforme aux exigences du dossier ; Absence de justificatifs relatifs aux compacteurs manuels ; Méthodologie non proposée pour l'échafaudage de toutes les façades à la fois.
GROUPEMENT ACMG BTPS / ACCORD BTP SARL	-	207 166 523	175 564 850	207 166 523	1 <sup>er</sup>	<b>CONFORME</b>
ENTREPRISE DE CONSTRUCTION ZOPEKO (ECZ) SARL	178 724 250	210 894 615	-	-	-	<b>NON CONFORME</b> : Trois marchés similaires fournis, un déclaré conforme et deux non conformes, l'un pour insuffisance de montant et l'autre pour absence de similitude des travaux ; Compacteur manuel fourni au lieu d'un engin rouleau compacteur ; Capacité insuffisante de la bétonnière ; Méthodologie non proposée pour l'échafaudage de toutes les façades à la fois.
HYDRO BATM	198 025 700	233 670 326	-	-	-	<b>NON CONFORME</b> : Diplôme du conducteur des travaux n'est pas conforme au diplôme demandé (BAC+2 fourni au lieu de BAC+3 demandé).
<b>ATTRIBUTAIRE : GROUPEMENT ACMG BTPS / ACCORD BTP SARL</b> , pour un montant de <b>cent soixante-quinze millions cinq cent soixante-quatre mille huit cent cinquante (175 564 850) francs CFA HTVA</b> soit <b>deux cent sept millions cent soixante-six mille cinq cent vingt-trois (207 166 523) francs CFA francs CFA TTC</b> , pour un délai d'exécution de <b>cent vingt (120) jours</b> .						

### PROJET COMMUNAUTAIRE DE RELEVEMENT ET DE STABILISATION DU SAHEL

Demande de cotations pour l'acquisition de fournitures scolaires au profit des élèves de la commune de Barga dans la région du Nord.

**Référence de la publication l'avis de demande de cotations :** RMP n°4154 du mercredi 04/06/2025

**Date d'ouverture des plis, d'examen des offres et de délibération :** 17/06/2025. **Nombre de plis reçus :** Vingt-neuf (29)

**Financement :** Crédit IDA N°6905-BF et DON N°D833-BF. **Référence STEP :** BF-UCP-PCRSS-490133-GO-RFQ

**Référence de la convocation de la CIAM :** N°2025-0215/MEF/SG/PB-PED/PCRSS/SPM du 10/06/2025

IFU	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
00230579 U	AFRICAN SERVICES EFFICIENTS SARL	41 535 750	-	41 535 750	-	Conforme	28 <sup>e</sup>
00040008 S	SARA SERVICES	25 945 000	35 335 100	25 945 000	33 359 600	Conforme -Erreur de calcul du montant de la TVA	9 <sup>e</sup>
00071324 E	EKMF	26 966 500	29 982 220	26 966 500	29 982 220	Conforme	11 <sup>e</sup>
00041432 V	ETS NERI	31 462 500	-	29 462 500	-	Conforme -Erreur de sommation du montant total HTVA	15 <sup>e</sup>
00060859 E	SHALOM SERVICES DISTRIBUTION	-	38 979 030	-	-	Non conforme -Absence de lettre de soumission	Non classé
00040212 N	MAI DISTRIBUTION	33 875 000	39 972 500	33 875 000	37 839 500	Conforme -Erreur de calcul du montant de la TVA	23 <sup>e</sup>
00174083 F	ERNO SERVICE	32 787 500	38 689 250	32 787 500	36 956 750	Conforme - Erreur de calcul du montant de la TVA ; -Discordance entre les prix du devis estimatif et les prix du Bordereau des prix unitaires au niveau des items 15 et 16 : -Item 15 : 800F dans le devis estimatif et 4 250 F dans le bordereau des prix unitaires ; Item 16 : 500F dans le devis estimatif et 4 250 F dans le bordereau des prix unitaires.	22 <sup>e</sup>
00112734 S	EPSILON TECH ET MULTI SERVICE	36 155 000	39 287 900	36 155 000	39 017 900	Conforme -Erreur de calcul du montant de la TVA	26 <sup>e</sup>
00125869 M	AZA SERVICES	29 000 000	-	29 000 000	-	Conforme	14 <sup>e</sup>
00113725 M	BO SERVICES SARL	31 730 000	35 531 600	31 730 000	35 531 600	Conforme	19 <sup>e</sup>
00020267 U	ETS SODRE ET FILS	21 735 000	24 904 800	21 735 000	24 792 300	Conforme -Erreur de calcul du montant de la TVA	4 <sup>e</sup>
00177323 R	KHAFIFA SARL	30 120 000	35 541 600	30 120 000	33 215 100	Conforme -Erreur de calcul du montant de la TVA	18 <sup>e</sup>
00139521 T	HABIB TRADING INTERNATIONAL	29 720 000	-	29 720 000	-	Conforme	16 <sup>e</sup>
00125386 M	MAMOVIC SARL	32 776 250	37 239 350	32 776 250	36 901 850	Conforme -Erreur de calcul du montant de la TVA	21 <sup>e</sup>
00022579 R	CLAIRE AFRIQUE SARL	27 182 500 avec un rabais de 5% sur le montant HTVA	31 000 750	25 823 375	29 450 713	Conforme	8 <sup>e</sup>
00154174 J	YATENGA INFORMATIQUE	27 347 500 avec un rabais	-	25 980 125	-	Conforme	10 <sup>e</sup>

		de 5% sur le montant HTVA					
00067288 M	ADBUTRAD	-	29 038 000	25 600 000	28 678 000	Conforme	7 <sup>e</sup>
00125024 F	YENTANDI SERVICES	-	32 038 800	27 960 000	31 876 800	Conforme	12 <sup>e</sup>
00034782 P	PLANETE SERVICES	20 200 000	22 612 000	20 200 000	22 612 000	Conforme	2 <sup>e</sup>
00205710 C	SODIKAD	29 925 000	35 311 500	29 925 000	33 633 000	Conforme	17 <sup>e</sup>
00105057 R	JEBNEJA SARL	23 120 000	26 269 100	23 120 000	26 089 100	Conforme	6 <sup>e</sup>
00160650 K	TRANSCEND	34 135 000	-	34 135 000	-	Conforme	24 <sup>e</sup>
00153124 M	ETS OKIF	18 890 000	-	18 890 000	-	Conforme	1 <sup>er</sup>
00142100 P	FAGUEMAF SA	34 650 000	-	34 650 000	-	Conforme	25 <sup>e</sup>
00131293 V	ECO AFRIQUE	-	24 612 000	21 795 000	24 612 000	Conforme	5 <sup>e</sup>
00115638 X	LCB	-	32 539 560	28 999 500	32 539 560	Conforme	13 <sup>e</sup>
00244958 N	PEA	20 983 650	23 757 117	20 983 650	23 757 117	Conforme	3 <sup>e</sup>
00158434 G	NERWAYA SERVICES INTERNATIONAL	39 975 000	-	39 975 000	-	Conforme	27 <sup>e</sup>
00175715 K	ELT. PUB SARL	32 105 000	37 883 900	32 105 000	36 124 400	Conforme	20 <sup>e</sup>
<b>ATTRIBUTAIRE</b>		ETS OKIF pour un montant de <b>dix-huit millions huit cent quatre-vingt-dix mille (18 890 000) FCFA HTVA</b> avec un délai de livraison de quarante-cinq (45) jours calendaires.					

Dossier de demande de cotation pour la fourniture, installation et mise en service de systèmes d'éclairage par énergie solaire dans huit (8) écoles de la commune de Gourcy dans la région du Nord. Référence de la publication de l'avis de demande de cotation : RMP n°4154 du mercredi 04/06/2025  
Date d'ouverture des plis, d'examen des offres et de délibération : 16/06/2025. Nombre de plis reçus : Huit (08)  
Financement Crédit IDA N°6905-BF et DON N°D833-BF. Référence STEP : BF-UCP-PCRSS-490129-GO-RFQ  
Lettre de convocation de la CIAM : N°2025-0214/MEF/SG/ PB-PED/PCRSS/SPM du 10/06/2025

N° IFU	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Observations	Délai d'exécution	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC			
00142100 P	FAGUEMAF SA	39 872 000	-	39 872 000	-	Conforme	40 jours	3 <sup>e</sup>
00132043 A	GLOBAL TRADING ET NEGOCE SARL	36 480 000	43 046 400	36 480 000	43 046 400	Conforme	45 jours	2 <sup>e</sup>
00228114 A	AFRIEXCELLE SERVICES SARL	70 656 000	-	70 656 000	-	Conforme	45 jours	6 <sup>e</sup>
00233372 L	GLOBAL TECH SOLUTION 2G SARL	6 725 000	-	53 800 000	-	Conforme Erreur de calcul constatée : Montant d'une (01) école proposée au lieu de huit (8) écoles telles que spécifiées dans le dossier de demande de cotation.	45 jours	5 <sup>e</sup>
00121101 P	SOCIETE DES TRAVAUX GENERAL D'ELECTRICITE ET D'EXTERTISE	32 608 000	38 477 440	32 608 000	38 477 440	Conforme	45 jours	1 <sup>er</sup>
00136560 V	AMG SARL	48 544 000	-	48 544 000	-	Conforme	45 jours	4 <sup>e</sup>
00120966 V	FASO ENERGIES EQUIPEMENTS ET SERVICES SARL	-	67 283 600	-	-	Absence de prescriptions techniques proposées permettant d'apprécier la conformité de l'offre technique. Non conforme	45 jours	Non classé
00176884 L	COPAF SARL	23 982 080	28 298 854	-	-	Absence de garantie de soumission. Non conforme	45 jours	Non classé
<b>ATTRIBUTAIRE</b>		SOCIETE DES TRAVAUX GENERAL D'ELECTRICITE ET D'EXTERTISE pour un montant de trente-deux millions six cent huit mille (32 608 000) FCFA HTVA, soit trente-huit millions quatre cent soixante-dix-sept mille quatre cent quarante (38 477 440) FCFA TTC, avec un délai d'exécution de <b>quarante-cinq (45) jours calendaires</b> .						

### CENTRALE D'ACHAT DES MEDICAMENTS ESSENTIELS GENERIQUES ET DES CONSOMMABLES MEDICAUX

**Demande de prix n° 2025-03/CAMEG/DG/DMG du 09 mai 2025 pour l'acquisition de mille cinq cents (1500) palettes au profit de la CAMEG.**  
Référence et date de publication de l'avis : Revue des marchés publics N°4136 du vendredi 09 mai 2025. Date de dépouillement : 20 mai 2025.  
Financement : Budget CAMEG 2025

#### Lot unique : Acquisition de mille cinq cents (1500) palettes en bois

N°	Soumissionnaires	Montant F CFA HTVA		Montant F CFA TTC		Observations
		LU	CORRIGE	LU	CORRIGE	
1	PENDWENDE BUSINES CENTER SARL		33 450 000	39 471 000	39 471 000	Conforme :5ème
2	SOSAMAF SARL	35 550 000	35 550 000		41 949 000	Conforme : 26ème
3	MOL-A SARL	38 250 000	38 250 000	45 135 000	45 135 000	Conforme :34ème
4	GROUP ASA MATERIEL		34 259 657 Après rabais 0,001%	40 426 800	40 426 395 Après réduction de 0,001%	Conforme :14ème
5	DUNIA INTERNATIONAL	35 100 000	35 100 000	41 418 000	41 418 000	Conforme :20ème
6	KISWENSIDA UNIVERSEL SERVICES	35 505 000	35 505 000		41 895 900	Conforme :25ème

7	IMA TECHNOLOGIE	34 198 500	34 198 500		40 354 230	Conforme :12ème
8	RACHI-SERVICES	33 121 500	33 121 500		39 083 370	Conforme :2ème
9	STWG	34 132 500	34 132 500		40 276 350	Conforme :10ème
10	DEC-COM BURKINA	33 600 000	33 600 000		39 648 000	Conforme :6ème
11	ZITI SERVICES	32 475 000	32 475 000	38 320 500	38 320 500	Conforme Offre anormalement basse
12	GSCOF	36 337 500	36 337 500		42 878 250	Conforme :29ème
13	TARWAOGA SERVICES	32 992 500	32 992 500		38 931 150	Conforme Offre anormalement basse
14	LICOTRA	34 867 500	34 867 500		41 143 650	Conforme :17ème
15	TIENSO-CDR	36 975 000	36 975 000	43 650 500	43 630 500	Conforme :31ème
16	CREAT COM INTERNATIONAL	34 500 000	34 500 000		40 710 000	Conforme :16ème
17	PEGASUS EQUIPEMENT	32 985 000	32 985 000		38 922 300	Conforme. Offre anormalement basse
18	COMPTOIR COMMERCIAL SAKSEY SARL		33 390 000	39 400 200	39 400 200	Conforme :4ème
19	EMS	33 735 000	33 735 000	39 807 300	39 807 300	Conforme :7ème
20	ERNO SERVICES	35 032 500	35 032 500		41 338 350	Conforme :19ème
21	SADEC SARL	34 162 500	34 162 500	40 311 750	40 311 750	Conforme :11ème
22	WENDINBOUDE INVESTMENT GROUP	33 750 000	33 750 000	39 825 000	39 825 000	Conforme :8ème
23	UDM AFRIQUE	37 500 000	37 500 000		44 250 000	Conforme :33ème
24	ELISA SIMP MULTI-SERVICES	34 350 000	34 350 000		40 533 000	Conforme :15ème
25	TARBARAKA MULTI SERVICES SARL		36 675 000	43 276 500	43 276 500	Conforme :30ème
26	CETEC-AFRIQ	36 000 000	36 000 000		42 480 000	Conforme :28ème
27	K-GROUP	34 042 500	34 042 500		40 170 150	Conforme :9ème
28	HEMA SERVICES	37 470 000	37 470 000		44 214 600	Conforme :32ème
29	SGM		32 550 000	38 409 000	38 409 000	Conforme. Offre anormalement basse
30	MAAR SARL	39 000 000	39 000 000	46 020 000	46 020 000	Conforme :35ème
31	TURBO IMPRIMERIE	35 100 000	35 100 000	41 418 000	41 418 000	Conforme :21ème
32	KSD	35 415 000	35 415 000	41 789 700	41 789 700	Conforme :24ème
33	SAM TRADIS	35 100 000	35 100 000	41 418 000	41 418 000	Conforme :22ème
34	EAO		33 150 000	39 117 000	39 117 000	Conforme :3ème
35	ALYA MAESTRA TRADING	35 250 000	35 250 000		41 595 000	Conforme :23ème
36	SOCADIM SARL		34 200 000	38 763 000	40 356 000	Conforme :13ème
37	JBNEJA SARL		35 550 000	38 409 000	41 949 000	Conforme :27ème
38	PROS-IMPACT CENTER PRICE	31 425 000	29 925 000		35 311 500	Conforme. Offre anormalement basse
39	ETB		34 950 000	41 241 000	41 241 000	Conforme :18ème
40	ELT PUB		33 000 000	38 940 000	38 940 000	Conforme : 1 <sup>er</sup> Offre financière confirmée par le soumissionnaire
E= 53 100 000 F CFA ; P= 40 934 116 F CFA ; M=48 233 646 F CFA ; 0.85M = 40 998 599 F CFA ; 1.15M= 55 468 693 F CFA ; LT=38 948 670 F CFA						
Attributaire		ELT PUB pour un montant TTC de trente-huit millions neuf cent quarante mille (38 940 000) F CFA soit trente-trois millions (33 000 000) F CFA HT avec un délai de livraison de trente (30) jours.				

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES**

**FICHE SYNTHESE RECTIFICATIVE DES RESULTATS PUBLIES DANS LA REVUE DES MARCHES PUBLICS N°4155-4156 DU JEUDI 05 AU VENDREDI 06 JUIN 2025 SUITE A UN RECOURS PREALABLE**

**Demande de prix N°2025-023/MEBAPLN/SG/DMP du 05/05/2025** pour entretien et maintenance des matériels informatiques, péri-informatiques, de photocopieurs et de copieurs au profit de l'ITS, de la DCRP, du SG, de la DGF, de la DRH, de la DMP, de la DAD, de la DDII, de la DGEC-EPPNF, du ST-ESU, du SP/PLN, de la DGENF, de la D-SSAP, de la DG-AEP, de la DGQEP, du PCS-PAM, et du SP-PSDEBS

**FINANCEMENT** : Budget Etat, exercice 2025. **Convocation CAM** : N°2025-00041/MENAPLN/SG/DMP/sse-ppm du 13/05/2025.

**PUBLICATION** : Quotidien des Marchés Publics N°4134 du mercredi 07/05/2025. **Date d'ouverture** : 19/05/2025.

**Nombre de concurrents** : Dix (10).

N°	Soumissionnaires	Montant lu publiquement en F CFA		Montant corrigé en FCFA TTC	Observations	Rang
		HTVA	TTC			
<b>Lot 1 : Entretien et maintenance des matériels informatiques, péri-informatiques, de photocopieurs et de copieurs au profit de l'ITS, de la DCRP, du SG, de la DGF, de la DRH, de la DMP, de la DAD, de la DDII, de la DGEC-EPPNF et du ST-ESU</b>						
1	ENSI	Mini: 6 855 850 Maxi: 13 127 100	-	-	-	
2	GBS SARL		Mini: 5 919 470 Maxi: 14 262 660	-	-	
3	ENTREPRISE BIIG LAADA	Mini: 5 604 000 Maxi: 11 453 500	-	-	-	
4	PROSERVICES INFORMATIQUE ET TECHNOLOGIE SARL	-	Mini: 5 177 840 Maxi: 16 597 880	-	-	
5	BUREAU NET SERVICE	Mini: 3 443 894 Maxi: 12 189 576	-	-	-	
6	ALL BUSINESS INTERNATIONAL	Mini: 5 408 700 Maxi: 14 244 200	-	-	-	
7	ROWTECH SARL	Mini: 3 468 500 Maxi: 11 418 500	-	-	-	
8	HARD HOME	Mini: 3 645 650 Maxi: 12 072 150	Mini: 4 301 867 Maxi: 14 245 137	-	-	
9	CIICF	Mini: 7 567 500 Maxi: 13 612 000	-	-	-	
<b>ATTRIBUTAIRE LOT 1</b>		<b>INFRUCTUEUX POUR INSUFFISANCE TECHNIQUE DU DOSSIER.</b>				

**Lot 2 : Entretien et maintenance des matériels informatiques, péri-informatiques, de photocopieurs et de copieurs au profit, du SP/PLN, de la DGENF, de la D-SSAP, de la DG-AEP, de la DGQEP, du PCS-PAM et du SP-PSDEBS. Budget prévisionnel = 16 500 000 F CFA TTC**

**Borne inférieure = 13 084 413 F CFA TTC**

**En appliquant les 5% à la borne inférieure, le Seuil de tolérance = 12 430 192 F CFA TTC**

1	ENSI	Min: 7 136 300 Max: 12 802 450	-	Min: 8 420 834 Max: 15 106 891	CONFORME	3 <sup>ème</sup>
2	GLOBAL ELECTRIK SYSTEM	Min : 5 681 400 Max : 10 754 400		Min : 6 704 052 Max : 12 690 192	CONFORME	1 <sup>er</sup>
3	GBS SARL		Min : 5 981 420 Max : 13 803 640	Min : 5 981 420 Max : 13 803 640	Des items similaires facturés différemment avec des écarts énormes. Ex : Item1(DGQEP)=10000f contre item7(DGQEP)=90000f ; Item 5(DGQEP)=10000f contre item8(DGQEP)=100000f ; <b>Offre déséquilibrée et écartée conformément à l'article 116 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.</b>	Non Classée
4	ENTREPRISE BIIG LAADA	Min : 6 336 000 Max : 11 359 000		Min : 7 476 480 Max : 13 403 620	CONFORME	2 <sup>ème</sup>
5	PROSERVICES INFORMATIQUE ET TECHNOLOGIE SARL		Min : 3 717 000 Max : 16 497 580	Min : 3 531 150 Max : 15 672 701	<b>Rabais de 5% aux montants HTVA</b> Des items similaires facturés différemment avec des écarts énormes. Ex : Item 1(DGQEP)=1000f contre item7(DGQEP)=325000f ; Item 2(DGQEP)=5000f contre item8(DGQEP)=250000f ; <b>Offre déséquilibrée et écartée conformément à l'article 116 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.</b>	Non Classée
6	BUREAU NET SERVICE	Min : 1 531 800 Max : 11 885 600		Min : 1 807 524 Max : 14 025 008	Des items similaires facturés différemment avec des écarts énormes. Ex : Item 1(DGQEP)=1000f contre item7(DGQEP)=563920f ; Item 8(DGQEP)=211880f contre item11(DGQEP)=1000f ; <b>Offre déséquilibrée et écartée conformément à l'article 116 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.</b>	Non Classée
7	ALL BUSINESS INTERNATIONAL	Min : 4 834 500 Max : 13 157 500		Min : 4 597 990 Max : 12 490 235	Erreur de quantité aux items 4 (mini et maxi) de DGENF, 2 (maxi) de DGAEP et 1 (maxi) de PCS-PAM. Variation Min :0,12% en plus-value et Max : 0,06% en moins-value <b>Rabais de 19,5% aux montants HTVA</b> Des items similaires facturés différemment avec des écarts énormes. Ex : Item 1(SP-PSDEBS) =2000f contre item 7(DGQEP)=100000f ; Item 2 (SP-PSDEBS) =5000f contre item8(DGQEP)=75000f ; <b>Offre déséquilibrée et écartée conformément à l'article 116 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.</b>	Non Classée
8	ROWTECH SARL	Min : 3 667 000 Max : 11 578 500		Min : 4 262 160 Max : 13 550 530	Erreur de quantité à l'item 2 (mini et maxi) de SP-PSDESBS, montant en lettre différent de celui en chiffre à l'item 13 (5) de PCS-PAM. Variation Min : 1,50% en moins-value Max : 0,82% en moins-value Des items similaires facturés différemment avec des écarts énormes. Ex : Item 1(DGQEP)=2500f contre item 7(DGQEP)=105000f ; Item 4 (SP-PSDEBS) = 2500f contre item12(DGQEP)=250000f ; <b>Offre déséquilibrée et écartée conformément à l'article 116 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.</b>	Non Classée
9	HARD HOME	Min : 2 048 150 Max : 11 453 400	Min : 2 416 817 Max : 13 515 012	Min : 2 416 817 Max : 13 515 012	Des items similaires facturés différemment avec des écarts énormes. Ex : Item 1(DGAEP)=1750f contre item 7(DGQEP)=532500f ; Item 15 (DGAEP)=1550f contre item8(DGQEP)=75000f ; <b>Offre déséquilibrée et écartée conformément à l'article 116 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.</b>	Non Classée

<b>ATTRIBUTAIRE LOT 2</b>	<b>GLOBAL ELECTRIK SYSTEM</b> pour un montant minimum de cinq millions six cent quatre-vingt-un mille quatre cents (5 681 400) FCFA HTVA et un montant maximum de dix millions sept cent cinquante-quatre mille quatre cents (10 754 400) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande.
---------------------------	--

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE**

Demande de prix N°2025-00024/MESFPT/SG/DMP du 22/05/2025 portant acquisition de consommables et d'équipements informatiques au profit du MESFPT (marché à commandes). Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2025  
Publication de l'avis : Quotidien des marchés N° 4148 du mardi 27 mai 2025  
Références de la convocation CAM : N°2025-000305/MESFPT/SG/DMP du 02 juin 2025  
Date du dépouillement et de la délibération : 05 juin 2025. Nombre de soumissionnaires : dix (10)

<b>LOT UNIQUE : ACQUISITION DE CONSOMMABLES ET D'EQUIPEMENTS INFORMATIQUES AU PROFIT DU MESFPT (MARCHE A COMMANDES)</b>	Budget prévisionnel : 28 500 000 F CFA Borne inférieure = 23 122 495 F CFA Borne supérieure = 31 283 376 F CFA
---	--

Soumissionnaires	MONTANT LU F CFA				MONTANT CORRIGE F CFA				Rang	OBSERVATIONS
	Minimum HTVA	Maximum HTVA	Minimum TTC	Maximum TTC	Minimum HTVA	Maximum HTVA	Minimum TTC	Maximum TTC		
NABA INFORMATIQUE			-	-			-	-		<b>Non conforme :</b> <b>A.1. Cabinet : Item 11 : Toner canon : C EXV 38</b> demandé au lieu de <b>C EVX 33</b> proposé <b>A.7. DGESS : Item 2 : Toner canon : CF411X MAZANTA</b> demandé au lieu de <b>CF4411X MAZANTA</b> proposé <b>A.7. DGESS : Item 19 : Toner : CF 280A/CE 505A/05A</b> demandé au lieu de <b>280A/CE 505A/05A</b> proposé <b>A.10. DRH : Item 1 : Cartouche d'encre pour imprimante toner HP : CE 505A/05A</b> demandé au lieu de <b>CF 226A/26A</b> proposé <b>A.10. DRH : Item 9 : Cartouche d'encre pour imprimante toner HP : 203A/ CF 53A</b> demandé au lieu de <b>203A/ 53A</b> proposé <b>B.3. DAJC : Item 3 : Disque dur externe sata 500 Go</b> la marque non proposée
BMBC SARL	4 332 300	24 150 000	-	-	4 332 300	24 150 000	-	-		Des items similaires avec des prix unitaires différents, par exemple : <b>Item 6</b> (A.1. Cabinet) =7 500 contre <b>item 1</b> (A.11. SG) = 10 000 ; <b>Item 18</b> (A.7. DGESS) =10 000 contre <b>item 5</b> (A.9. DMP) = 12 500 ; <b>Item 10</b> (B.10. Cabinet) = 15 000 contre <b>item 2</b> (B.11. SG) = 20 000. <b>Offre déséquilibrée et écartée conformément à l'article 115 du décret n°2924-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.</b> Prix irréaliste à l' <b>item 8</b> (A.6. DGE) = 1 918 300 Francs CFA pour une cartouche d'encre 49A pour imprimante
MYRANALE TECH	6 349 800	22 100 100	-	-	6 349 800	22 100 100	-	-	2 <sup>ème</sup>	<b>Conforme</b>
BENITO SERVICES	-	-	5 588 775	24 992 990	-	-	5 588 775	24 992 990	1 <sup>er</sup>	<b>Conforme</b>
SODICOM SARL	6 042 000	18 100 000		-					-	<b>Non conforme :</b>

			-		-	-	-	-	-	A. 5. DDII : Item 4 : 52A (CE 505A) demandé au lieu de 52A (CE 250A) proposé
NAHOURI SERVICES	-	-	8 836 430	27 955 970	-	-	-	-	-	Non conforme : B. 1. Cabinet : Item 1 ; 2 et 3 : les marques ne sont pas proposées. B. 2. DAD : Item 1 ; 2 ; 3 et 4 : les marques ne sont pas proposées. B. 3. DAJC : Item 4 : la marque n'est pas proposée. B. 4. DCRP : Item 1 ; 2 ; 3 ; 4 ; 5 ; 6 ; 7 ; 8 ; 9 et 10 : les marques ne sont pas proposées. B. 5. DDII : Item 1 et 2 : les marques ne sont pas proposées. B. 6. DGEG : Item 2 ; 3 ; 4 ; 5 ; 6 ; 7 ; 8 ; 9 ; 10 et 12 : les marques ne sont pas proposées. B. 7. DGESS : Item 1 et 2 : les marques ne sont pas proposées. B. 8. DGF : Item 1 ; 2 ; 3 ; 4 et 5 : les marques ne sont pas proposées. B. 9. DMP : Item 1 ; 2 ; 4 et 5 : les marques ne sont pas proposées. B. 10. DRH : Item 3 ; 4 ; 5 ; 6 ; 7 ; 8 ; 9 ; 10 ; 11 ; 12 et 14 : les marques ne sont pas proposées. B. 11. SG : Item 1 ; 2 et 3 : les marques ne sont pas proposées.
MONDIALE DISTRIBUTION	-	-	8 786 280	27 420 250	-	-	8 786 280	27 420 250	3 <sup>ème</sup>	Conforme
SLCGB SARL	11 454 260	23 023 570	-	-	-	-	-	-	-	Non conforme : Non-respect du format des marchés à commandes sur la lettre de soumission (absence de précision du montant minimum et maximum) ; Incohérence entre le montant HTVA sur la lettre de soumission et le montant TTC sans correction du bordereau des prix unitaires
TIK NEERE SARL	-	-	6 736 030	22 538 000	-	-	6 736 030	22 538 000	-	Offre anormalement basse
TALAH BUROTEK	5 979 000	17 800 000	-	-	-	-	-	-	-	Non conforme : A. 5. DDII : Item 4 : 52A (CE 505A) demandé au lieu de 52A (CE 250A) proposé
Attributaire : BENITO SERVICES pour un montant minimum TTC de cinq millions cinq cent quatre-vingt-huit mille sept cent soixante-quinze (5 588 775) francs CFA et un montant maximum TTC de vingt-sept millions neuf cent quatre-vingt-deux mille neuf cent quatre-vingt-dix (27 982 990) francs CFA suite à une augmentation de 11,96% des quantités des items : A.1. item 8 ; A.6. item 8 et B.9. item 2 avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours par commande										

## MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

### FONDS D'APPUI A LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET A L'APPRENTISSAGE (FAFPA)

Manifestation d'intérêt N°2025-000-0002/MESFPT/SG/DG-FAFPA/PRM du 18/03/2025 pour le recrutement de consultants Individuels habilités pour l'exécution des missions de formation dans le cadre des Projets Collectifs de Formation (PCF), Plan de Formation Entreprises (PFE) et des Appels A Projets (AAP). **Financement** : CAST-AFD/APOSE. **Référence de la publication de l'avis** : -RMP N° 4115 du jeudi 10 avril 2025  
**Nombre de plis** : cent quarante (140) ; **Date de dépouillement** : 28/04/2025 ; **Date de délibération** : 19/05/2025.

N° du lot	Thème	Nom du Soumissionnaire	Diplôme conforme aux exigences		Expérience générale		Marchés similaires				Total	Rang	Observations
			CF	Point	CF	Point	Marchés similaires / Etats	Nbre	coef	Point			
				20		10							

1	Formation en Gestion de la clientèle au profit de dix (10) employés du Restaurant-Auberge « Le Prestige »	KONATE Issouf	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Absence de la lettre d'habilitation
2	Formation en techniques de nettoyage d'une chambre et des parties communes d'un établissement hôtelier au profit des employés du Restaurant- Auberge « Le Prestige »	ILBOUDO Daniel	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Non Habilité dans la spécialité
3	Formation de 25 membres de l'association pyramide style (APS) en confection d'accessoires en pagnes											Infructueux	Absence de proposition
4	Formation de 25 jeunes et femmes de la commune de Banfora sur l'itinéraire technique de production et de conservation de l'oignon, de la tomate et de choux	OUEDRAOGO Boureima	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Non Habilité dans la spécialité
5	Formation de 25 membres de l'association TIEFO AMORO en technique de production du savon solide et liquide	SAWADOGO Issaka	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Non Habilité dans la spécialité
		SAWADOGO Martine	20	20	10	10	1	14	5	5	35	2 <sup>ème</sup>	RAS
		OUEDRAOGO Waogwendé	20	20	10	10	0	14	5	0	30	3 <sup>ème</sup>	RAS
		OUANDAOGO Daouda	20	20	10	10	2	14	5	10	40	1 <sup>er</sup>	RAS
		KIENOU Djénéba	20	20	10	10	0	14	5	0	30	3 <sup>ème</sup>	RAS
6	Formation de 19 membres de l'association Tegawende en technique de tissage avec le grand métier	SAWADOGO Issaka	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Non habilité dans la spécialité
7	Formation en Technique de promotion de produit Agroalimentaire (produit de l'Anacarde) au profit de 4 employés de la SOTRIA-B.											Infructueux	Absence de proposition
8	Formation sur les bonnes pratiques d'hygiène, industrielle et les systèmes et application de l'HACCP au profit de 13 employés de la SOTRIA-B	OUEDRAOGO Waogwendé	20	20	10	10	1	14	5	5	35	1 <sup>er</sup>	RAS
		ILBOUDO Daniel	20	20	10	10	0	14	5	0	30	2 <sup>ème</sup>	RAS
		OUEATTARA Alhassane	20	20	10	10	0	14	5	0	30	2 <sup>ème</sup>	RAS
9	Formation en Maintenance Industrielle (Gestion des équipements) au profit de 6 employés de la SOTRIA-B											Infructueux	Absence de proposition
10	Formation de quatre (04) techniciens de la nouvelle société sucrière de la Comoé (SN SOSUCO) sur le thème : analyse sol et interprétation des données d'analyse sol et fertilisants											Infructueux	Absence de proposition
11	Formation de cinq (05) techniciens de la nouvelle société sucrière de la Comoé (SN SOSUCO) sur le thème : analyse statistique des données d'expérimentation et agronomiques											Infructueux	Absence de proposition
12	Formation de trois (03) techniciens de la nouvelle société sucrière de la Comoé (SN SOSUCO) sur le thème : conception assistée par ordinateur pour numérisation de plan de pièces à fabriquer											Infructueux	Absence de proposition
13	Formation de onze (11) techniciens de la nouvelle société sucrière de la Comoé (SN SOSUCO) sur le thème : méthode et entretien préventif des engins	ILBOUDO Eric	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Non Habilité dans la spécialité

14	Formation de douze (12) techniciens de la nouvelle société sucrière de la Comoé (SN SOSUCO) sur le thème : maintenance des compresseurs a vis	ILBOUDO Eric	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Non Habilité dans la spécialité
15	Formation de quinze (15) techniciens de la nouvelle société sucrière de la Comoé (SN SOSUCO) sur le thème : maintenance des pompes multicellulaires de nouvelle génération	ILBOUDO Eric	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Non Habilité dans la spécialité
16	Formation de cinq (05) techniciens de la nouvelle société sucrière de la Comoé (SN SOSUCO) sur le thème : collecte et traitement des données météorologiques											Infructueux	Absence de proposition
17	Formation de perfectionnement de vingt-cinq (25) membres de l'association jeunesse apôtre de la sainte famille en techniques d'aviculture traditionnelle améliorée	SAWADOGO Dahouda	20	20	10	10	2	14	5	10	40	2ème	RAS
		BAYILI Piayiriboury Marie Théodore	20	20	10	10	0	14	5	0	30	3ème	RAS
		BAMBARA Martin Télesfor	20	20	10	10	0	14	5	0	30	3ème	RAS
		TANKOANO Roland	20	20	10	10	3	14	5	15	45	1er	RAS
18	Formation par apprentissage de vingt (20) membres de la société coopérative simplifiée des commerçants de céréales wend-panga de Komki- ipala sur les techniques de transformation des céréales (riz et maïs) en couscous, en grumeaux et la commercialisation	ZERBO Ramatou	20	20	10	10	0	14	5	0	30	2ème	RAS
		BAMBARA Martin Télesfor	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Non Habilité dans la spécialité
		OUEDRAOGO Waogwendé	20	20	10	10	0	14	5	0	30	2ème	RAS
		OUANDAOGO Daouda	20	20	10	10	1	14	5	5	35	1er	RAS
		ILBOUDO Daniel	20	20	10	10	1	14	5	5	35	1er	RAS
		SALOU/KABORE D. Edwige	20	20	10	10	0	14	5	0	30	2ème	RAS
BOUDA R. A. Kader	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Absence de la lettre d'habilitation		
19	Formation de perfectionnement de cinq (05) agents de l'Alliance Group International sur le logiciel Sage Gestion commerciale et gestion de la production											Infructueux	Absence de proposition
20	Formation de quatre (04) agents de l'entreprise BANGRE VENEEM INTERNATIONAL en technique de montage des dossiers d'appel d'offre et maîtrise des procédures	SEBOGO Raphael	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Absence de la lettre d'habilitation
21	Formation de trois (03) agents de l'entreprise BANGRE VENEEM INTERNATIONAL en technique de négociation individuelle et collective avec les partenaires	SAWADOGO Issaka	20	20	10	10	0	14	5	0	30	1er	RAS
22	Formation de trois (03) agents de l'entreprise BANGRE VENEEM INTERNATIONAL en technique de recouvrement de créances											Infructueux	Absence de proposition
23	Formation de perfectionnement de vingt-deux (22) agents du Cabinet International de Conseil, d'Etudes et de Formation (Cabinet ICEF) en conduite d'enquêtes qualitatives et quantitatives	BOUDA R. A. Kader	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Absence de la lettre d'habilitation

24	Formation de perfectionnement de vingt-deux (22) agents du Cabinet International de Conseil, d'Etudes et de Formation (Cabinet ICEF) en élaboration de plan de formation	BAMBARA Z. C. Igor	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Non Habilité dans la spécialité
25	Formation de perfectionnement de vingt-deux (22) agents du Cabinet International de Conseil, d'Etudes et de Formation (Cabinet ICEF) en stratégie de développement d'entreprise	BOUDA R. A. Kader	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Absence de la lettre d'habilitation
26	Formation de perfectionnement de vingt-deux (22) agents du Cabinet International de Conseil, d'Etudes et de Formation (Cabinet ICEF) en stratégie de développement des organisations professionnelles	SAWADOGO Issaka	20	20	10	10	0	14	5	0	30	1 <sup>er</sup>	RAS
		OUEDRAOGO Honoré	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Absence de la lettre d'habilitation
		BAMBARA Z. C. Igor	20	20	10	10	0	14	5	0	30	1 <sup>er</sup>	
27	Formation de six (06) agents de l'entreprise DEO GRACIAS en techniques de clôture des comptes											Infructueux	Absence de proposition
28	Formation de six (06) agents de l'entreprise DEO GRACIAS en techniques d'élaboration du tableau de bord de gestion des ressources humaines											Infructueux	Absence de proposition
29	Formation de perfectionnement de douze (12) agents de l'Etablissement RASMATA ET FILS sur la technologie des nouveaux produits laitiers innovants (yaourt probiotique, skyr et mozzarella) et des recommandations du guide de bonnes pratiques d'hygiène en transformation laitière	OUEDRAOGO Waogwendé	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Non habilité dans la spécialité
		OUANDAOGO Daouda	20	20	10	10	0	14	5	0	30	1 <sup>er</sup>	RAS
		ILBOUDO Daniel	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Non habilité dans la spécialité
		SALOU/KABORE D. Edwige	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Non habilité dans la spécialité
30	Formation de dix-sept (17) agents de l'ETABLISSEMENT NINDA ET FILLES en Maîtrise de la technologie des nouveaux produits laitiers innovants (yaourt probiotique, skyr et mozzarella) et des recommandations du guide de bonnes pratiques d'hygiène en transformation laitière	OUEDRAOGO Waogwendé	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Non habilité dans la spécialité
		OUANDAOGO Daouda	20	20	10	10	0	14	5	0	30	1 <sup>er</sup>	RAS
		ILBOUDO Daniel	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Non habilité dans la spécialité
31	Formation de perfectionnement de vingt (20) agents de l'Entreprise GENERAL ASSURANCE (GA) en culture d'entreprise	COMPAORE Mahamadi	20	20	10	10	6	14	5	30	60	1 <sup>er</sup>	RAS
		OUEDRAOGO Honoré	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Absence de la lettre d'habilitation
32	Formation de perfectionnement de vingt (20) agents de l'Entreprise GENERAL ASSURANCE (GA) en gestion des risques en entreprise											Infructueux	Absence de proposition
33	Formation de perfectionnement de dix-sept (17) agents de Islamic Finance Group (IFG) en comptabilité des institutions financières islamiques	BAMBARA Z. C. Igor	20	20	10	10	0	14	5	0	30	1 <sup>er</sup>	RAS

34	Formation de perfectionnement de dix-sept (17) agents de Islamic Finance Group (IFG) sur le logiciel de gestion des SFD islamiques												Infructueux	Absence de proposition
35	Formation de perfectionnement de cinq (05) agents de la Pharmacie JEAN PAUL II en contrôle de gestion d'une pharmacie privée												Infructueux	Absence de proposition
36	Formation de perfectionnement de deux(02) agents de la Pharmacie JEAN PAUL II en technique d'élaboration de budget d'une pharmacie privée												Infructueux	Absence de proposition
37	Formation de perfectionnement d'un (01) agent de la Pharmacie JEAN PAUL II en gestion comptables des opérations spécifiques d'une pharmacie privée												Infructueux	Absence de proposition
38	Formation de perfectionnement de quatre (01) agent de la Pharmacie JEAN PAUL II en gestion fiscale d'une pharmacie privée												Infructueux	Absence de proposition
39	formation de trois (03) agents de l'entreprise ROSE ECLAT en Fiscalité des entreprises agroalimentaires												Infructueux	Absence de proposition
40	Formation de trois (03) agents de l'entreprise ROSE ECLAT en Gestion comptable des opérations spécifiques dans une entreprise agroalimentaire												Infructueux	Absence de proposition
41	Formation de six (06) agents de l'entreprise DEO GRACIAS en TECHNIQUE DE CONSTRUCTION D'UN BUSINESS PLAN	COMPAORE Mahamadi	20	20	10	10	11	14	5	55	85	1 <sup>er</sup>	RAS	
42	Formation de cinq (05) agents de l'entreprise FASO PRO SARL en TECHNIQUES DE MISE EN PLACE D'UNE COMPTABILITE ANALYTIQUE												Infructueux	Absence de proposition
43	Formation de trois (03) agents de l'entreprise ROSE ECLAT en techniques d'élaboration de budget	BAMBARA Z. C. Igor	20	20	10	10	0	14	5	0	30	1 <sup>er</sup>	RAS	
44	Formation de trois (03) agents de l'entreprise ROSE ECLAT en Techniques de mise en place d'une comptabilité analytique												Infructueux	Absence de proposition
45	Formation de perfectionnement de quinze (15) agents de l'Entreprise SUNU ASSURANCES VIE BURKINA FASO en LEAN Management												Infructueux	Absence de proposition
46	Formation de cinq (05) agents de l'entreprise FASO PRO SARL en Fiscalité des entreprises agroalimentaires												Infructueux	Absence de proposition
47	Formation de cinq (05) agents de l'entreprise FASO PRO SARL en Gestion comptables des opérations												Infructueux	Absence de proposition

	spécifiques dans une entreprise agroalimentaire												
48	Formation de cinq (05) agents de l'entreprise FASO PRO SARL en Techniques d'élaboration de budget											Infructueux	Absence de proposition
49	Formation de dix-huit (18) agents de l'entreprise FIDEC en maintenance du froid industriel											Infructueux	Absence de proposition
50	Formation de trente-deux (32) agents de l'entreprise SITRAC sur le logiciel SAGE											Infructueux	Absence de proposition
51	Formation de trente-deux (32) agents de l'entreprise SITRAC sur les bonnes pratiques de maintenance des moulins en règle avec les normes											Infructueux	Absence de proposition
52	Formation de cinq (05) agents de l'entreprise CABINET D'ETUDE TECHNIQUE ET DE RECHERCHE EN INGENIERIE (CETRI) pour un perfectionnement en conception et dimensionnement des ouvrages d'art											Infructueux	Absence de proposition
53	Formation de cinq (05) agents de l'entreprise CABINET D'ETUDE TECHNIQUE ET DE RECHERCHE EN INGENIERIE (CETRI) pour une formation en préparation, la programmation et l'exécution budgétaire axée sur le résultat	BOUDA R. A. Kader	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Absence de lettre d'habilitation
		OUEDRAOGO Honoré	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Absence de lettre d'habilitation
54	Formation de trois (03) agents de l'entreprise FRACHT BURKINA FASO en Fiscalité interne											Infructueux	Absence de proposition
55	Formation d'un (01) agent de l'entreprise FRACHT BURKINA FASO en Management des ressources humaines	SAWADOGO Issaka	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Non Habilité dans la spécialité
		BONKOUNGOU Karim	20	20	10	10	0	14	5	0	30	1er	RAS
56	Formation de quinze (15) agents de l'entreprise SOCIETE D'ACCOMPAGNEMENT POUR L'AUTOMATISATION ET LE DEVELOPPEMENT (SAPAD) en formation en communication pour le développement (CPD)	KONATE Issouf	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Absence de lettre d'habilitation
57	Formation de quinze (15) agents de l'entreprise SOCIETE D'ACCOMPAGNEMENT POUR L'AUTOMATISATION ET LE DEVELOPPEMENT (SAPAD) en élaboration de projets/programme/montage de dossier de financement d'offres	COMPAORE Mahamadi	20	20	10	10	11	14	5	55	85	1er	RAS
		OUEDRAOGO Honoré	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Absence de lettre d'habilitation
58	Formation de quinze (15) agents de l'entreprise SOCIETE D'ACCOMPAGNEMENT POUR L'AUTOMATISATION ET LE DEVELOPPEMENT (SAPAD) en formation en marchés publics : répondre efficacement à un appel d'offres	SEBOGO Raphael	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Absence de lettre d'habilitation

59	Formation de quinze (15) agents de l'entreprise SOCIETE D'ACCOMPAGNEMENT POUR L'AUTOMATISATION ET LE DEVELOPPEMENT (SAPAD) en prospection et négociation de marché											Infructueux	Absence de proposition
60	Formation de quinze (15) agents de l'entreprise SOCIETE D'ACCOMPAGNEMENT POUR L'AUTOMATISATION ET LE DEVELOPPEMENT (SAPAD) en techniques de pédagogie des formations	COMPAORE Mahamadi	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Non Habilité dans la spécialité
		SEBOGO Raphael	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Absence de lettre d'habilitation
61	Formation de trois (03) agents de l'entreprise SOCIETE DE GESTION DE LA PLATEFORME SYLVIE (SOGESY-SA) en contrôle de gestion	OUEDRAOGO Honoré	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Absence de lettre d'habilitation
62	Formation de trois (03) agents de l'entreprise SOCIETE DE GESTION DE LA PLATEFORME SYLVIE (SOGESY-SA) en audit et contrôle interne											Infructueux	Absence de proposition
63	Formation de quatre (04) agents de l'entreprise SOCIETE DE GESTION DE LA PLATEFORME SYLVIE (SOGESY-SA) en technique d'élaboration de budget											Infructueux	Absence de proposition
64	Formation de trois (03) agents de l'entreprise SOCIETE DE GESTION DE LA PLATEFORME SYLVIE (SOGESY-SA) en fiscalité des entreprises de service	OUEDRAOGO Honoré	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Absence de lettre d'habilitation
65	Formation d'apprentissage en techniques de transformation de soja en brochette, yaourt et dègue	SAWADOGO Issaka	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Non Habilité dans la spécialité
		OUEDRAOGO Waogwendé	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Non Habilité dans la spécialité
66	Formation de perfectionnement en mécanique deux (02) roues : maintenance et entretien de moteur a injection ; électricité moto et réparation des motos boîte automatique (13 bénéficiaires)	NATAMA Kayabila Denis	20	20	10	10	3	14	5	15	45	1er	RAS
67	Formation de perfectionnement en coiffure moderne : tissage, natte a branche, placage. (15 bénéficiaires)											Infructueux	Absence de proposition
68	Formation par apprentissage en techniques d'aviculture race locale améliorée (25 bénéficiaires)	SAWADOGO Issaka	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Non Habilité dans la spécialité
		DARAMKOUM Hyppolite	20	20	10	10	1	14	5	5	35	3ème	RAS
		SAWADOGO Dahouda	20	20	10	10	2	14	5	10	40	2ème	RAS
		BAYILI Piayiriboury Marie Théodore	20	20	10	10	0	14	5	0	30	4ème	RAS
		BAMBARA Martin Télesfor	20	20	10	10	0	14	5	0	30	4ème	RAS
		TANKOANO Roland	20	20	10	10	3	14	5	15	45	1er	RAS
69	formation par apprentissage en techniques d'aviculture race locale améliorée (15 bénéficiaires)	SAWADOGO Issaka	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Non Habilité dans la spécialité
		DARAMKOUM Hyppolite	20	20	10	10	1	14	5	5	35	3ème	RAS

		SAWADOGO Dahouda	20	20	10	10	2	14	5	10	40	2ème	RAS
		BAMBARA Martin Télesfor	20	20	10	10	0	14	5	0	30	4ème	RAS
		TANKOANO Roland	20	20	10	10	3	14	5	15	45	1er	RAS
70	Formation en germe niveau 1 (15 bénéficiaires)	COMPAORE Mahamadi	20	20	10	10	7	14	5	35	65	1er	RAS
		BONKOUNGOU Karim	20	20	10	10	2	14	5	10	40	2ème	RAS
71	Formation en germe niveau 1 (15 bénéficiaires)	COMPAORE Mahamadi	20	20	10	10	7	14	5	35	65	1er	RAS
		BONKOUNGOU Karim	20	20	10	10	2	14	5	10	40	2ème	
72	Formation par apprentissage en techniques de production du jus local : mangue, liane, pain de singe (25 bénéficiaires)	SAWADOGO Issaka	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Non Habilité dans la spécialité
		OUEDRAOGO Waogwendé	20	20	10	10	2	14	5	10	40	1er	RAS
		SALOU/KABORE D. Edwige	20	20	10	10	0	14	5	0	30	2ème	RAS
		TIETIEMBOU Soumaila	20	20	10	10	0	14	5	0	30	2ème	RAS
		BOUDA R. A. Kader	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Absence de lettre d'habilitation
73	Formation par apprentissage en techniques de production de soubala (granule, poudre, boule) (20 bénéficiaires)	SAWADOGO Issaka	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Non Habilité dans la spécialité
		OUEDRAOGO Waogwendé	20	20	10	10	2	14	5	10	40	1er	RAS
		SALOU/KABORE D. Edwige	20	20	10	10	0	14	5	0	30	2ème	RAS
		TIETIEMBOU Soumaila	20	20	10	10	2	14	5	10	40	1er	RAS
74	Formation par apprentissage en techniques de production de savon de lessive et liquide. (25 bénéficiaires)	SAWADOGO Issaka	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Non Habilité dans la spécialité
		LANKOANDE Fati	20	20	10	10	0	14	5	0	30	2ème	RAS
		OUEDRAOGO Waogwendé	20	20	10	10	0	14	5	0	30	2ème	RAS
		OUANDAOGO Daouda	20	20	10	10	2	14	5	10	40	1er	RAS
		TIETIEMBOU Soumaila	20	20	10	10	0	14	5	0	30	2ème	RAS
75	Formation par apprentissage en techniques de d'élevage de la volaille, race locale améliorée au profit de vingt-cinq (25) membres de l'association évangélique des handicapés visuels EPRHAIM dans la commune de KOKOLOGHO / PROVINCE DU BOULKIEMDE	DARAMKOUM Hyppolite	20	20	10	10	1	14	5	5	35	2ème	RAS
		SAWADOGO Dahouda	20	20	10	10	2	14	5	10	40	1er	RAS
		BAYILI Piayiriboury Marie Théodore	20	20	10	10	0	14	5	0	30	3ème	RAS
		BAMBARA Martin Télesfor	20	20	10	10	0	14	5	0	30	3ème	RAS
		OUEDRAOGO Boureima	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Le consultant a utilisé l'habilitation d'un lycée
76	Formation par apprentissage en technique de d'élevage de la volaille, race locale améliorée au profit de vingt-cinq (25) jeunes du groupement NONG -TAABA des éleveurs de volaille du village de BAZILAKOA, département de DALO / PROVINCE DU ZIRO, DANS LE CENTRE-OUEST	SAWADOGO Dahouda	20	20	10	10	2	14	5	10	40	1er	RAS
		BAYILI Piayiriboury Marie Théodore	20	20	10	10	0	14	5	0	30	2ème	RAS
		BAMBARA Martin Télesfor	20	20	10	10	0	14	5	0	30	2ème	RAS
77	Formation d'apprentissage en teinture sur fil et tissage avec motif au profit de vingt-cinq (25) jeunes femmes du secteur n°4 de KOUDOUGOU	COULIDIATI/SOU OBOU Tanna Thérèse	20	20	10	10	0	14	5	0	30	1er	RAS
		OUANDAOGO Daouda	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Non Habilité dans la spécialité

		SAWADOGO/ZO ROM Fatimata	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Non Habilité dans la spécialité
		BAFIGO/OUEDR AOGO Pauline	20	20	10	10	0	14	5	0	30	1er	RAS
		CONGO Azourata	20	20	10	10	0	14	5	0	30	1er	RAS
		BILAMA Lucie	20	20	10	10	0	14	5	0	30	1er	RAS
78	Formation de perfectionnement en tissage modele « pik » au profit de dix-sept (17) tisseuses du secteur 1 de	COULIDIATI/SOU OBOU Tanna Thérèse	20	20	10	10	0	14	5	0	30	1er	RAS
		SAWADOGO/ZO ROM Fatimata	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Non Habilité dans la spécialité
		BAFIGO/OUEDR AOGO Pauline	20	20	10	10	0	14	5	0	30	1er	RAS
		BILAMA Lucie	20	20	10	10	0	14	5	0	30	1er	RAS
79	Formation d'apprentissage de 25 femmes sur les techniques de transformation et de conditionnement des céréales locales (maïs et riz) en farine, couscous, gâteaux, biscuits et autres produits alimentaires	SAWADOGO Issaka	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Non Habilité dans la spécialité
		ZERBO Ramatou	20	20	10	10	0	14	5	0	30	3ème	RAS
		OUEDRAOGO Waogwendé	20	20	10	10	0	14	5	0	30	3ème	RAS
		OUANDAOGO Daouda	20	20	10	10	1	14	5	5	35	1er	RAS
		ILBOUDO Daniel	20	20	10	10	1	14	5	5	35	1er	RAS
		SALOU/KABORE D. Edwige	20	20	10	10	0	14	5	0	30	3ème	RAS
80	Formation de perfectionnement en construction métallique au profit de quatorze (14) ouvriers-soudeurs	ASSEYANOU Inoussa	20	20	10	10	0	14	5	0	30	1er	RAS
81	Formation en fabrication de séchage solaire au profit de six (06) ouvriers-qualifiés											Infructueux	Absence de proposition
82	Formation en fabrication des ouvertures et meubles en aluminium au profit de six (06) ouvriers-qualifiés											Infructueux	Absence de proposition
83	Formation de renforcement de capacité en restauration dans l'hôtellerie et la restauration au profit de vingt et un (21) travailleurs de l'hôtel	ILBOUDO Daniel	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Non Habilité dans la spécialité
84	Formation de renforcement de capacité en techniques d'hébergement en hôtellerie au profit de trente dix-sept (17) travailleurs de l'hôtel											Infructueux	Absence de proposition
85	Formation en techniques de transformation des graines de néré en soubala (en poudre, en granule et en moutarde) au profit de vingt-cinq (25) membres de L'ASSOCIATION CHRIST ZOODO	SAWADOGO Issaka		0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Non Habilité dans la spécialité
		SAWADOGO Martine	20	20	10	10	1	14	5	5	35	3ème	RAS
		OUEDRAOGO Waogwendé	20	20	10	10	2	14	5	10	40	1er	RAS
		SALOU/KABORE D. Edwige	20	20	10	10	0	14	5	0	30	4ème	RAS
		TIETEMBOU Soumaila	20	20	10	10	2	14	5	10	40	1er	RAS
		SIEMDE Mahamadi	20	20	10	10	0	14	5	0	30	4ème	RAS
86	Formation de vingt-cinq (25) membres de l'association WEND PANGA de Kombissiri en production de savon liquide et solide	SAWADOGO Issaka	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Non Habilité dans la spécialité
		LANKOANDE Fati	20	20	10	10	0	14	5	0	30	3ème	RAS
		SAWADOGO Martine	20	20	10	10	1	14	5	5	35	2ème	RAS
		OUEDRAOGO Waogwendé	20	20	10	10	0	14	5	0	30	3ème	
		OUANDAOGO Daouda	20	20	10	10	2	14	5	10	40	1er	RAS
		BOUDA R. A. Kader	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Absence de lettre d'habilitation

		TIETEMBOU Soumaila	20	20	10	10	0	14	5	0	30	3ème	RAS
87	Formation de 24 jeunes en technique de production maraichère au profit de vingt-quatre maraichers (conseil régional de la jeunesse du centre- sud	OUEDRAOGO Boureima	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Le consultant a utilisé l'habilitation d'un lycée
88	Formation par apprentissage en techniques de production de la purée de tomate et de l'oignon séché au profit de sept (07) membres de l'association Mets bénis	SALOU/KABORE D. Edwige	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Non Habilité dans la spécialité
89	Formation en techniques de tissage de pagne Faso Danfani, modèle Bôbô au profit de vingt-quatre (24) membres de l'association des stylistes, modélistes et couturiers des Hauts-Bassins	COULIDIATI/SOU OBOU Tanna Thérèse	20	20	10	10	0	14	5	0	30	1er	RAS
90	Formation en techniques d'apiculture moderne au profit de vingt-quatre (24) membres de l'Union provinciale des producteurs de miel du Tuy	SAWADOGO Dahouda	20	20	10	10	0	14	5	0	30	1er	RAS
91	Formation de six (06) employés de l'entreprise Traoré Ténin Production, Transformation et Exportation des Produits locaux (ETT – PRO) en « techniques d'élaboration des plans d'affaires et gestion des contrats »	COMPAORE Mahamadi	20	20	10	10	5	14	5	25	55	1er	RAS
92	Formation de six (06) employés de l'Entreprise Traoré Ténin Production, Transformation et Exportation des Produits locaux (ETT PRO) en « techniques d'élaboration de bilan financier des PME et l'utilisation du logiciel Sage comptabilité »	BAMBARA Z. C. Igor	20	20	10	10	0	14	5	0	30	1er	RAS
93	Formation de six (06) employés de l'entreprise Traoré Ténin Production, Transformation et Exportation des Produits locaux (ETT – PRO) sur « les procédures d'exportation des produits agricoles et leur réglementation sur le standard de l'Union Européenne et de l'Amérique »											Infructueux	Absence de proposition
94	Formation de onze (11) employés de l'entreprise Traoré Ténin Production, Transformation et Exportation des Produits locaux (ETT – PRO) en « techniques de production de beurre de karité biologique »	OUATTARA Alhassane	20	20	10	10	0	14	5	0	30	1er	RAS
95	Formation de dix-sept (17) employés de l'Entreprise Traoré Ténin Production, Transformation et Exportation des Produits locaux (ETT PRO) en « management et techniques de motivation du personnel »	OUATTARA Alhassane	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Non Habilité dans la spécialité
		BONKOUNGOU Karim	20	20	10	10	0	14	5	0	30	1er	RAS
96	Formation de vingt-trois (23) employés de l'entreprise AMIRA OIL SA en «											Infructueux	Absence de proposition

	stratégies de conquête et de gestion des clients sur une piste de station-service d'hydrocarbures »												
97	Formation de vingt-trois (23) employés de l'entreprise AMIRA OIL SA en « techniques d'accueil de la clientèle : les clés de succès dans le service clientèle sur une station-service d'hydrocarbures »											Infructueux	Absence de proposition
98	Formation de vingt-trois (23) employés de l'entreprise AMIRA OIL SA en « management de la qualité hygiène, sécurité, sûreté, environnement (HSSE) du personnel de piste de station-service »	OUEDRAOGO Waogwendé	20	20	10	10		14	5	0	30	1er	RAS
99	Formation de quatre (04) employés de l'entreprise AMIRA OIL SA sur « la procédure de dépotage du carburant et manuel des opérations sur une station-service d'hydrocarbures »											Infructueux	Absence de proposition
100	Formation de quatre (04) cadres de l'administration de la Caisse Mutuelle du Burina Faso (CMBF) en « analyse et éducation financière d'une institution de micro finance »											Infructueux	Absence de proposition
101	Formation de cinq (05) employés de la Caisse Mutuelle du Burina Faso (CMBF) en « gestion de risque dans une institution de micro finance »											Infructueux	Absence de proposition
102	Formation de 22 femmes en technique de transformation de graine de nere en soumbala	SAWADOGO Issaka	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Non Habilité dans la spécialité
		SAWADOGO Martine	20	20	10	10	1	14	5	5	35	3ème	RAS
		OUEDRAOGO Waogwendé	20	20	10	10	2	14	5	10	40	1er	RAS
		SALOU/KABORE D. Edwige	20	20	10	10	0	14	5	0	30	4ème	RAS
		SEBOGO Raphael	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Absence de lettre d'habilitation
		TIETIEMBOU Soumaila	20	20	10	10	2	14	5	10	40	1er	RAS
103	Formation de 25 membres de l'association africaine vision en technique de production de pépinière de baobab, moringa, manguier, citron et papayer											Infructueux	Absence de proposition
104	Formation de 25 femmes de l'association sougri-nooma de you en technique de fabrication de savon de lessive et savon liquide	SAWADOGO Issaka	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Non Habilité dans la spécialité
		LANKOANDE Fati	20	20	10	10	0	14	5	0	30	3ème	RAS
		SAWADOGO Martine	20	20	10	10	1	14	5	5	35	2ème	RAS
		OUEDRAOGO Waogwendé	20	20	10	10	0	14	5	0	30	3ème	RAS
		OUANDAOGO Daouda	20	20	10	10	2	14	5	10	40	1er	RAS
		TIETIEMBOU Soumaila	20	20	10	10	0	14	5	0	30	3ème	RAS
105	Formation par apprentissage de vingt-cinq (25) membres de l'association féminine	SAWADOGO Issaka	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Non Habilité dans la spécialité

	pour la promotion des produits locaux dans la province de l'Oubritenga (AF/PPL) en production de beurre de karité	LANKOANDE Fati	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Non Habilité dans la spécialité
		SAWADOGO Martine	20	20	10	10	0	14	5	0	30	2ème	RAS
		OUEDRAOGO Waogwendé	20	20	10	10	3	14	5	15	45	1er	RAS
		SALOU/KABORE D. Edwige	20	20	10	10	0	14	5	0	30	2ème	RAS
106	Formation par apprentissage de quinze (15) femmes de l'Association Nabonswende des artisans de l'Oubritenga (ANAO) en production de savon de lessive et liquide a ABSOUYA	SAWADOGO Issaka	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Non Habilité dans la spécialité
		LANKOANDE Fati	20	20	10	10	0	14	5	0	30	3ème	RAS
		SAWADOGO Martine	20	20	10	10	1	14	5	5	35	2ème	RAS
		OUEDRAOGO Waogwendé	20	20	10	10	0	14	5	0	30	3ème	RAS
		SIEMDE Mahamadi	20	20	10	10	0	14	5	0	30	3ème	RAS
OUANDAOGO Daouda	20	20	10	10	2	14	5	10	40	1er	RAS		
107	Formation par apprentissage de quinze (15) femmes de l'Association Nabonswende des artisans de l'Oubritenga (ANAO) en production de savon de lessive et liquide OURGOU-MANEGA	SAWADOGO Issaka	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Non Habilité dans la spécialité
		SAWADOGO Martine	20	20	10	10	1	14	5	5	35	2ème	RAS
		OUEDRAOGO Waogwendé	20	20	10	10	0	14	5	0	30	3ème	RAS
		OUANDAOGO Daouda	20	20	10	10	2	14	5	10	40	1er	RAS
		SIEMDE Mahamadi	20	20	10	10	0	14	5	0	30	3ème	RAS
		TIETIEMBOU Soumaila	20	20	10	10	0	14	5	0	30	3ème	RAS
108	Formation par apprentissage de quinze (15) femmes de l'association Nabonswende des artisans de l'Oubritenga (ANAO) en production de savon de lessive et liquide a Ziniaré	SAWADOGO Issaka	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Non Habilité dans la spécialité
		LANKOANDE Fati	20	20	10	10	0	14	5	0	30	3ème	RAS
		SAWADOGO Martine	20	20	10	10	1	14	5	5	35	2ème	RAS
		OUEDRAOGO Waogwendé	20	20	10	10	0	14	5	0	30	3ème	RAS
		OUANDAOGO Daouda	20	20	10	10	2	14	5	10	40	1er	RAS
		SIEMDE Mahamadi	20	20	10	10	0	14	5	0	30	3ème	RAS
TIETIEMBOU Soumaila	20	20	10	10	0	14	5	0	30	3ème	RAS		
109	Formation par apprentissage de vingt- quatre (24) femmes de la société coopérative simplifiée de transformation des produits forestiers non ligneux de BISSIRIN « DELWENDE » en techniques d'embouche ovine	SAWADOGO Issaka	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Non Habilité dans la spécialité
		DARAMKOUM Hyppolite	20	20	10	10	0	14	5	0	30	3ème	RAS
		SAWADOGO Dahouda	20	20	10	10	1	14	5	5	35	2ème	RAS
		TANKOANO Roland	20	20	10	10	3	14	5	15	45	1er	RAS
110	Formation de vingt-six (26) membres de la société coopérative simplifiée NONGB-ZANGA DES productrices de Nambeguian en techniques de production de savon de lessive et liquide	SAWADOGO Issaka	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Non Habilité dans la spécialité
		LANKOANDE Fati	20	20	10	10	0	14	5	0	30	3ème	RAS
		SAWADOGO Martine	20	20	10	10	1	14	5	5	35	2ème	RAS
		OUEDRAOGO Waogwendé	20	20	10	10	0	14	5	0	30	3ème	RAS
		OUANDAOGO Daouda	20	20	10	10	2	14	5	10	40	1er	RAS
		TIETIEMBOU Soumaila	20	20	10	10	0	14	5	0	30	3ème	RAS
SIEMDE Mahamadi	20	20	10	10	0	14	5	0	30	3ème	RAS		
111	Formation par apprentissage de vingt-six (26) femmes de la société coopérative	SAWADOGO Issaka	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Non Habilité dans la spécialité

	simplifiée NONGB-ZANGA des productrices de niébé de Nambeguian (SCOOPS/NZ) en techniques de production de soubala	SAWADOGO Martine	20	20	10	10	0	14	5	0	30	3ème	RAS
		OUEDRAOGO Waogwendé	20	20	10	10	2	14	5	10	40	1er	RAS
		SALOU/KABORE D. Edwige	20	20	10	10	0	14	5	0	30	3ème	
		SEBOGO Raphael	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Absence de lettre d'habilitation
		SIEMDE Mahamadi	20	20	10	10	0	14	5	0	30	3ème	RAS
		TIETIEMBOU Soumaïla	20	20	10	10	2	14	5	10	40	1er	RAS
112	Formation en technique de transformation du lait en yaourt au profit de vingt-cinq (25) membres de Association ILDE pour la promotion du genre, de l'Education et de la Santé (AIPGES)	OUANDAOGO Daouda	20	20	10	10	0	14	5	0	30	1er	RAS
		ILBOUDO Daniel	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Non Habilité dans la spécialité
113	Formation en technique de transformation du lait en yaourt au profit de vingt-cinq (25) membres de l'association « WEND PANGA »	OUANDAOGO Daouda	20	20	10	10	0	14	5	0	30	1er	RAS
114	Formation par apprentissage en saponification : savon de lessive et de toilette au profit de vingt-cinq (25) membres de l'association espoir des malvoyants et aveugles de GAOUA (AEMAG).	SAWADOGO Issaka	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Non Habilité dans la spécialité
		LANKOANDE Fati	20	20	10	10	0	14	5	0	30	3ème	RAS
		SAWADOGO Martine	20	20	10	10	1	14	5	5	35	2ème	RAS
		OUEDRAOGO Waogwendé	20	20	10	10	0	14	5	0	30	3ème	RAS
		OUANDAOGO Daouda	20	20	10	10	2	14	5	10	40	1er	RAS
		KIENOU Djénéba	20	20	10	10	0	14	5	0	30	3ème	RAS
		SIEMDE Mahamadi	20	20	10	10	0	14	5	0	30	3ème	RAS
TIETIEMBOU Soumaïla	20	20	10	10	0	14	5	0	30	3ème	RAS		
115	Formation de perfectionnement en technique d'élevage de volaille race locale améliorée au profit de vingt-cinq (25) membres de L'ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE WELE-WELE (ADWEL)	SAWADOGO Dahouda	20	20	10	10	2	14	5	10	40	1er	RAS
		BAYILI Piayiriboury Marie Théodore	20	20	10	10	0	14	5	0	30	2ème	RAS
		BAMBARA Martin Télesfor	20	20	10	10	0	14	5	0	30	2ème	RAS
		OUEDRAOGO Boureïma	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Le consultant a utilisé l'habilitation d'un lycée
116	Formation de perfectionnement en technique de d'élevage naisseur de porcs au profit de seize (16) éleveurs du GROUPEMENT SIWONOTA	BAYILI Piayiriboury Marie Théodore	20	20	10	10	0	14	5	0	30	2ème	RAS
		OUEDRAOGO Boureïma	0	0	0	0	0	14	5	0	0	Non classé	Le consultant a utilisé l'habilitation d'un lycée
		TANKOANO Roland	20	20	10	10	1	14	5	5	35	1er	RAS
117	Formation par apprentissage de quinze (15) personnes de la maison d'arrêt et de correction de Gaoua (MACG) en tissage de chaises et de lits.											Infructueux	Absence de proposition
118	Formation par apprentissage en techniques d'apiculture moderne au profit de quinze (15) membres du GROUPEMENT SITOUABE	SAWADOGO Dahouda	20	20	10	10	0	14	5	0	30	1er	RAS
		BAYILI Piayiriboury Marie Théodore	20	20	10	10	0	14	5	0	30	1er	RAS

**OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT**

Demande de Prix DPX N°015/2025/ONEA/DG/SG/DM/SMFC pour l'acquisition de fournitures de bureau au profit de l'ONEA.

Financement : Budget ONEA, gestion 2025 - Publication : Revue des marchés publics N°4100 du Jeudi 20 mars 2025, page 29.

Budget prévisionnel : Montant maximum : douze millions sept cent quarante-neuf mille (112 749 000) Francs CFA TTC

Date d'ouverture des plis : Vendredi 28 mars à 09 heures 00 minute - Nombre de plis : Dix-huit (18) - Date de délibération : 22 mai 2025.

**Lot unique : Acquisition de fournitures de bureau au profit de l'ONEA**

**NB :** L'article 331 du code des impôts du Burkina qui exonère l'application de la TVA sur les cahiers a été appliqué aux items 14, 15, 16 et 17 des soumissionnaires qui facturent la TVA

SOUMISSION-NAIRES	MONTANTS EN FCFA TTC								OBSERVATIONS Borne inférieure = 89 237 441 FCFA TTC Borne supérieure = 120 733 009 FCFA TTC Seuil de tolérance = 84 775 569 FCFA TTC
	LUS				CORRIGES				
	Mini HTVA	Mini TTC	Maxi HTVA	Maxi TTC	Mini HTVA	Mini TTC	Maxi HTVA	Maxi TTC	
KITECH & CO	61 365 888	-	81 378 228	-	55 218 049	-	73 211 155	-	Offre conforme et classée 1 <sup>ère</sup> après application du seuil de tolérance de 5% : A l'item 70, le soumissionnaire a mis comme quantité maximale 115 au lieu de 110 mentionnée dans le dossier de Demande de Prix, donc, une réduction de 12 500 FCFA HTVA au montant minimum avec un taux de 17x10 <sup>-5</sup> et une baisse de 32 500 FCFA HTVA du montant maximum, soit un taux de 4x10 <sup>-4</sup> ; en plus, un rabais de 10% a été appliqué à son montant HTVA, d'où une réduction de 6 135 339 FCFA HTVA du montant minimum, et une réduction de 8 134 573 FCFA HTVA du montant maximum.
BAMA JAC SARL	55 861 920	-	73 963 375	-	-	-	-	-	Offre conforme et classée 2 <sup>ème</sup> en application du seuil de tolérance de 5%
SELECT HOUSE	56 238 380	-	75 484 455	-	56 238 380	-	75 480 955	-	Offre conforme et classée 3 <sup>ème</sup> après application du seuil de tolérance de 5% : A l'item 113, dans le bordereau des prix pour les fournitures, le soumissionnaire mentionné 1 450 comme prix unitaire au lieu de 1 400 mentionné dans son bordereau des prix unitaires, et à l'item 48, le soumissionnaire a mentionné comme quantité minimum 50 au lieu de 500 mentionnée dans le Dossier de Demande de Prix, d'où une hausse de 1 413 050 FCFA TTC du montant minimum, soit un taux de 2,1%, et une baisse de 4 130 FCFA TTC du montant maximum, soit un taux de 5x10 <sup>-5</sup> %.
GENERAL CONSTRUCTION IMMOBILIER & SERVICES	56 341 200	-	75 880 000	-	-	-	-	-	Offre conforme et classée 4 <sup>ème</sup>
COG B	57 580 700	-	76 370 100	-	-	67 734 121	-	89 796 478	Offre conforme et classée 5 <sup>ème</sup> : le soumissionnaire a mentionné comme prix unitaire 1 500 en lettre et 1 300 en chiffre, d'où une réduction de 211 105 FCFA TTC du montant

									minimum, soit un taux de 0,31%, et une réduction de 320 240 FCFA TTC du montant maximum soit un taux de 0,36%.
IPCOM SARL	56 306 100	66 441 198	77 937 550	91 966 309	56 306 100	66 265 527	77 937 550	91 739 284	<b>Offre conforme et classée 6<sup>ème</sup></b>
LEADER COMMERCE DU FASO	66 441 750	78 193 806	94 252 800	110 949 024	66 441 750	65 753 171	94 252 800	93 297 034	<b>Offre conforme et classée 7<sup>ème</sup></b> : Un rabais de 15,91% a été appliqué à son montant HTVA, d'où une réduction 12 440 635 FCFA TTC du montant minimum, soit un taux de 18,92%, et réduction 17 651 990 FCFA TTC du montant maximum, soit un taux de 18,92%..
ETABLISSEMENT YAMSEM NOOGO	63 440 550	74 859 849	86 892 600	102 533 268	61 321 050	71 117 739	81 835 100	94 949 738	<b>Offre conforme et classée 8<sup>ème</sup></b> : Aux items 54 ,55, le soumissionnaire a mentionné 250 comme quantité maximum au lieu de 100, à l'item 117, il a mentionné comme quantité maximum 100 au lieu de 30 mentionnée dans le dossier de Demande de Prix. Enfin, à l'item 62, il a mentionné comme prix unitaire en lettre 500 et en chiffre 5 000, d'où une réduction de 3 742 110 FCFA TTC du montant minimum, soit un taux de 5,3%, et de 7 583 530 FCFA TTC du montant maximum, soit un taux de 8%.
PLANETE SERVICES	72 410 300	85 224 356	95 636 000	112 565 090	72 511 800	72 542 507	95 636 000	95 680 327	<b>Offre conforme et classée 9<sup>ème</sup></b> : Un rabais de 15% a été offerte, d'où une réduction de de 12 681 849 FCFA TTC du montant minimum, soit un taux de 17,48%, et de 16 884 764 FCFA TTC du montant maximum, soit un taux de 17,65%.
WINSOMALOU MULTI SERVICES	62 973 800	-	84 243 150	-	-	-	-	-	<b>Offre conforme et classée 10<sup>ème</sup></b>
PROMAT SARL	64 759 250	76 415 915	90 940 850	107 310 203	64 911 250	72 430 591	90 580 850	101 104 655	<b>Offre conforme et classée 11<sup>ème</sup></b> : A l'item 3, le soumissionnaire a mentionné comme montant maximum 400 000 au lieu de 40 000, en outre, un rabais de 5% a été appliqué à son montant HTVA, d'où une réduction 3 985 324 FCFA TTC du montant minimum, soit un taux de 5,50%, et une réduction 6 205 548 FCFA TTC du montant maximum, soit un taux de 6,14%.
ELTINHO TELECOMMUNIC ATION BUSINESS	69 955 800	82 547 844	91 704 650	108 211 487	73 012 300	85 672 474	95 585 150	112 164 302	<b>Offre conforme et classée 12<sup>ème</sup></b> : Aux items 14, 57, 75 à 80, 86, 87,88 et 99, le soumissionnaire a mentionné respectivement en lettre 2 000,1 500, 3 500 2 500, 4 000,6 000,7 500 et en chiffre 1 500,1 000, 3 000, 2 000,2 500,4 000 et 6 000 comme prix unitaires d'où une hausse de 3 124 630 de du montant minimum, soit un taux de

									3,6%, et une hausse de 3 952 815 FCFA TTC du montant maximum, soit un taux de 3,5%.
GROUPEMENT HUM TORE / CHIMIQUE PRO TECHNO	53 274 150	62 863 497	71 728 250	84 639 335	53 274 150	62 617 545	71 728 250	84 318 530	<b>Offre non conforme :</b> Offre anormalement basse
JEBNEJA SARL	-	67 685 060	-	104 896 681	-	-	-	-	<b>Offre non conforme :</b> Non-respect des quantités mini et maxi demandées dans le Dossier de Demande de Prix à partir de l'item 14 jusqu' à l'item 120.
GREAT TO SERVICES SARL	64 721 350	-	85 248 675	-	-	-	-	-	<b>Offre non conforme :</b> Le soumissionnaire a repris textuellement les spécifications techniques demandées par l'Autorité contractante sans en préciser la marque, telle que demandée dans le dossier de Demande de Prix.
LK MANENERE SARL	62 810 450	-	82 365 250	-	-	-	-	-	<b>Offre non conforme :</b> Non-respect du cadre de bordereau des prix unitaire et celui pour les fournitures, le soumissionnaire a fourni 133 items en lieu et place de 120 mentionnés dans le dossier de Demande de prix.
SLCGB SARL	-	78 251 641	-	102 621 355	-	-	-	-	<b>Offre non conforme :</b> Non-respect du cadre de bordereau des prix unitaire et celui pour les fournitures, le soumissionnaire a fourni 133 items en lieu et place de 120 mentionnés dans le dossier de Demande de prix.
ATTRIBUTAIRE	<b>KITECH &amp; CO</b> , 11 BP 1146 Ouagadougou 11, Tel : (+226) 71 01 39 26 / 76 76 07 86, RCCM N°BF OUA 01 2024 B13 12383, IFU N°00244954 U, pour un montant <b>minimum de cinquante-cinq millions deux cent dix-huit mille quarante-neuf (55 218 049) FCFA HTVA</b> et un montant maximum de <b>soixante-treize millions deux cent onze mille cent cinquante-cinq (73 211 155) FCFA HTVA</b> , avec un délai d'exécution de <b>douze (12) mois pour le marché et de quinze (15) jours par commande</b> .								

### SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDRAUCARBURES

**APPEL D'OFFRES N°2025-004/MICA/SONABHY POUR L'ACQUISITION, INSTALLATION, CONFIGURATION ET MISE EN SERVICE DE MATERIELS D'OPTIMISATION DU RESEAU INFORMATIQUE AU PROFIT DE LA SONABHY A PENI**

Publication : revue des marchés publics n°4112 du lundi 07 avril 2025, date de dépouillement : mercredi 16 avril 2025 ;  
date de délibération : mardi 03 juin 2025

Soumissionnaires	Montants lus HT	Montants lus TTC	Correc-tions	Montants corrigés HT	Montants corrigés TTC	Rabais	Montants après rabais HT	Montants après rabais TTC	Conformité
GROUPEMENT TOTAL ACCES – COMAFRIQUE TECHNOLOGIES	-	259 134 785	-	-	259 134 785	-	-	259 134 785	<b>Non conforme :</b> La lettre de soumission fait cas d'une demande de prix au lieu d'un appel d'offres ; COMAFRIQUE n'a pas joint son agrément technique ; aucun membre du groupement n'est partenaire SELECT de CISCO (voir site internet officiel de CISCO : <a href="https://locatr.cloudapps.cisco.com/WWChannels/LOCATR/pf/index.jsp#/">https://locatr.cloudapps.cisco.com/WWChannels/LOCATR/pf/index.jsp#/</a> ; l'autorisation du fabricant CISCO qui est jointe fait référence à la demande de prix 2025-011/MICA/SONABHY au lieu de l'appel d'offres 2025-004/MICA/SONABHY
GROUPEMENT NEXT'S – CLOUD CONCEPT	-	268 615 200	-	-	268 615 200	-	-	268 615 200	Non Conforme : il propose un seul responsable sécurité (Esdras F. DAYIRI) au lieu de deux (02) comme demandé, L'autorisation du fabricant qui est jointe n'est pas en français

**INFRUCTUEUX pour absence d'offre conforme**

## FONDS D'INTERVENTION POUR L'ENVIRONNEMENT

**Manifestation d'Intérêt N°2025-001/MEEA/SG/FIE/DMP du 30/05/2025 pour le recrutement d'un Consultant individuel chargé de projet « Renforcement des capacités nationales pour améliorer l'accès au financement climatique ». Financement : Fonds Vert pour le Climat (FVC). Date d'ouverture des manifestations d'intérêt : 13 juin 2025. Nombre de plis : 03**

Consultant individuel	Diplôme requis (BAC+5 au moins dans l'un des domaines suivants : développement durable, environnement, économie et planification du développement, gestion des projets, finance climatique ou dans des domaines similaires)	Expérience professionnelle exigée (avoir au moins 07 ans d'expériences professionnelles pertinentes dans l'un des domaines suivants : développement durable, environnement, finance climatique ou dans des domaines similaires)	Expérience professionnelle exigée (avoir au moins 05 ans d'expériences professionnelles pertinentes dans le domaine de la planification ou de la gestion des projets)	Conclusion
SOMDA Nawin-So Kum Roland	<u>Diplôme fourni</u> : Master en droit des affaires	<u>Nombre d'années d'expériences fourni</u> : Néant	<u>Nombre d'années d'expériences fourni</u> : Néant	<b>Non retenu</b>
<b>Observation</b>	<b>Non conforme</b>	<b>Non conforme</b>	<b>Non conforme</b>	
OUIMINGA Abdoul Aziz	<u>Diplôme fourni</u> : Doctorat en physique appliquée	<u>Nombre d'années d'expériences fourni</u> : neuf (09)	<u>Nombre d'années d'expériences fourni</u> : Néant	<b>Non retenu</b>
<b>Observation</b>	<b>Conforme</b>	<b>Conforme</b>	<b>Non conforme</b>	
SABO Adama	<u>Diplôme fourni</u> : Master en sciences économiques et de gestion	<u>Nombre d'années d'expériences fourni</u> : Néant	<u>Nombre d'années d'expériences fourni</u> : Néant	<b>Non retenu</b>
<b>Observation</b>	<b>Conforme</b>	<b>Non conforme</b>	<b>Non conforme</b>	

Aucun des trois (03) soumissionnaires ne répond aux critères d'éligibilité, par conséquent le recrutement d'un Consultant individuel chargé de projet « Renforcement des capacités nationales pour améliorer l'accès au financement climatique » est infructueux.

## CERMICOL

**Manifestation d'intérêt N°2025-001/MJDHRI/DGAP/DRAP-CAB/CERMICOL/SAF du 24 février 2025 pour la Constitution d'une base de données des fournisseurs et/ou prestataires du CERMICOL au titre de l'année 2025. Référence de la publication de l'avis : Quotidien N°4087 du lundi 03 mars 2025 – Date limite de dépôt des plis : 07 mars 2025. Délibération : lundi 10 mars 2025. Nombre de plis reçu : 18**

N°	Nom commercial	N°IFU	N°RCCM	Lieu d'établissement	Représentant légal	Adresse	Observations
<b>FOURNITURES</b>							
<b>1. Fournitures de bureau</b>							
1	IMPRIMERIE PAPETERIE LA PYRAMIDE	00090528 A	BF OUA 2017 A 3759	Ouaga	KIENON Kouilbi	70 14 34 44 78 99 98 02	Retenu
2	S.E.A.COM. SARL	00038548 A	BF OUA 2012B1577	Ouaga	DAMANI Oumarou	70 49 85 45 76 57 80 48	Retenu
3	ZOUNTO SERVICES SARL	00164059 A	BF OUA 2021 B1309161	Ouaga	TEBI Dramane	70 49 85 45 76 57 80 48	Retenu
4	E.O.MAR	00197393 Y	BFBD 012023 A10 00298	Bobo-Dioulasso	BALAYIRA Malamine	70 25 62 90 66 84 25 25	Retenu
5	NANOU PRESTATIONS SERVICES Sarl	00182678 D	BF BBD 01 2022 B13 1074	Bobo-Dioulasso	PALENFO Sami Etienne	52 70 23 23 06 03 77 77	Retenu
6	SADEC SARL	00124820 Z	BF OUA 01 2019 B13 06798	Ouaga	BOLY Abdoul Aziz	70 21 1591 78 87 60 02	Retenu
<b>2. Achat de produits d'entretien</b>							
1	NANOU PRESTATIONS SERVICES Sarl	00182678 D	BF BBD 01 2022 B13 1074	Bobo-Dioulasso	PALENFO Sami Etienne	52 70 23 23 06 03 77 77	Retenu
2	IMPRIMERIE PAPETERIE LA PYRAMIDE	00090528 A	BF OUA 2017 A 3759	Ouaga	KIENON Kouilbi	70 14 34 44 78 99 98 02	Retenu
3	ENTREPRISE D.S. N	00141521 H	BF BBD 2020 A1010	Bobo-Dioulasso	DERMA Seydou Nasser	76 88 64 64 70 63 88 61	Retenu
4	ZAAMAN SERVICES	00132666 H	BF BBD 2020 A 0143	Bobo-Dioulasso	Mme BICABA Sinawe Viviane	73 32 32 80	Retenu
5	ZOUNTO SERVICES	00164059 A	BF OUA 2021 B1309161	Ouaga	TEBI Dramane	70 49 85 45 76 57 80 48	Retenu
6	S.E.A.COM. SARL	00038548 A	BF OUA 2012B1577	Ouaga	DAMANI Oumarou	70 49 85 45 76 57 80 48	Retenu
7	SADEC SARL	00124820 Z	BF OUA012019B13 06798	Ouaga	BOLY Abdoul Aziz	70 21 1591 78 87 60 02	Retenu
<b>3. Produits informatiques et péri-informatique</b>							
1	CITY TRADING	00167294 W	BF BBD 2021 A 1569	Bobo-Dioulasso	YAMEOGO Tanga Aly	52 18 79 65	Retenu
2	DOUNIAN' SERVICES	00069858 Y	BF BBD 2021 M 1781	Bobo-Dioulasso	OUEDRAOGO Issiaka	71 34 36 30	Retenu
3	PLANETE INFORMATIQUE/Sarl	00145141 S	BF BBD 2020 B 1346	Bobo-Dioulasso	LOTA Naboho	76 98 66 88 70 15 52 86	Retenu
4	ZAAMAN SERVICES	00132666 H	BF BBD 2020 A 0143	Bobo-Dioulasso	Mme BICABA Sinawé Viviane	73 32 32 80	Retenu
5	SADEC SARL	00124820 Z	BFOUA01 2019 B13 06798	Ouaga	BOLY Abdoul Aziz	70 21 1591 78 87 60 02	Retenu
6	SINS	00130092 U	BF BBD 2019 A1544	Bobo-Dioulasso	OUEDRAOGO S. DIEUDONN2	75 81 31 48	Retenu
<b>4. Achat de vivres et condiment</b>							
1	CHERYLE PRESTATIONS ET SERVICES	00101328 M	BF BBD 2018 A 0241	Bobo-Dioulasso	YARO Thérèse	75408104	Retenu
2	ZOUNTO SERVICES	00164059 A	BF OUA 2021 B1309161	Ouaga	TEBI Dramane	70 49 85 45 76 57 80 48	Retenu

3	S.E.A.COM. SARL	00038548 A	BF OUA 2012B1577	Ouaga	DAMANI Oumarou	70 49 85 45 76 57 80 48	Retenu
4	IMPRIMERIE PAPETERIE LA PYRAMIDE	00090528 A	BF OUA 2017 A 3759	Ouaga	KIENON Kouilbi	70 14 34 44 78 99 98 02	Retenu
<b>5. Achat d'intrant agricole</b>							
1	E.O.MAR	00197393 Y	BF BBD012023A1000298	Bobo-Dioulasso	BALAYIRA Malamine	70 25 62 90 66 84 25 25	Retenu
2	SOCOSAF. SARL	00165464 H	BF BBD 2021B 1390	Bobo-Dioulasso	SANOGO Siaka	70855862	Retenu
3	CHERYLE PRESTATIONS ET SERVICES	00101328 M	BF BBD 2018 A 0241	Bobo-Dioulasso	YARO Thérèse	75408104	Retenu
<b>6. Achat d'ustensiles de cuisine</b>							
1	E.O.MAR	00197393 Y	BF BBD 012023 A10 00298	Bobo-Dioulasso	BALAYIRA Malamine	70 25 62 90 66 84 25 25	Retenu
2	NANOU PRESTATIONS ET SERVICES Sarl	00182678 D	BF BBD 01 2022 B13 1074	Bobo-Dioulasso	PALENFO Sami Etienne	52 70 23 23 06 03 77 77	Retenu
3	PLANETE INFORMATIQUE/Sarl	00145141 S	BF BBD 2020 B 1346	Bobo-Dioulasso	LOTA Naboho	76 98 66 88 70 15 52 86	Retenu
4	CHERYLE PRESTATIONS ET SERVICES	00101328 M	BF BBD 2018 A 0241	Bobo-Dioulasso	YARO Thérèse	75408104	Retenu
<b>7. Acha d'intrants autres (matières premières pour des ateliers de formation)</b>							
1	ENTREPRISE D.S. N	00141521 H	BF BBD 2020 A 1010	Bobo-Dioulasso	DERMA Seydou Nasser	76 88 64 64 70 63 88 61	Retenu
2	ZAAMAN SERVICES	00132666 H	BF BBD 2020 A 0143	Bobo-Dioulasso	Mme BICABA Sinawé Viviane	73323280	Retenu
3	SOCOSAF. SARL	00165464 H	BF BBD 2021B 1390	Bobo-Dioulasso	SANOGO Siaka	70855862	Retenu
<b>PRESTATIONS DE SERVICES</b>							
<b>8. Entretien et maintenance de matériel informatique et péri-informatique</b>							
1	DOUNIAN' SERVICES	00069858 Y	BF BBD 2021 M 1781	Bobo-Dioulasso	OUEDRAOGO Issiaka	71343630	Retenu
2	CITY TRADING	00167294 W	BF BBD 2021 A 1569	Bobo-Dioulasso	YAMEOGO Tanga Aly	52187965	Retenu
3	PLANETE INFORMATIQUE/Sarl	00145141 S	BF BBD 2020 B 1346	Bobo-Dioulasso	LOTA Naboho	76 98 66 88 70 15 52 86	Retenu
4	ZAAMAN SERVICES	00132666 H	BF BBD 2020 A 0143	Bobo-Dioulasso	Mme BICABA Sinawé Viviane	73323280	Retenu
5	SINS	00130092 U	BF BBD 2019 A1544	Bobo-Dioulasso	OUEDRAOGO S. DIEUDONN2	75 81 31 48	Retenu
<b>9. Entretien et maintenance de bâtiments autres intérieur-extérieur</b>							
1	ENTREPRISE D.S. N	00141521 H	BF BBD 2020 A 1010	Bobo-Dioulasso	DERMA Seydou Nasser	76 88 64 64 70 63 88 61	Retenu
2	INFRA VISION	00247476 F	BF BBD 012024 B1202320	Bobo-Dioulasso	SAVADOGO Rahim	74 14 39 48 75 96 60 60	Retenu
3	SOCOSAF. SARL	00165464 H	BF BBD 2021B 1390	Bobo-Dioulasso	SANOGO Siaka	70 85 58 62 78 01 41 29	Retenu
<b>10. Entretien et maintenance de tout matériel de transport</b>							
1	GARAGE ZOUNGRANA	00020598 M	BFKDG 01 2023 A 10 00110	Koudougou	ZOUNGRANA Moussa	76294141	Retenu
2	GARAGE DE L'ESPOIR BITIE ISSA	00016026 K	BF KDG 2016 M 185	Koudougou	BITIE Issa	76601607 70 28 07 86	Retenu
3	PLANETE AUTOMOBILE	00198802 M	BFKDG012023 A 10 00110	Koudougou	BAGUE Aoua	79598807	Retenu

## MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DU DESENCLAVEMENT

Appel d'offres ouvert N°2025-0252/MID/SG/DMP/SMT-PI du 27 /03/2025 pour les travaux d'aménagement d'environ 300 km de pistes rurales dans neuf (09) régions du Burkina Faso. Financement : Budget de l'Etat - Gestion 2025-2026.

Convocation n°2025-0620/MID/SG/DMP/SMT-PI du 04/06/2025. Date d'ouverture et de délibération : 28/04/2025 et 11/06/2025. Référence de la publication de l'Avis d'Appel d'Offres Ouvert : Revue des Marchés Publics N°4105 du jeudi 27 mars 2025. Nombre de plis reçus : soixante-deux (62)

### LOT01

Soumissionnaires	Montants lus en F CFA		Correction opérée FCFA TTC		Montants corrigés en FCFA		Rang Financier	Observations
	HTVA	TTC	-	+	HTVA	TTC		
<b>ENTREPRISE DE CONSTRUCTION DE L'HABITAT (EC.HA.)</b>	985 024 438	1 162 328 837	-	-	985 024 438	1 162 328 837	1 <sup>er</sup>	<b>CONFORME</b> Offre anormalement basse de 0,30% mais acceptable au regard du seuil de tolérance à 5% après confirmation de ses prix conformément l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
<b>Groupeement TTM-SARL/ECBTP SARL</b>	1 143 447 404	1 349 267 937	-	-	1 143 447 404	1 349 267 937	6 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b>
<b>EBTTP SARL U</b>	1 101 380 279	1 299 628 729					<b>Non classé</b>	<b>NON CONFORME</b> Carte grise non fourni pour :

								en lieu et place des cartes grises.
<b>Groupement COMOB-SARL /DAOUEGA SERVICES</b>	1 045 586 538	1 233 792 115						<b>Non classé</b> ✓ Agrément technique T4+H de l'entreprise DAOUEGA SERVICES expiré depuis le 11 Février 2025
<b>Groupement AFRIK LONNYA SA/GTP SARL</b>	1 107 121 445	1 306 403 305	-	-	1 107 121 445	1 306 403 305	5 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b>
<b>ENTREPRISE DE L'AVENIR</b>	1 062 582 991	1 253 847 929	-	-	1 062 582 991	1 253 847 929	4 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b>
<b>SONATLG BTP</b>	984 634 708	1 161 868 955						<b>Non classé</b> NON CONFORME Chiffre d'affaires insuffisant Certificat de chiffre d'affaires annuel moyen des trois (03) dernières années fourni : 919 936 811 au lieu 1 163 700 000 comme exigé dans le DAO.
<b>Groupement SICOBAT SARL/FASO CONCEPT SARL</b>	985 945 874	1 163 416 131	-	-	985 945 874	1 163 416 131	2 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b>
<b>SBT2I SARL</b>	1 023 416 542	1 207 631 519						<b>Non classé</b> NON CONFORME ✓ L'entreprise a fourni un diplôme de Technicien supérieur en Génie Civil pour le poste de Directeur des travaux en lieu et place de diplôme d'Ingénieur de conception BTP, génie civil, génie rural ou un ingénieur des travaux en génie civil exigé dans le DAO ; ✓ Attestation de disponibilité de tout le personnel fourni uniquement pour le lot 01 au lieu des lot 01, Lot 04 Lot 05 Lot 07. Lot09 et Lot 16. ✓ Marché similaire non probant.

**Attributaire : ENTREPRISE DE CONSTRUCTION DE L'HABITAT (EC.HA.)** pour un montant de **neuf cent quatre-vingt-cinq millions vingt-quatre mille quatre cent trente-huit (985 024 438) FCFA** Hors TVA soit **un milliard cent soixante-deux millions trois cent vingt-huit mille huit cent trente-sept (1 162 328 837) FCFA TTC** avec un délai d'exécution de **onze (11) mois**.

**LOT02**

Soumissionnaires	Montants lus en F CFA		Correction opérée FCFA TTC		Montants corrigés en FCFA		Rang Financier	Observations
	HTVA	TTC	-	+	HTVA	TTC		
<b>GROUPEMENT BTC SARL / EJF TP</b>	403 391 080	470 101 474		5 900 000 Soit une variation de 1,26%	403 391 080	476 001 474	2 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b> Erreur de report du prix unitaire de l'item 103 : Lire 15 000 000 dans le DAO au lieu de 10 000 000 dans le devis.
<b>DAOUEGA SERVICES</b>	400 381 905	472 450 648						<b>Non Classé</b> NON CONFORME ✓ Agrément technique T4+H de l'entreprise DAOUEGA SERVICES expiré depuis le 11 Février 2025 ✓ Lettre de soumission non cachetée ; ✓ Une (01) référence similaire conforme sur deux (02) demandées pour le directeur des travaux ( <b>Référence similaire exigé dans le DAO pour le personnel : construction de piste ou aménagement/réhabilitation/entretien périodique de route en terre pendant la période 2021-2023</b> ) ; ✓ Une (01) référence similaire conforme sur deux (02) demandées pour le chef de chantier ( <b>Référence similaire exigé dans le DAO pour le personnel : construction de piste ou aménagement/réhabilitation/</b>

								entretien périodique de route en terre pendant la période 2021-2023) ✓ Une (01) référence similaire conforme sur deux (02) demandées pour le chef de chantier ( <b>Référence similaire exigé dans le DAO pour le personnel : construction de piste ou aménagement/réhabilitation/entretien périodique de route en terre pendant la période 2021-2023</b> ) ; ✓ Une référence similaire conforme sur deux (02) demandées pour le Chef d'équipe en topographie ( <b>Référence similaire exigé dans le DAO pour le personnel : construction de piste ou aménagement/réhabilitation/entretien périodique de route en terre pendant la période 2021-2023</b> )
<b>GEC</b>	416 073 205	490 966 382						<b>Non Classé</b> ✓ Chiffre d'affaires insuffisant Certificat de chiffre d'affaires annuel moyen des trois (03) dernières années fourni 470 172 848 au lieu de 471 600 000 exigé dans le DAO ✓ Une (01) carte grise de citerne conforme fourni sur deux (02) demandé dans le DAO (Attestation de mise à disposition de la deuxième citerne immatriculée 11 KH 29 72 non fourni).
<b>EROF</b>	394 097 863	465 035 478						<b>Non Classé</b> <b>NON CONFORME</b> Référence similaire spécifique non conforme pour le lot 02.
<b>GROUPEMENT SOCA/ SIMCO</b>	414 163 775	488 713 255			414 163 775	488 713 255	<b>3<sup>ème</sup></b>	<b>CONFORME</b>
<b>SONATLG BTP</b>	399 011 955	470 834 107			399 011 955	470 834 107	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>CONFORME</b>
<b>Attributaire : SONATLG BTP</b> pour un montant de <b>trois cent quatre-vingt-dix-neuf millions onze mille neuf cent cinquante-cinq (399 011 955) FCFA</b> Hors TVA soit <b>quatre cent soixante-dix millions huit cent trente-quatre mille cent sept (470 834 107) FCFA</b> TTC avec un délai d'exécution de <b>neuf (09) mois</b> .								
<b>LOT03</b>								
Soumissionnaires	Montants lus en F CFA		Correction opérée FCFA TTC		Montants corrigés en FCFA		Rang Financier	Observations
	HTVA	TTC	-	+	HTVA	TTC		
<b>SO.GE.DIS SARL</b>	404 963 132	477 856 496					<b>Non classé</b>	<b>NON CONFORME</b> Marché similaire non probant
<b>Groupelement UTS SARL /SIFA-SA</b>	425 501 624	502 091 916	-	-	425 501 624	502 091 916	<b>3<sup>ème</sup></b>	<b>CONFORME</b>
<b>Groupelement SA.M COMPANY /DAOUEGA SERVICE</b>	415 208 502	489 946 032					<b>Non classé</b>	<b>NON CONFORME</b> Agrément technique T4+H de l'entreprise DAOUEGA SERVICES expiré depuis le 11 Février 2025
<b>Groupelement GE.CA. U. MINE/ ELOMA</b>	415 872 561	505 614 097			415 872 561	490 729 622	<b>2<sup>ème</sup></b>	<b>CONFORME</b> ✓ Erreur de report du prix unitaire à l'item 601.1 : Lire 3000 sur le bordereau au lieu de 2500 sur le devis ; ✓ Erreur de quantité à l'item 601,8 : Lire 112,67 dans le devis au lieu de 112,7 ; ✓ Omission de la quantité de l'item 801 : Lire 1 dans le DAO au lieu 0 dans le Devis quantitatif ; Montant TTC hors rabais : 512 706 971 TTC

								<b>NB : Rabais proposé par l'entreprise</b> <b>5% sur les montants Hors taxes et Hors provisions pour le lot 03 et le lot 14.</b> Montant prenant en compte le rabais de 5% sur le montant HTVA diminué des provisions comme proposé sur sa lettre de soumission=490 729 622 Fcfa TTC.
<b>Groupement EBC BTP / SEG-NA BTP</b>	401 975 436	474 331 014			401 975 436	474 331 014	1 <sup>er</sup>	<b>CONFORME</b> Offre anormalement basse de 1,18% mais acceptable au regard du seuil de tolérance à 5% après confirmation de ses prix conformément l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. <b>Attributaire après combinaison</b>
<b>Groupement COGEA International SA / ABS Group</b>	452 194 064	533 588 996			452 194 064	533 588 996	4 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b>
<b>ICADE SARL</b>	408 440 348	481 959 611					<b>Non classé</b>	<b>NON CONFORME</b> ✓ Absence d'attestation de travail pour tout le personnel ayant des expériences similaires uniquement qu'avec l'entreprise ECODI SARL autre que l'entreprise ICADE ✓ Marchés similaires non probant
<b>Groupement GROUPE SOCA/ SIMCO</b>	473 715 396	558 984 167			473 715 396	558 984 167	5 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b>
<b>Attributaire : Groupement EBC BTP / SEG-NA BTP</b> pour un montant de <b>quatre cent un millions neuf cent soixante-quinze mille quatre cent trente-six (401 975 436) FCFA</b> Hors TVA soit <b>quatre cent soixante-quatorze millions trois cent trente et un mille quatorze (474 331 014) FCFA</b> TTC avec un délai d'exécution de neuf (09) mois.								
<b>LOT04</b>								
Soumissionnaires	Montants lus en F CFA		Correction opérée FCFA TTC		Montants corrigés en FCFA		Rang Financier	Observations
	HTVA	TTC	-	+	HTVA	TTC		
<b>Groupement Dynamik services / UBC Sarl</b>	755 093 802	891 010 686	9 557 980 Soit 1,07%		746 993 802	881 452 686	8 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b> Erreur de sommation de la série 600 de la piste N°01 : Lire 510 278 270 au lieu de 518 378 270.
<b>SBT2I SARL</b>	671 093 323	791 890 121					<b>Non classé</b>	<b>NON CONFORME</b> ✓ L'entreprise a fourni un diplôme de Technicien supérieur en Génie Civil pour le poste de Directeur des travaux en lieu et place de diplôme d'Ingénieur de conception BTP, génie civil, génie rural ou un ingénieur des travaux en génie civil exigé dans le DAO ; ✓ Attestation de disponibilité de tout le personnel fourni uniquement pour le lot 01 au lieu des lot 01, Lot 04 Lot 05 Lot 07. Lot09 et Lot 16. ✓ Marché similaire non probant.
<b>Groupement PHOENIX / MIM</b>	757 524 487	893 878 895					<b>Non classé</b>	<b>NON CONFORME</b> L'entreprise a fourni des documents de transit en lieu et place de cartes grises légalisé comme demandé dans le DAO : ✓ Les deux niveleuses : document de transit de 2021 et 2023 sans fourni la carte grise

								<p>donc non conforme ;</p> <p>✓ Les Bulldozers : document de transit de 2018 et 2020 sans fourni la carte grise donc non conforme ;</p> <p>✓ Les deux chargeuses : document de transit de 2015 et 2020 sans fourni la carte grise donc non conforme ;</p> <p>✓ Les Compacteurs : document nt de transit de 2020 et 2021 sans fournir la carte grise donc non conforme.</p>
E.N.G Sarl	676 579 996	798 364 395	-	1 203 600 Soit 0.15%	677 599 996	799 567 995	1 <sup>er</sup>	<p><b>CONFORME</b></p> <p>✓ Discordance entre montant en lettre et en chiffre sur le bordereau a l'item 802 de la piste N°1 : 10 000 en lettre au lieu 1 000 000 en chiffre</p> <p>✓ Discordance entre montant en lettre et en chiffre sur le bordereau a l'item 805 de la piste N°1 : 5 000 000 en lettre au lieu 3 500 000 en chiffre.</p> <p>Offre anormalement basse de 1,38% mais acceptable au regard du seuil de tolérance à 5% après confirmation de ses prix conformément l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.</p> <p>L'entreprise est déjà attributaire au lot 16.</p>
ALLIANCE & CO	684 040 572	807 167 875		31 860 000 Soit 3,95 %	711 040 572	839 027 875	5 <sup>ème</sup>	<p><b>CONFORME</b></p> <p>Erreur de sommation du montant total de la piste N°01 : Lire 747 528 881 au lieu de 715 668 881 (Non prise en compte du montant total de la série 800 dans le calcul du montant total de la piste N°01)</p>
ESDP-SA	773 183 071	912 356 024	-	-	-	-	Non classé	<p><b>NON CONFORME</b></p> <p>✓ Les garanties de soumission originales fournies sans le numéro de l'avis d'appel d'offre (AAO) ;</p> <p>✓ Lettre de soumission sans le numéro de l'avis d'appel d'offre ;</p> <p>✓ Les garanties de soumission fournies en copie non originale et sans page de signature, donc non conforme au point 20.1 des généralités à la section I des instructions aux candidats du présent appel d'offre ;</p> <p>✓ Attestation de ligne de Crédit fourni en photocopie.</p>
Groupement AFRIK LONNYA / GTP	849 925 822	1 002 912 470	-	-	849 925 822	1 002 912 470	10 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b>
CO.MO.B SARL	713 920 951	842 426 722	-	-	713 920 951	842 426 722	6 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b>
ENTREPRISE DE CONSTRUCTION DE L'HABITAT (EC.HA.)	793 965 162	936 878 891	-	-	793 965 162	936 878 891	9 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b>
Groupement E.C.Z-Burkina / EEBTP Sarl U	728 546 856	859 685 290	-	-	728 546 856	859 685 290	7 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b>
Groupement SICOBAT SARL/FASO CONCEPT SARL	693 396 477	818 207 843	-	-	693 396 477	818 207 843	3 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b>

<b>EG2S</b>	687 275 440	810 985 019	-	-	687 275 440	810 985 019	2 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b> <b>Attributaire après combinaison</b>
<b>Groupe KAMA CONCEPT SARL / ZILLA GROUP</b>	701 904 477	828 247 283	-	-	701 904 477	828 247 283	4 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b>
<b>Attributaire : EG2S</b> pour un montant de <b>six cent quatre-vingt-sept millions deux cent soixante-quinze mille quatre cent quarante</b> (687 275 440) FCFA Hors TVA soit <b>huit cent dix millions neuf cent quatre-vingt-cinq mille dix-neuf</b> (810 985 019) FCFA TTC avec un délai d'exécution de <b>onze (11) mois</b> .								
<b>LOT05</b>								
Soumissionnaires	Montants lus en F CFA		Correction opérée FCFA TTC		Montants corrigés en FCFA		Rang Financier	Observations
	HTVA	TTC	-	+	HTVA	TTC		
<b>SBT2I SARL</b>	534 419 543	630 615 061					<b>Non classé</b>	<b>NON CONFORME</b> ✓ L'entreprise a fourni un diplôme de Technicien supérieur en Génie Civil pour le poste de Directeur des travaux en lieu et place de diplôme d'Ingénieur de conception BTP, génie civil, génie rural ou un ingénieur des travaux en génie civil exigé dans le DAO ; ✓ Attestation de disponibilité de tout le personnel fourni uniquement pour le lot 01 au lieu des lot 01, Lot 04 Lot 05 Lot 07. Lot09 et Lot 16. ✓ Références similaires non conforme .
<b>ESA-SERVICES SARL</b>	510 227 699	602 068 685					<b>Non classé</b>	<b>NON CONFORME</b> ✓ Marché similaire non probant ;
<b>Groupe PHOENIX / MIM</b>	566 934 170	668 982 321					<b>Non classé</b>	<b>NON CONFORME</b> L'entreprise a fourni des documents de transit en lieu et place de cartes grises légalisées comme demandé dans le DAO. ✓ Les deux niveleuses : document de transit de 2021 et 2023 sans fournir la carte grise donc non conforme ; ✓ Les Bulldozers : document de transit de 2018 et 2020 sans fournir la carte grise donc non conforme ; ✓ Les deux chargeuses : document de transit de 2015 et 2020 sans fournir la carte grise donc non conforme ; ✓ Les Compacteurs : document nt de transit de 2020 et 2021 sans fournir la carte grise donc non conforme .
<b>REBORN SARL</b>	531 951 896	627 703 237	-	-	531 951 896	627 703 237	3 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b>
<b>ESDP-SA</b>	580 099 420	684 517 316					<b>Non classé</b>	<b>NON CONFORME</b> ✓ Les garanties de soumission originales fournies sans le numéro de l'avis d'appel d'offre (AAO) ; ✓ Les garanties de soumission fournies en copie non originale et sans page de signature, donc non conforme au point 20.1 des généralités à la section I des instructions aux candidats du présent appel d'offre ; ✓ Lettre de soumission sans le numéro de l'avis d'appel d'offre ✓ Attestation de ligne de Crédit fourni en photocopie.
<b>Groupe OTAF SERVICE International Sarl / GESEB SA.s</b>	521 251 342	615 076 584	-	-	521 251 342	615 076 584	2 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b>
<b>SEG-NA BTP</b>	505 620 360	596 632 025		6 400 320	511 044 360	603 032 345	1 <sup>er</sup>	<b>CONFORME</b>

				Soit 1,06%				Erreur de sommation de la série 700 : Lire 9 044 000 au lieu de 3 620 000
<b>Groupement ECZ Burkina / EEBTP Sarl-U</b>	541 327 068	638 765 940	5 652 082 Soit 0,88%		536 537 168	633 113 858	4 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b> Erreur de report du prix unitaire de l'item 601.4: Lire 80 00 en lettre dans le bordereau des prix unitaires au lieu de 90 000 dans le DQE de l'entreprise

**Attributaire : SEG-NA BTP** pour un montant de **cinq cent cinq millions six cent vingt mille trois cent soixante (505 620 360) FCFA** Hors TVA soit **cinq cent quatre-vingt-seize millions six cent trente-deux mille vingt-cinq (596 632 025) FCFA** TTC avec un délai d'exécution de dix (10) mois.

**LOT06**

Soumissionnaires	Montants lus en F CFA		Correction opérée FCFA TTC		Montants corrigés en FCFA		Rang Financier	Observations
	HTVA	TTC	-	+	HTVA	TTC		
<b>Groupement 3M.E.S-CO.M / ARAFAT SERVICE SARL</b>	446 196 868	526 512 304	-	-	446 196 868	526 512 304	2 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b> L'entreprise est déjà attributaire au lot 20.
<b>SHAFI SARL</b>	437 514 672	516 267 313	-	-			<b>Non classé</b>	<b>NON CONFORME</b> ✓ Un camion (01) citerne fourni conforme au lieu de deux (02) demandé dans le DAO ✓ Marché similaire non probant.
<b>Groupement EBC BTP / SEGNA BTP</b>	442 028 464	521 593 588	-	-	442 028 464	521 593 588	1 <sup>ère</sup>	<b>CONFORME</b> L'entreprise est déjà attributaire au lot 03.
<b>E.N.CI SARL</b>	445 366 464	525 532 428					<b>Non classé</b>	<b>NON CONFORME</b> ✓ Absence de mise à disposition des Camions bennes 5085 T1 03 et 2791 D9 03 ; ✓ Marché similaire non probant.
<b>Groupement OTAF SERVICE International Sarl / GESEB SA.s</b>	457 301 764	539 616 082	-	-	457 301 764	539 616 082	3 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b> <b>Attributaire après combinaison</b>

**Attributaire : Groupement OTAF SERVICE International Sarl / GESEB SA.s** pour un montant de **quatre cent cinquante-sept millions trois cent un mille sept cent soixante-quatre (457 301 764) FCFA** Hors TVA soit **cinq cent trente-neuf millions six cent seize mille quatre-vingt-deux (539 616 082) FCFA** TTC avec un délai d'exécution de **neuf (09) mois**.

**LOT07**

Soumissionnaires	Montants lus en F CFA		Correction opérée FCFA TTC		Montants corrigés en FCFA		Rang Financier	Observations
	HTVA	TTC	-	+	HTVA	TTC		
<b>Groupement SABA CONSTRUCTION SARL /DYNAMIK SERVICES</b>	484 200 880	571 357 038			484 200 880	571 357 038	2 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b>
<b>SBT2I SARL</b>	475 979 330	561 655 609					<b>Non classé</b>	<b>NON CONFORME</b> ✓ L'entreprise a fourni un diplôme de Technicien supérieur en Génie Civil pour le poste de Directeur des travaux en lieu et place de diplôme d'Ingénieur de conception BTP, génie civil, génie rural ou un ingénieur des travaux en génie civil exigé dans le DAO ; ✓ Attestation de disponibilité de tout le personnel fourni uniquement pour le lot 01 au lieu des lot 01, Lot 04 Lot 05 Lot 07. Lot09 et Lot 16. ✓ Marché similaire non probant.
<b>Groupement ABTP Sarl /Seps International Sarl</b>	498 121 250	587 783 075					<b>Non classé</b>	<b>NON CONFORME</b> ✓ Cartes grise de deux (02) Bulldozers non fournis sur deux (02) demandé dans le DAO ✓ Cartes grise de deux (02) Niveleuses non fourni sur deux (02) demandé dans le DAO ✓ Cartes grise de deux

								(02) chargeurs non fournis sur deux (02) demandé dans le DAO ✓ Cartes grise de deux (02) compacteurs non fournis sur deux (02) demandé dans le DAO
<b>EKAF SA</b>	485 700 880	573 127 038			485 700 880	573 127 038	3 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b>
<b>REBORN SARL</b>	506 302 550	597 437 009			507 652 550	599 030 009	7 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b>
<b>ESDP-SA</b>	550 902 300	650 064 714					<b>Non classé</b>	<b>NON CONFORME</b> ✓ Lettre de soumission sans le numéro de l'avis d'appel d'offre ✓ Les garanties de soumission originales fournies sans le numéro de l'avis d'appel d'offre (AAO) ; ✓ Les garanties de soumission en copie fourni non originale et sans page de signature, donc non conforme au point 20.1 des généralités à la section I des instructions aux candidats du présent appel d'offre ; ✓ Attestation de ligne de Crédit fourni en photocopie.
<b>Groupe KAMA CONCEPT SARL / ZILLA GROUP</b>	504 182 750	594 935 645	-	-	506 122 750	597 224 845	6 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b>
<b>COMOB SARL</b>	481 982 600	568 739 468	-	-	481 982 600	568 739 468	1 <sup>er</sup>	<b>CONFORME</b>
<b>Groupe ECZ BURKINA /EEBTP Sarl-U</b>	496 678 532	586 080 668		-	496 678 532	586 080 668	4 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b>
<b>Groupe OTAF Service international sarl / GESEB SA.s</b>	497 055 500	586 525 490	-	-	497 055 500	586 525 490	5 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b>
<b>Attributaire : COMOB SARL</b> pour un montant de <b>quatre cent quatre-vingt-un millions neuf cent quatre-vingt-deux mille six cents (481 982 600) FCFA</b> Hors TVA soit <b>cinq cent soixante-huit millions sept cent trente-neuf mille quatre cent soixante-huit (568 739 468) FCFA</b> TTC avec un délai d'exécution de <b>dix (10) mois</b> .								
<b>LOT08</b>								
Soumissionnaires	Montants lus en F CFA		Correction opérée FCFA TTC		Montants corrigés en FCFA		Rang Financier	Observations
	HTVA	TTC	-	+	HTVA	TTC		
<b>Groupe SABA CONSTRUCTION /DYNAMIK SERVICE</b>	474 404 777	559 797 637	224 200 Soit 0,04%	-	474 214 777	559 573 437	4 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b> Discordance entre le montant en lettre sur le bordereau et le Montant en chiffre sur le devis de l'item 602.11 de la piste 01 : Lire 3700 sur bordereau au lieu de 3900 sur le DQE.
<b>GEC</b>	475 033 206	560 539 183					<b>Non Classé</b>	<b>NON CONFORME</b> ✓ Absence de mise à disposition de la citerne immatriculée 11 KH 29 72. ✓ Chiffre d'affaires insuffisant Certificat de chiffre d'affaires annuel moyen fourni 470 172 848 au lieu 556 700 000 exigé dans le DAO
<b>EMIP Construction</b>	507 310 980	598 626 956			507 310 980	598 626 956	5 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b>
<b>T.G.O</b>	454 239 156	536 002 204			454 239 156	536 002 204	1 <sup>er</sup>	Offre anormalement basse de 2,12% mais acceptable au regard du seuil de tolérance à 5% après confirmation de ses prix conformément l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. <b>Attributaire après combinaison</b>

ESIBF SARL	463 728 770	547 199 949			463 728 770	547 199 949	2 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b> Offre anormalement basse de 0,08% mais acceptable au regard du seuil de tolérance à 5% après confirmation de ses prix conformément l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
<b>Groupement TTM/EC BTP SARL</b>	514 092 146	606 628 732			514 092 146	606 628 732	6 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b>
E.N.CI SARL	475 404 777	560 977 637					<b>Non Classé</b>	<b>NON CONFORME</b> ✓ Absence de mise à disposition des Camions bennes 5085 T1 03 et 2791 D9 03; ✓ Marché similaire non probant
<b>Groupement OTAF SERVICE International Sarl / GESEB SA.s</b>	526 148 229	620 854 910	68 281 746 Soit 11%		468 282 342	552 573 164	3 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b> ✓ Erreur sur le prix unitaire de l'item 303 de la piste 02 : Lire 3750 dans le bordereau des prix unitaire au lieu de 3000 dans le devis estimatif ; ✓ Erreur sur le prix unitaire de l'item 402 de la piste 02 : Lire 4500 dans le bordereau des prix unitaire au lieu de 4200 dans le devis estimatif ; ✓ Erreur sur le prix unitaire de l'item 603 de la piste 02 : Lire 15000 dans le bordereau des prix unitaire au lieu de 10000 dans le devis estimatif ; ✓ Erreur de sommation du montant total de la pise 2 : Double prise en compte du montant total de la série 601 (dalot) dans le calcul du montant total de la piste .

**Attributaire** : T.G.O pour un montant de **quatre cent cinquante-quatre millions deux cent trente-neuf mille cent cinquante-six (454 239 156) FCFA Hors TVA soit cinq cent trente-six millions deux mille deux cent quatre (536 002 204) FCFA TTC** avec un délai d'exécution de **dix (10) mois.**

**LOT09**

Soumissionnaires	Montants lus en F CFA		Correction opérée FCFA TTC		Montants corrigés en FCFA		Rang Financier	Observations
	HTVA	TTC	-	+	HTVA	TTC		
NASS HOM Trading Sarl	628 681 172	741 843 783		16 579 000 Soit 2,23%	642 731 172	758 422 783	<b>Offre écartée</b>	<b>OFFRE SUPERIEUR AU MONTANT PREVISIONNEL : OFFRE ECARTEE</b> ✓ Montant prévisionnel = <b>751 927 849</b> Fcfa TTC Montant corrigé de l'entreprise = <b>758 422 783</b> Fcfa TTC ✓ Erreur de report du prix unitaire de l'item 706 de la piste 1 : Lire 56 000 en lettre sur le bordereau des PU au lieu de 25 000 sur le devis. ✓ Omission du prix unitaire de l'item 705 dans le bordereau et dans le devis de la piste 2 : Le prix unitaire du soumissionnaire qui a le prix le plus élevé (50 000) des soumissionnaires à cet item a été appliqué. ✓ Erreur de report du prix unitaire de l'item 701 de la piste 3 : Lire 1 000 en lettre sur le bordereau des PU au lieu de 10 000 sur le devis. ✓ Erreur de report du prix unitaire de l'item 705 de la

								piste 3 : Lire 50 000 en lettre sur le bordereau des PU au lieu de 56 000 sur le devis. ✓ Erreur de sommation du total général de la piste 3 : (Non prise en compte du montant total de la série 800 dans le calcul de la piste 3 : 14 500 000)
<b>Groupelement SOCA / SIMCO</b>	630 492 279	743 980 889	-	-	630 492 279	743 980 889	1 <sup>er</sup>	<b>CONFORME</b>
<b>SBT2I SARL</b>	528 908 382	624 111 891					<b>Non classée</b>	<b>NON CONFORME</b> ✓ L'entreprise a fourni un diplôme de Technicien supérieur en Génie Civil pour le poste de Directeur des travaux en lieu et place de diplôme d'Ingénieur de conception BTP, génie civil, génie rural ou un ingénieur des travaux en génie civil exigé dans le DAO ; ✓ Attestation de disponibilité de tout le personnel fourni uniquement pour le lot 01 au lieu des lot 01, Lot 04 Lot 05 Lot 07. Lot09 et Lot 16. ✓ Marché similaire non probant.
<b>Attributaire : Groupelement SOCA / SIMCO</b> pour un montant de <b>six cent trente millions quatre cent quatre-vingt-douze mille deux cent soixante-dix-neuf</b> (630 492 279) FCFA Hors TVA soit <b>sept cent quarante-trois millions neuf cent quatre-vingts mille huit cent quatre-vingt-neuf</b> (743 980 889) FCFA TTC avec un délai d'exécution de <b>dix (10) mois</b> .								

**LOT10**

Soumissionnaires	Montants lus en F CFA		Correction opérée FCFA TTC		Montants corrigés en FCFA		Rang Financier	Observations
	HTVA	TTC	-	+	HTVA	TTC		
<b>NAILINE SARL</b>	223 739 150	264 012 197	3 411 144 Soit 1,29%		220 848 350	260 601 053	3 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b> Erreur de report de quantité a l'item 601.1: Lire 7,3 dans le DAO au lieu de 730 dans le devis
<b>EBM</b>	220 172 720	259 803 810					<b>Non Classé</b>	<b>NON CONFORME</b> ✓ Absence de la carte grise du compacteur rouleau lisse ✓ Certificat de chiffre d'affaires non fourni
<b>EROF</b>	234 123 710	276 265 978	31 529 600 11,41%		207 403 710	244 736 378	1 <sup>er</sup>	<b>CONFORME</b> ✓ Erreur de sommation du montant total de la série 100 : Lire 26 000 000 au lieu 52 720 000 Offre anormalement basse de 4,15% mais acceptable au regard du seuil de tolérance à 5% après confirmation de ses prix conformément l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
<b>Groupelement DONKINO BTP / ARAFAT SERVICES</b>	221 461 695	261 324 800	-	-	221 461 695	261 324 800	4 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b>
<b>EBLC</b>	254 508 950	300 320 561					<b>Non classé</b>	<b>NON CONFORME</b> ✓ Marché similaire fourni mais non conforme (hors période requise dans le DAO) ✓ Références similaires de tous le personnel fournis mais non conforme au critère du DAO
<b>Groupelement SAM COMPANY / DAOUEGA SERVICE</b>	225 792 615	266 435 286					<b>Non classé</b>	<b>NON CONFORME</b> Agrément technique T4+H de l'entreprise DAOUEGA

								SERVICES expiré depuis le 11 Février 2025
<b>T.G.O</b>	217 094 050	256 170 979			217 094 050	256 170 979	<b>2<sup>ème</sup></b>	<b>CONFORME</b>
<b>Groupement BELEMYIDA /BTS SABL</b>	220 504 850	260 195 723		1 652 000 0,6349%	221 904 850	261 847 723	<b>5<sup>ème</sup></b>	<b>CONFORME</b> Erreur de quantité de l'item 504 ; Lire 1500 dans le DAO au lieu de 100 dans le devis
<b>SEG-NA BTP</b>	220 001 680	259 601 982		4 332 960 soit 1,669%	223 673 680	263 934 942	<b>6<sup>ème</sup></b>	<b>CONFORME</b> Erreur de sommation de la série 700 (Non prise en compte des items 701 ,702 ,703 dans le calcul du montant total) : Lire 5 367 000 au lieu de 1 695 000

**Attributaire : EROF** pour un montant de **deux cent sept millions quatre cent trois mille sept cent dix (207 403 710) FCFA** Hors TVA soit **deux cent quarante-quatre millions sept cent trente-six mille trois cent soixante-dix-huit (244 736 378) FCFA** TTC avec un délai d'exécution de **sept (07) mois**.

**LOT11**

Soumissionnaires	Montants lus en F CFA		Correction opérée FCFA TTC		Montants corrigés en FCFA		Rang Financier	Observations
	HTVA	TTC	-	+	HTVA	TTC		
<b>ESA-SERVICES SABL</b>	308 159 732	363 628 484					<b>Non classé</b>	<b>NON CONFORME</b> ✓ Marché similaire non probant
<b>Groupement PHOENIX /MIM</b>	346 373 356	408 720 560					<b>Non classé</b>	<b>NON CONFORME</b> L'entreprise a fourni des documents de transit en lieu et place des cartes grises légalisées comme demandé dans le DAO : ✓ Les deux niveleuses : document de transit de 2021 et 2023 sans fournir la carte grise donc non conforme ✓ Les Bulldozers : document de transit de 2018 et 2020 sans fournir la carte grise donc non conforme ✓ Les deux chargeuses : document de transit de 2015 et 2020 sans fournir la carte grise donc non conforme Les Compacteurs : document de transit de 2020 et 2021 sans fournir la carte grise donc non conforme
<b>Groupement DONKINO BTP / ARAFAT SERVICES</b>	312 425 948	368 662 619			312 425 948	368 662 619	<b>3<sup>ème</sup></b>	<b>CONFORME</b> <b>Attributaire après combinaison</b>
<b>SHAFI SABL</b>	292 395 222	345 026 362			323 635 222	381 889 562	<b>5<sup>ème</sup></b>	<b>CONFORME</b>
<b>Groupement EBC BTP / SEGNA BTP</b>	310 279 576	366 129 900			310 279 576	366 129 900	<b>2<sup>ème</sup></b>	<b>CONFORME</b> Offre anormalement basse de 0,43% mais acceptable au regard du seuil de tolérance à 5% après confirmation de ses prix conformément l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. L'entreprise est déjà attributaire au lot 3.
<b>T.G.O</b>	306 840 936	362 072 304			306 840 936	362 072 304	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>CONFORME</b> Offre anormalement basse de 1,54% mais acceptable au regard du seuil de tolérance à 5% après confirmation de ses prix conformément l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. L'entreprise est déjà attributaire au lot 8.

									<b>NON CONFORME</b> ✓ Agrément technique T4+H de l'entreprise DAOUEGA SERVICES expiré depuis le 11 Février 2025 ; ✓ Lettre de soumission non cachetée ; ✓ Une référence similaire conforme sur deux (02) demandées pour le directeur des travaux ( <b>Référence similaire exigé dans le DAO pour le personnel : construction de piste ou aménagement/réhabilitation/entretien périodique de route en terre pendant la période 2021-2023</b> ) ; ✓ Une référence similaire conforme sur deux (02) demandées pour le chef de chantier ( <b>Référence similaire exigé dans le DAO pour le personnel : construction de piste ou aménagement/réhabilitation/entretien périodique de route en terre pendant la période 2021-2023</b> ) ; ✓ Une référence similaire conforme sur deux (02) demandées pour le chef de chantier ( <b>Référence similaire exigé dans le DAO pour le personnel : construction de piste ou aménagement/réhabilitation/entretien périodique de route en terre pendant la période 2021-2023</b> ) ; ✓ Une référence similaire conforme sur deux (02) demandées pour le Chef d'équipe en topographie ( <b>Référence similaire exigé dans le DAO pour le personnel : construction de piste ou aménagement/réhabilitation/entretien périodique de route en terre pendant la période 2021-2023</b> ).
<b>DAOUEGA SERVICE</b>	311 972 028	368 126 993						<b>Non classé</b>	
<b>Groupement 3C / SOGIT</b>	382 812 386	451 718 615	-	-	382 812 386	451 718 615	7 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b>	
<b>ESSAF</b>	328 027 456	387 072 398	-	-	328 027 456	387 072 398	6 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b>	
<b>EMIP Construction</b>	322 780 922	380 881 488	-	-	322 930 922	381 058 488	4 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b>	
<b>Attributaire : Groupement DONKINO BTP / ARAFAT SERVICES</b> pour un montant de <b>trois cent douze millions quatre cent vingt-cinq mille neuf cent quarante-huit</b> (312 425 948) FCFA Hors TVA soit <b>trois cent soixante-huit millions six cent soixante-deux mille six cent dix-neuf</b> (368 662 619) FCFA TTC avec un délai d'exécution de <b>huit (08) mois</b> .									
<b>LOT12</b>									
Soumissionnaires	Montants lus en F CFA		Correction opérée FCFA TTC		Montants corrigés en FCFA		Rang Financier	Observations	
	HTVA	TTC	-	+	HTVA	TTC			
<b>Groupement GPS BURKINA SARL/ ETF</b>	380 391 700	448 862 206			380 391 700	448 862 206	2 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b> Offre anormalement basse de 0,67% mais acceptable au regard du seuil de tolérance à 5% après confirmation de ses prix conformément l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.	
<b>EKAF SA</b>	420 299 580	495 953 504			420 299 580	495 953 504	8 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b>	
<b>ALLIANCE &amp; CO</b>	381 748 320	450 463 018			381 748 320	450 463 018	3 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b>	

								Offre anormalement basse de 0,31% mais acceptable au regard du seuil de tolérance à 5% après confirmation de ses prix conformément l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
<b>ESSAF</b>	402 753 000	475 248 540			402 753 000	475 248 540	6 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b>
<b>GSS</b>	402 212 800	474 611 104			402 212 800	474 611 104	5 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b>
<b>ELOMA SARL</b>	472 487 180	557 534 872		17 489 252 Soit 3,14%	487 308 580	575 024 124	10 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b> ✓ Erreur de sommation du montant de la Série 300 (Non prise en compte de l'item 301 dans le calcul) : Lire 146 737 080 au lieu de 143 415 680 ✓ Erreur de sommation : Lire 18 500 000 au lieu de 7 000 000 (Non prise en compte des items 801,802,805 dans les calculs de montant total de la série)
<b>EROF</b>	386 520 080	456 093 694			386 520 080	456 093 694	4 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b>
<b>DAOUEGA SERVICES</b>	396 577 514	467 961 466					Non classé	<b>NON CONFORME</b> ✓ Agrément technique T4+H de l'entreprise DAOUEGA SERVICES expiré depuis le 11 Février 2025 ✓ Lettre de soumission non cachetée ; ✓ Une référence similaire conforme sur deux (02) demandées pour le directeur des travaux ( <b>Référence similaire exigé dans le DAO pour le personnel : construction de piste ou aménagement/réhabilitation/entretien périodique de route en terre pendant la période 2021-2023</b> ) ; ✓ Une référence similaire conforme sur deux (02) demandées pour le chef de chantier ( <b>Référence similaire exigé dans le DAO pour le personnel : construction de piste ou aménagement/réhabilitation/entretien périodique de route en terre pendant la période 2021-2023</b> ) ; ✓ Une référence similaire conforme sur deux (02) demandées pour le Chef d'équipe en topographie ( <b>Référence similaire exigé dans le DAO pour le personnel : construction de piste ou aménagement/réhabilitation/entretien périodique de route en terre pendant la période 2021-2023</b> ) ; ✓ Une référence similaire conforme sur deux (02) demandées pour le Chef d'équipe en topographie ( <b>Référence similaire exigé dans le DAO pour le personnel : construction de piste ou aménagement/réhabilitation/entretien périodique de route en terre pendant la période 2021-2023</b> ) ;

<b>Groupement PHOENIX /MIM</b>	421 495 720	497 364 950					<b>Non classé</b>	<b>NON CONFORME</b> L'entreprise a fourni des documents de transit en lieu et place de la carte grise légalisé comme demandé dans le DAO ✓ Les deux niveleuses : document de transit de 2021 et 2023 sans fourni la carte grise donc non conforme ✓ Les Bulldozers : document de transit de 2018 et 2020 sans fourni la carte grise donc non conforme ✓ Les deux chargeuses : document de transit de 2015 et 2020 sans fourni la carte grise donc non conforme Les Compacteurs : document nt de transit de 2020 et 2021 sans fournir la carte grise donc non conforme
<b>GROUPEMENT GROUPE SOCA /SIMCO</b>	379 373 120	447 660 282			379 373 120	447 660 282	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>CONFORME</b> Offre anormalement basse de 0,93% mais acceptable au regard du seuil de tolérance à 5% après confirmation de ses prix conformément l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. L'entreprise est déjà attributaire au lot 09.
<b>Entreprise de L'AVENIR</b>	435 570 698	513 973 424			435 570 698	513 973 424	<b>9<sup>ème</sup></b>	<b>CONFORME</b>
<b>Groupement ECZ BURKINA /EEBTP Sarl-U</b>	408 131 420	481 595 076			408 131 420	481 595 076	<b>8<sup>ème</sup></b>	<b>CONFORME</b>
<b>Attributaire : Groupement GPS BURKINA SARL/ ETF pour un montant de trois cent quatre-vingts millions trois cent quatre-vingt-onze mille sept cents (380 391 700) FCFA Hors TVA soit quatre cent quarante-huit millions huit cent soixante-deux mille deux cent six (448 862 206) FCFA TTC avec un délai d'exécution de neuf (09) mois.</b>								
<b>LOT13</b>								
Soumissionnaires	Montants lus en F CFA		Correction opérée FCFA TTC		Montants corrigés en FCFA		Rang Financier	Observations
	HTVA	TTC	-	+	HTVA	TTC		
<b>NAILINE SARL</b>	215 170 200	253 900 836			215 170 200	253 900 836	<b>5<sup>ème</sup></b>	<b>CONFORME</b>
<b>EBM</b>	203 917 500	240 622 650					<b>Non classé</b>	<b>NON CONFORME</b> ✓ Attestation de mise à disposition du compacteur rouleau lisse fourni sans carte grise ✓ Certificat de chiffre d'affaires non fourni
<b>Groupement ABTP/ SEPS INTERNATIONAL SARL</b>	213 853 375	252 346 983					<b>Non classé</b>	<b>NON CONFORME</b> ✓ Cartes grise de deux (02) Bulldozers non fournies sur deux (02) demandé dans le DAO ✓ Cartes grise de deux (02) Niveleuses non fournies sur deux (02) demandé dans le DAO ✓ Cartes grise de deux (02) chargeurs non fournies sur deux (02) demandé dans le DAO ✓ Cartes grise de deux (02) compacteurs non fournies sur deux (02) demandé dans le DAO
<b>ELOMA SARL</b>	244 060 500	287 991 390			244 060 500	287 991 390	<b>7<sup>ème</sup></b>	<b>CONFORME</b>
<b>Groupement SAM COMPANY /</b>	210 471 750	248 356 665					<b>Non classé</b>	<b>NON CONFORME</b> Agrément technique T4+H de l'entreprise DAOUEGA

DAOUEGA SERVICE								SERVICES expiré depuis le 11 Février 2025
T.G.O	201 750 050	238 065 059			201 750 050	238 065 059	1 <sup>er</sup>	CONFORME L'entreprise est déjà attributaire au lot 08.
Groupement BELEMYIDA /BTS SARL	205 935 600	243 004 008			205 952 600	243 024 068	4 <sup>ème</sup>	CONFORME
Groupement SOTRAC SARL / GPS BURKINA SARL	204 949 700	241 840 646			204 949 700	241 840 646	2 <sup>ème</sup>	CONFORME Attributaire après combinaison
Groupement 3C / SOGIT	242 443 925	286 083 832			242 443 925	286 083 832	6 <sup>ème</sup>	CONFORME
Groupement GROUPE SOCA/SIMCO	205 775 975	242 815 651			205 775 975	242 815 651	3 <sup>ème</sup>	CONFORME

**Attributaire : Groupement SOTRAC SARL / GPS BURKINA SARL** pour un montant de **deux cent quatre millions neuf cent quarante-neuf mille sept cents (204 949 700) FCFA** Hors TVA soit **deux cent quarante et un millions huit cent quarante mille six cent quarante-six (241 840 646) FCFA TTC** avec un délai d'exécution de **sept (07) mois**.

**LOT14**

Soumissionnaires	Montants lus en F CFA		Correction opérée FCFA TTC		Montants corrigés en FCFA		Rang Financier	Observations
	HTVA	TTC	-	+	HTVA	TTC		
SOGEDIS SARL	339 399 971	400 491 966					Non classé	NON CONFORME Marché similaire non probant
Groupement GECAUMINE/ ELOMA	356 109 426	420 209 123			339 379 655	400 467 993	1 <sup>er</sup>	CONFORME ✓ Montant TTC hors rabais : 420 209 123 TTC <b>NB : Rabais proposé par l'entreprise 5% sur les montants Hors taxes et Hors provisions pour le lot 03 et le lot 14</b> Montant après application du rabais de 5% =400 467 993 FCFA TTC
Groupement SOTRAC SARL / GPS BURKINA SARL	337 597 041	398 364 508					Non classé	NON CONFORME -Un (01) chef de chantier fourni sur deux demandé dans le DAO -Un (01) chef d'équipe ouvrage fourni sur deux demandé dans le DAO -un (01) bulldozer fournis sur deux (02) demandé dans le DAO, -Une (01) Pelle chargeuse fourni sur deux (02) demandé dans le DAO -Quatre (04) camions bene fourni sur huit (08) demandé dans le DAO, (01) -un (01) camion-citerne fourni sur deux (02) demandé dans le DAO.
Groupement COGEA International / ABS Group	359 452 521	424 153 975			359 452 521	424 153 975	2 <sup>ème</sup>	CONFORME
ICADE	354 352 991	418 136 529					Non classé	NON CONFORME ✓ Absence d'attestation de travail pour tout le personnel ayant des expériences similaires uniquement qu'avec l'entreprise ECODI SARL autre que l'entreprise ICADE ✓ Marchés similaires non probant

**Attributaire : Groupement GECAUMINE/ ELOMA** pour un montant de **trois cent trente-neuf millions trois cent soixante-dix-neuf mille six cent cinquante-cinq (339 379 655) FCFA** Hors TVA soit **quatre cents millions quatre cent soixante-sept mille neuf cent quatre-vingt-treize (400 467 993) FCFA TTC** avec un délai d'exécution de **Huit (08) mois**.

**LOT15**

Soumissionnaires	Montants lus en F CFA		Correction opérée FCFA TTC		Montants corrigés en FCFA		Rang Financier	Observations
	HTVA	TTC	-	+	HTVA	TTC		
ACCORD BTP	410 302 090	484 156 466					Non classé	NON CONFORME Lettre de soumission non signé

EGCE	414 891 430	489 571 887					Non classé	<b>NON CONFORME</b> Référence similaire non conforme au critère du DAO
ECM SARL	445 808 080	526 053 534	12 390 000 2,355%		435 308 080	513 663 534	2 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b> Erreur de report de la quantité de l'item 602,8 de la piste 3 : Lire 180 dans le DAO au lieu de 480 dans le devis
GANAM TERRASSEMENT SARL	385 316 580	454 673 564					Non classé	<b>NON CONFORME</b> ✓ Code d'éthique et de déontologie non signé; ✓ Bordereau des prix unitaires de la piste 01 non signé; ✓ Attestation de disponibilité signé par une autre personne autre que le conducteur des travaux lui-même.
ESIBF SARL	385 732 910	455 164 834	3 540 000 Soit 0,78 %		382 732 910	451 624 834	1 <sup>er</sup>	<b>CONFORME</b> Offre anormalement basse de 1,31% mais acceptable au regard du seuil de tolérance à 5% après confirmation de ses prix conformément l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. ✓ Erreur de report du prix unitaire de l'item 806 de la piste 01 : lire 4 000 000 dans le DAO au lieu de 5 000 000 dans le devis ; ✓ Erreur de report du prix unitaire de l'item 806 de la pise 2 : lire 4 000 000 dans le DAO au lieu de 5 000 000 dans le devis ; ✓ Erreur de report du prix unitaire de l'item 806 de la pise 3 : lire 4 000 000 dans le DAO au lieu de 5 000 000 dans le devis. <b>Attributaire après combinaison</b>

**Attributaire : Groupement ESIBF SARL** pour un montant de **trois cent quatre-vingt-deux millions sept cent trente-deux mille neuf cent dix** (382 732 910) FCFA Hors TVA soit **quatre cent cinquante et un millions six cent vingt-quatre mille huit cent trente-quatre** (451 624 834) FCFA TTC avec un délai d'exécution de **neuf (09) mois**.

**LOT16**

Soumissionnaires	Montants lus en F CFA		Correction opérée FCFA TTC		Montants corrigés en FCFA		Rang Financier	Observations
	HTVA	TTC	-	+	HTVA	TTC		
Groupement Dynamik services / UBC Sarl	614 229 736	724 791 088	490 365 Soit 0,067%		613 814 172	724 300 723	4 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b> ✓ Discordance des prix à l'item 707 de la piste 01 : Lire 200 000 sur le bordereau et 250 000 sur le devis quantitatif et estimatif, ✓ Discordance des prix à l'item 601.4 de la piste 02: Lire 112 100 sur le bordereau et 112500 sur le devis et estimatif.
SBT2I SARL	637 784 948	752 586 239					Non classé	<b>NON CONFORME</b> ✓ L'entreprise a fourni un diplôme de Technicien supérieur en Génie Civil pour le poste de Directeur des travaux en lieu et place de diplôme d'Ingénieur de conception BTP, génie civil, génie rural ou un ingénieur des travaux en génie civil exigé dans le DAO ; ✓ Attestation de disponibilité de tout le

							personnel fourni uniquement pour le lot 01 au lieu des lot 01, Lot 04 Lot 05 Lot 07. Lot09 et Lot 16. ✓ Marchés similaires non probant.
<b>Groupelement PHOENIX /MIN</b>	676 644 441	798 440 440					<b>NON CONFORME</b> L'entreprise a fourni des documents de transit en lieu et place de cartes grises légalisé comme demandé dans le DAO ✓ Les deux niveleuses : document de transit de 2021 et 2023 sans fournies la carte grise donc non conforme ✓ Les Bulldozers : document de transit de 2018 et 2020 sans fournies la carte grise donc non conforme ✓ Les deux chargeuses : document de transit de 2015 et 2020 sans fournies la carte grise donc non conforme ✓ Les Compacteurs : document nt de transit de 2020 et 2021 sans fournir la carte grise donc non conforme
<b>Groupelement ABTP /SEPS INTERNATIONAL</b>	632 133 460	745 917 483					<b>NON CONFORME</b> ✓ Cartes grise de deux (02) Bulldozers <b>non fournis sur deux (02) demandé dans le DAO</b> ; ✓ Cartes grise de deux (02) Niveleuses <b>non fournis sur deux (02) demandé dans le DAO</b> ; ✓ Cartes grise de deux (02) <b>chargeurs non fournis sur deux (02) demandé dans le DAO</b> ; ✓ Cartes grise de deux (02) compacteurs <b>non fournis sur deux (02) demandé dans le DAO</b> .
<b>E.N.G SARL</b>	585 050 359	690 359 424			585 050 359	690 359 424	<b>CONFORME</b> Offre anormalement basse de 3,70% mais acceptable au regard du seuil de tolérance à 5% après confirmation de ses prix conformément l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. <b>Attributaire après combinaison</b>
<b>EG2S</b>	611 191 341	721 205 782			611 191 341	721 205 782	<b>2<sup>ème</sup></b> <b>CONFORME</b>
<b>ESDP-SA</b>	718 597 433	847 944 971					<b>NON CONFORME</b> ✓ Les garanties de soumission originales fournies sans le numéro de l'avis d'appel d'offre (AAO) ; ✓ Les garanties de soumission fournis en copie non originale et sans page de signature, donc non conforme au point 20.1 des généralités à la section I des instructions aux candidats du présent appel d'offre ; ✓ Lettre de soumission sans le numéro de l'avis d'appel d'offre (AAO) ; ✓ Attestation de ligne de Crédit fourni en photocopie.

<b>Groupement AFRIK LONNYA /GTP</b>	725 331 891	855 891 631		1 589 637 0,1857%	726 679 041	857 481 268	11 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b> Omission du prix unitaire a l'item 601.11 de la deuxième piste, le prix unitaire (le plus élevé du lot) qui de 5 000 lui est appliqué
<b>Groupement KAMA CONCEPT SARL / ZILLA GROUP</b>	621 605 001	733 493 901			621 605 001	733 493 901	7 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b>
<b>EGBTP SARL</b>	727 045 063	857 913 174					<b>Non classé</b>	<b>NON CONFORME</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Bordereau des prix unitaires non signé ;</li> <li>✓ Carte grise non fourni pour :</li> <li>✓ Deux (02) bulldozers</li> <li>L'entreprise a fourni des documents de transit de 2022 en lieu et place des cartes grises</li> <li>✓ ,deux (02) Niveleuses</li> <li>L'entreprise a fourni des documents de transit de 2021 et 2023 en lieu et place des cartes grises</li> <li>✓ Deux Pelles chargeuses</li> <li>L'entreprise a fourni des documents de transit de 2020 en lieu et place des cartes grises</li> <li>✓ Deux (02) compacteurs</li> <li>L'entreprise a fourni des documents de transit de 2022 en lieu et place des cartes grises</li> </ul>
<b>COMOB SARL</b>	620 899 463	732 661 366			620 899 463	732 661 366	6 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b>
<b>ELOMA SARL</b>	701 702 073	828 008 446	1 670 408 0,202%		700 286 473	826 338 038	10 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b> Discordance des prix à l'item 601.8 en lettre (20 000) sur le bordereau et 25000 sur le devis estimatif de la piste 02 : Lire 20 000 au lieu de 25 000 <input type="checkbox"/> Discordance des prix a l'item 706 en lettre (50 000) sur le bordereau et 35000 sur le devis estimatif de la piste 02 : Lire 50 000 au lieu de 35 000
<b>ENTREPRISE DE CONSTRUCTION DE L'HABITAT (EC.HA.)</b>	624 036 285	736 362 816		1 770 000 0,24%	625 536 285	738 132 816	8 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b> Erreur sur le prix unitaire de l'item 801 de la piste 02: Lire 3 500 000 sur le bordereau au lieu de 2 000 000 sur le devis estimatif
<b>Groupement SICOBAT SARL / FASO CONCEPT</b>	613 285 001	723 676 301			613 285 001	723 676 301	3 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b>
<b>Groupement ECZ BURKINA / EEBTP Sarl-U</b>	612 009 171	722 170 822		3 540 000 0,49%	615 009 171	725 710 822	5 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b> Omission du prix unitaire a l'item 506 de la piste 01 : le prix unitaire du soumissionnaire ayant le prix le plus élevé à cet item (3000) lui est appliqué
<b>GSS</b>	637 818 285	752 625 576		11 844 840 Soit 1,57%	647 856 285	764 470 416	9 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Erreur de prix unitaire a l'item 402 de la piste 01 sur le bordereau (5000) et 4500 sur le devis estimatif</li> <li>✓ Erreur de prix unitaire a l'item 402 de la piste 1 sur le bordereau (5000) et 4500 sur le devis estimatif ;</li> <li>✓ Erreur de prix unitaire a l'item 402 de la piste 2 sur le bordereau (5000) et 4500 sur le devis estimatif</li> </ul>

**Attributaire : E.N.G SARL** pour un montant de **cinq cent quatre-vingt-cinq millions cinquante mille trois cent cinquante-neuf (585 050 359)** FCFA Hors TVA soit **six cent quatre-vingt-dix millions trois cent cinquante-neuf mille quatre cent vingt-quatre (690 359 424)** FCFA TTC avec un délai d'exécution de **dix (10) mois**.

**LOT17**

Soumissionnaires	Montants lus en F CFA		Correction opérée FCFA TTC		Montants corrigés en FCFA		Rang Financier	Observations
	HTVA	TTC	-	+	HTVA	TTC		
<b>Groupeement BTC Sarl/ EJF Sarl</b>	411 438 847	485 497 840		1 698 900 Soit 0,35%	412 878 593	487 196 740	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>CONFORME</b> Omission du prix unitaire de l'item 602.9, le prix unitaire de 10 000 FCFA lui est appliqué.
<b>ACCORD BTP SARL</b>	423 576 997	499 820 856					<b>Non classé</b>	<b>NON CONFORME</b> Lettre de soumission non signé.
<b>ESA-SERVICES SARL</b>	421 545 070	497 423 183					<b>Non classé</b>	<b>NON CONFORME</b> ✓ Marché similaire non probant ;

**Attributaire : Groupeement BTC Sarl/ EJF Sarl** pour un montant de **quatre cent onze millions quatre cent trente-huit mille huit cent quarante-sept (411 438 847)** FCFA Hors TVA soit **quatre cent quatre-vingt-cinq millions quatre cent quatre-vingt-dix-sept mille huit cent quarante (485 497 840)** FCFA TTC avec un délai d'exécution de **neuf (09) mois**.

**LOT18**

Soumissionnaires	Montants lus en F CFA		Correction opérée FCFA TTC		Montants corrigés en FCFA		Rang Financier	Observations
	HTVA	TTC	-	+	HTVA	TTC		
<b>GSS</b>	450 727 476	531 858 422			450 727 476	531 858 422	<b>4<sup>ème</sup></b>	<b>CONFORME</b>
<b>Groupeement LACONCORDE BURKINA / GENERAL IMMO</b>	452 716 889	534 205 929					<b>Non classé</b>	<b>NON CONFORME</b> Marché similaire non conforme
<b>EKAF SA</b>	432 285 076	510 096 390			432 285 076	510 096 390	<b>3<sup>ème</sup></b>	<b>CONFORME</b> <b>Attributaire après combinaison</b>
<b>ESDP-SA</b>	488 988 983	577 007 000					<b>Non classé</b>	<b>NON CONFORME</b> ✓ Les garanties de soumission originales fournies sans le numéro de l'avis d'appel d'offre (AAO) ; ✓ Les garanties de soumission fournis en copie non originale et sans page de signature, donc non conforme au point 20.1 des généralités à la section I des instructions aux candidats du présent appel d'offre ; ✓ Lettre de soumission sans le numéro de l'avis d'appel d'offre (AAO) ; ✓ Attestation de ligne de Crédit fourni en photocopie.
<b>E.N.G SARL</b>	431 890 061	509 630 272			417 022 978	492 087 114	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>CONFORME</b> ✓ Offre anormalement basse de 1,40% mais acceptable au regard du seuil de tolérance à 5% après confirmation de ses prix conformément l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. ✓ Erreur de report du prix unitaire de l'item 303 de la piste 01 : Lire 3500 sur le bordereau au lieu de 3000 sur le DQE ✓ Erreur de sommation du montant total de la piste 01 Lire 82 223 538 au lieu de 290 477 638 ✓ Discordance entre le prix unitaire sur le bordereau et sur le devis à l'item 802 de la piste 02 : Lire 1 000 000 sur le bordereau au lieu de 2 000 000 sur le devis.

								L'entreprise est déjà attributaire au lot 16.
<b>Groupement GPS Burkina Sarl / ETF</b>	431 858 806	509 593 391			431 858 806	509 593 391	2 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b> L'entreprise est déjà attributaire au lot 12.

**Attributaire : EKAF SA** pour un montant de **quatre cent trente-deux millions deux cent quatre-vingt-cinq mille soixante-seize (432 285 076)** FCFA Hors TVA soit **cinq cent dix millions quatre-vingt-seize mille trois cent quatre-vingt-dix (510 096 390)** FCFA TTC avec un délai d'exécution de **neuf (09) mois**.

**LOT19**

Soumissionnaires	Montants lus en F CFA		Correction opérée FCFA TTC		Montants corrigés en FCFA		Rang Financier	Observations
	HTVA	TTC	-	+	HTVA	TTC		
<b>SIFA SA</b>	445 361 350	525 526 393	932 200 Soit 0,177%		444 571 350	524 594 193	4 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b> Erreur de report du prix unitaire l'item 806 : lire 6 000 000 dans le DAO au lieu de 7 000 000 dans le Devis
<b>Groupement UBC/ABC</b>	425 225 815	501 766 462			425 225 815	501 766 462	2 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b> <b>Attributaire après combinaison</b>
<b>EBLC</b>	470 830 800	555 580 344					<b>Non classé</b>	<b>NON CONFORME</b> ✓ Marché similaire fourni mais non conforme (hors période requise dans le DAO) Références similaires de tous le personnel fournis mais non conforme au critère du DAO
<b>Groupement BTC Sarl /EJF Sarl</b>	420 881 880	496 640 618		15 800 200 Soit 3,18%	434 271 880	512 440 818	3 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b> Omission du prix unitaire de l'item 506 : Le prix le plus élevé des soumissionnaires du lot a été appliqué (6 500)
<b>ESDP-SA</b>	472 379 995	557 408 394					<b>Non classé</b>	<b>NON CONFORME</b> ✓ Les garanties de soumission originales fournies sans le numéro de l'avis d'appel d'offre (AAO) ; ✓ Les garanties de soumission en copie fourni non originale et sans page de signature, donc non conforme au point 20.1 des généralités à la section I des instructions aux candidats du présent appel d'offre ✓ Lettre de soumission sans le numéro de l'avis d'appel d'offre ✓ Attestation de ligne de Crédit fourni en photocopie
<b>ESIBF SARL</b>	413 837 125	488 327 808			413 837 125	488 327 808	1 <sup>er</sup>	<b>CONFORME</b> Offre anormalement basse de 1,67% mais acceptable au regard du seuil de tolérance à 5% après confirmation de ses prix conformément l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. L'entreprise est déjà attributaire au lot 15.
<b>Groupement SOCA / SIMCO</b>	481 441 700	568 101 206			481 441 700	568 101 206	5 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b>
<b>Groupement 3C/SOGIT</b>	498 634 127	588 388 270			498 634 127	588 388 270	6 <sup>ème</sup>	<b>CONFORME</b>

**Attributaire : Groupement UBC /ABC** pour un montant de **quatre cent vingt-cinq millions deux cent vingt-cinq mille huit cent quinze (425 225 815)** FCFA Hors TVA soit **cinq cent un millions sept cent soixante-six mille quatre cent soixante-deux (501 766 462)** FCFA TTC avec un délai d'exécution de **neuf (09) mois**.

**LOT20**

Soumissionnaires	Montants lus en F CFA		Correction opérée FCFA TTC		Montants corrigés en FCFA		Rang Financier	Observations
	HTVA	TTC	-	+	HTVA	TTC		
<b>SOGEDIS SARL</b>	417 988 401	493 226 313					<b>Non classé</b>	<b>NON CONFORME</b> Marché similaire non probant

<b>Groupement UBC/ABC</b>	423 950 071	500 261 084			423 950 071	500 261 084	<b>2<sup>ème</sup></b>	<b>CONFORME</b>
<b>Groupement 3MES-COM/ARAFAT SERVICE</b>	417 470 692	492 615 417			417 470 692	492 615 417	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>CONFORME</b> Offre anormalement basse de 1,53% mais acceptable au regard du seuil de tolérance à 5% après confirmation de ses prix conformément l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
<b>Groupement BTC Sarl /EJF Sarl</b>	417 216 840	492 315 871		76 473 440 Soit 15,53%	482 024 840	568 789 311	<b>4<sup>ème</sup></b>	<b>CONFORME</b> ✓ Omission du prix unitaire de l'item 305 : Le prix le plus élevé des soumissionnaires du lot lui a été appliqué (5000) ✓ Erreur de report du prix unitaire de l'item 806 : Lire 6 000 000 au lieu 7 000 000 Erreur de sommation du montant total : Non prise en compte du montant total de la série 300
<b>ESDP-SA</b>	468 576 780	552 920 600					<b>Non classé</b>	<b>NON CONFORME</b> ✓ Les garanties de soumission originales fournies sans le numéro de l'avis d'appel d'offre (AAO) ; ✓ Les garanties de soumission en copie fourni non originale et sans page de signature, donc non conforme au point 20.1 des généralités à la section I des instructions aux candidats du présent appel d'offre ; ✓ Lettre de soumission sans le numéro de l'avis d'appel d'offre ; ✓ Attestation de ligne de Crédit fourni en photocopie.
<b>EMIP CONSTRUCTION</b>	450 978 910	532 155 114			450 978 910	532 155 114	<b>3<sup>ème</sup></b>	<b>CONFORME</b>
<b>Groupement 3C/SOGIT</b>	506 159 487	597 268 195			506 159 487	597 268 195	<b>6<sup>ème</sup></b>	<b>CONFORME</b>
<b>Groupement LACONCORDE BURKINA / GENERAL IMMO</b>	427 790 947	504 793 317					<b>Non classé</b>	<b>NON CONFORME</b> Marché similaire non conforme
<b>SEG-NA BTP</b>	496 438 125	585 796 988			497 780 125	587 380 548	<b>5<sup>ème</sup></b>	<b>CONFORME</b> ✓ Erreur de quantité à l'item 706 : lire 9 au lieu de 10 sur le Devis quantitatif et estimatif ; ✓ Erreur de sommation de la série 700 Lire 4 542 000 au lieu de 1 700 000.
<b>Attributaire :</b> Groupement 3MES-COM/ARAFAT SERVICE pour un montant de <b>quatre cent dix-sept millions quatre cent soixante-dix mille six cent quatre-vingt-douze</b> (417 470 692) FCFA Hors TVA soit <b>quatre cent quatre-vingt-douze millions six cent quinze mille quatre cent dix-sept</b> (492 615 417) FCFA TTC avec un délai d'exécution de neuf (09) mois.								



# RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

## AGENCE DE L'EAU DU MOUHOUN

**DEMANDE DE PRIX N°2025-12/GIP-AEM/CB/CA/DG/PRM du 21/05/2025 POUR L'ACQUISITION DE DIFFERENTS MATERIELS TECHNIQUES AU PROFIT DE LA L'AGENCE DE L'EAU DU MOUHOUN (3LOTS). Financement : Budget AEM/Gestion 2025/CFE. Publication de l'avis : Quotidien n°4154—du mercredi 04 juin 2025 page 88. Convocation de la CCAM n° 2025-036/GIP-AEM/CB/CA/DG/PRM du 10 juin 2025.**

**Nombre de plis reçus : Deux (02). DATE DE DELIBERATION : le 13 juin 2025**

**Lot 1 : Acquisition d'un KIT multi paramètre pour le suivi de la qualité de l'eau  
Enveloppe prévisionnelle : 9 800 000 TTC**

Soumissionnaire	Montant lu		Montant corrigé		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
<b>SISE</b>		<b>9 995 780</b>			<b>Conforme. Offre hors enveloppe</b>
<b>Proposition d'attribution</b>	<b>INFRUCTUEUX</b>				

**Lot 2 : Acquisition et installation de trois (03) sondes automatiques à télétransmissions pour le suivi des eaux souterraines; Enveloppe prévisionnelle : 21 000 000 TTC**

Soumissionnaire	Montant lu		Montant corrigé		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
<b>SISE</b>		<b>20 998 100</b>			<b>Conforme</b>
<b>Proposition d'attribution</b>	<b>SISE pour un montant de Vingt millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille cent (20 998 100) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.</b>				

**Lot 3 : Acquisition d'une ADCP (Acoustic Doppler Current Profiler)  
Enveloppe prévisionnelle : 45 000 000 TTC**

Soumissionnaire	Montant lu		Montant corrigé		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
<b>ABM EXPERTISES AFRICA</b>	<b>35 507 600</b>	<b>41 898 968</b>			<b>Conforme</b>
<b>Proposition d'attribution</b>	<b>ABM EXPERTISES AFRICA pour un montant de Quarante et un millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent soixante-huit (41 898 968) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires</b>				

**DEMANDE DE PRIX A COMMANDE N°2025-13/GIP-AEM/CB/CA/DG/PRM 26/05/2025 POUR LA LOCATIONS DE SALLE DE REUNION CLIMATISEE AVEC SONORISATION DE SOIXANTE-DIX (70) PLACES EN MOYENNE LORS DES ACTIVITES DE LA DIRECTION GENERALE DE L'AGENCE DE L'EAU DU MOUHOUN (03 LOTS). Financement : Budget AEM/Gestion 2025/CFE./ Publication de l'avis : Quotidien N°4153 du mardi 03 juin 2025 page 37. Convocation de la CCAM N°2025-035/GIP-AEM/CB/CA/DG/PRM du 09 juin 2025. Nombre de plis reçus : Un (01). DATE DE DELIBERATION : le 12 Juin 2025**

**Lot 1 : location de salle de réunion climatisé avec sonorisation de soixante-dix (70) places en moyenne lors des activités de la Direction Générale de l'Agence de l'eau du Mouhoun à Dédougou, Tougan et Boromo  
Enveloppe : 1 600 000 TTC**

Soumissionnaire	Montant lu		Montant Corrigé		Observations
	Min HTVA/TTC	Max HTVA/TTC	Min HTVA/TTC	Max HTVA/TTC	
<b>NEANT</b>					
<b>Proposition d'attribution</b>	<b>INFRUCTUEUX POUR ABSENCE D'OFFRES</b>				

**Lot 2 : location complémentaire de salle de réunion climatisé avec sonorisation de soixante-dix (70) places en moyenne lors des activités de la Direction Générale de l'Agence de l'eau du Mouhoun à Koudougou  
Enveloppe : 2 550 000 TTC ; 0,85M = 2 071 606**

Soumissionnaire	Montant lu		Montant corrigé			observations
	Min HTVA	Max HTVA	Min HTVA	Max HTVA	MIN TTC	
<b>VILLAGE LAAFI</b>	<b>930 000</b>	<b>1 922 000</b>				<b>Conforme</b>
<b>Proposition d'attribution</b>	<b>VILLAGE LAAFI pour un montant minimum de Neuf cent trente mille (930 000) francs CFA HTVA et un montant maximum d'Un million neuf cent vingt-deux mille (1 922 000) francs CFA HTVA pour l'année budgétaire 2025</b>					

Lot 3 : location complémentaire de salle de réunion climatisé avec sonorisation de soixante-dix (70) places en moyenne lors des activités de la Direction Générale de l'Agence de l'eau du Mouhoun à Bobo-Dioulasso et Gaoua					
Enveloppe : 4 950 000 TTC					
Soumissionnaire	Montant lu		Montant Corrigé		Observations
	Min HTVA/TTC	Max HTVA/TTC	Min HTVA/TTC	Max HTVA/TTC	
NEANT					
<b>Proposition d'attribution</b> INFRUCTUEUX POUR ABSENCE D'OFFRES					

**DEMANDE DE PRIX A COMMANDE N°2025-14/GIP-AEM/CB/CA/DG/PRM 26/05/2025 POUR LA LIVRAISON DE PAUSE-CAFE ET DEJEUNER AU PROFIT DE LA DIRECTION GENERALE DE L'AGENCE DE L'EAU DU MOUHOUN (03 LOTS). Financement : Budget AEM/Gestion 2025/CFE. Publication de l'avis : Quotidien N°4153 du mardi 03 juin 2025 page 38. Convocation de la CCAM N°2025-035/GIP-AEM/CB/CA/DG/PRM du 09 juin 2025. Nombre de plis reçus : Cinq (05). DATE DE DELIBERATION : le 12 Juin 2025.**

Lot 1 : livraison de Pause-Café et Déjeuner complémentaire à Koudougou					
Enveloppe prévisionnelle : Lot 1 : 4 944 000 TTC					
Soumissionnaire	Montant lu		Montant corrigé		Observations
	Min HTVA/TTC	Max HTVA/TTC	Min HTVA	Max HTVA	
OSWE SERVICE	1 750 000 HTVA / 1 925 000 TTC	3 605 000 HTVA/ 3 965 000 TTC			
CROSSROADS CAFE	1 782 000 TTC	3 670 920 TTC			
VILLAGE LAAFI	1 700 000 HTVA	3 502 000 HTVA			
<b>Proposition d'attribution</b> INFRUCTUEUX POUR INSUFFISANCE DU DOSSIER					

Lot 2 : livraison de Pause-Café et Déjeuner complémentaire à Bobo-Dioulasso et Gaoua						
Enveloppe prévisionnelle : Lot 2 : 12 648 000 TTC						
Soumissionnaire	Montant lu		Montant corrigé			Observations
	Min HTVA/TTC	Max HTVA/TTC	Min HTVA	Max HTVA	MIN TTC	
CROSSROADS CAFE	4 408 360 TTC	9 292 823 TTC				
Haidara Service Traiteur	3 850 000 TTC	8 115 800 TTC				
<b>Proposition d'attribution</b> INFRUCTUEUX POUR INSUFFISANCE DU DOSSIER						

Lot 3 : livraison de Pause-Café et Déjeuner complémentaire à Dédougou						
Enveloppe prévisionnelle : Lot 3 : 3 000 000 TTC						
Soumissionnaire	Montant lu		Montant corrigé			Observations
	Min	Max	Min HTVA	Max HTVA	MIN TTC	
OSWE SERVICE	1 350 000 HTVA 1 485 000 TTC	2 250 000 HTVA 2 475 000 TTC				
CROSSROADS CAFE	1 370 962 TTC	2 284 937 TTC				
Haidara Service Traiteur	1 155 000 TTC	1 925 000 TTC				
RESTAURANT AMOUNA	1 275 000 HTVA	2 125 000 HTVA				
<b>Proposition d'attribution</b> INFRUCTUEUX POUR INSUFFISANCE DU DOSSIER						

### CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE BANFORA

**DEMANDE DE PRIX N° 2025-12/MS/SG/CHR-BFR/DG/PRM DU 02 MAI 2025 POUR L'ACQUISITION DE FOURNITURES ET PRODUITS DE BANQUE DE SANG AU PROFIT DU CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE BANFORA. Financement : Budget CHR Banfora, Exercice 2025**

**Lot unique :** Acquisition de fournitures et produits de Banque de sang au profit du Centre hospitalier régional de Banfora.

**Publication de l'avis :** Quotidien N° 4153 du mardi 03 juin 2025. **Date d'ouverture :** 12 juin 2025 - **Date de délibération :** 12 juin 2025

**Nombre de plis reçus :** Lot unique un (01) plis

Soumissionnaires	Montants en F CFA		Observations	Rang
	Lus	Corrigés		
<b>LOT UNIQUE :</b> Acquisition de fournitures et produits de banque de sang au profit du Centre hospitalier régional de Banfora				
UNIVERS BIO MEDICAL SARL	24 994 300 HT	Néant	Conforme pour l'essentiel	1 <sup>er</sup>
<b>ATTRIBUTAIRE PROVISoire :</b> UNIVERS BIO MEDICAL SARL pour un montant de vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingt-quatorze mille trois cents (24 994 300) francs CFA HT avec un délai de livraison de trente (30) jours.				

### REGON DES CASCADES

**Le résultat de la Demande de Prix N° 2025-005/ RCAS/ CR/ SG/ PRCP du 15/05/2025 Relative l'acquisition d'équipement et de matériel médico-technique au profit des formations sanitaires de la région des Cascades. Financement : Budget du Conseil régional des Cascades (subvention FMDL), gestion 2025. Publication de l'avis : Quotidien N° 4153 du mardi du 03 juin 2025. Référence de la convocation de la commission d'attribution des marchés Publics (CRAM) : lettre n° 2025-059/RCAS/CR/SG/PRCP du 10 juin 2025. Date d'ouverture des plis : 12/06/2025. Nombre de plis reçus : Lot1 (deux (02) plis), Lot 2 (un (01) plis), Lot3 (un (01) plis), et Lot4 (un (01) plis)**

**Date de délibération :** 12/06/2025

**Lot 1 : Acquisition d'équipement médico-technique au profit du Centre Hospitalier Régional de Banfora. Montant prévisionnel : 20 000 000**

Total des Offres techniquement et financièrement conforme en TTC : 15 812 000 = 15 812 000

Moyenne des offres en TTC : 15 812 000/1 = 15 812 000

Moyenne pondérée en TTC : (0,6\*20 000 000) + (0,4\*15 812 000) = 18 324 800

Borne inférieure en TTC : (0,85\*18 324 800) = 15 576 080

N°	Soumissionnaires	Montant Lu F.CFA		Montant Corrigé F.CFA		Rang	Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
01	KAFANDO DISTRIBUTION DE MATERIEL MEDICAL SARL	-	18 187 500	-	-	Non Classée	<b>Non Conforme :</b> Agrément fourni non conforme à celui exigé dans le dossier de demande de prix.
02	SANNI BIOSYSTEM SARL	13 400 000	15 812 000	-	-	1 <sup>er</sup>	<b>Conforme</b>
<b>ATTRIBUTAIRE PROVISoire</b>		Entreprise SANNI BIOSYSTEM SARL pour son offre d'un montant de treize millions quatre cent mille (13 400 000) Francs CFA Hors TVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours.					
<b>Lot 2 : Acquisition d'équipement médico-technique au profit du Centre Médical de Niangoloko. Montant prévisionnel : 20 000 000</b>							

Total des Offres techniquement et financièrement conforme en TTC : 18 443 000 = <b>18 443 000</b>							
Moyenne des offres en TTC : 18 443 000 /1 = <b>18 443 000</b>							
Moyenne pondérée en TTC : (0,6*20 000 000) + (0,4*18 443 000) = <b>19 377 200</b>							
Borne inférieure en TTC : (0,85*19 377 200) = <b>16 470 620</b>							
N°	Soumissionnaires	Montant Lu F.CFA		Montant Corrigé F.CFA		Rang	Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
01	SANNI BIOSYSTEM SARL	15 770 000	18 443 000	-	-	1 <sup>er</sup>	<u>Conforme</u>
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE		Entreprise SANNI BIOSYSTEM SARL pour son offre d'un montant de dix-huit millions quatre cent quarante-trois mille (18 443 000) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours.					

<b>Lot 3 : Acquisition d'équipement médico-technique au profit du Centre Médical avec Antenne de Sindou.</b> Montant prévisionnel : 20 000 000							
Total des Offres techniquement et financièrement conforme en TTC : 19 570 000 = <b>19 570 000</b>							
Moyenne des offres en TTC : 19 570 000/1 = <b>19 570 000</b>							
Moyenne pondérée en TTC : (0,6*20 000 000) + (0,4*19 570 000) = <b>19 828 000</b>							
Borne inférieure en TTC : (0,85*19 828 000) = <b>16 853 800</b>							
N°	Soumissionnaires	Montant Lu F.CFA		Montant Corrigé F.CFA		Rang	Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
01	SANNI BIOSYSTEM	19 300 000	19 570 000	-	-	1 <sup>er</sup>	<u>Conforme</u>
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE		Entreprise SANNI BIOSYSTEM pour son offre d'un montant de dix-neuf millions cinq cent soixante-dix mille (19 570 000) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours.					

<b>Lot 4 : Acquisition d'équipement médico-technique au profit du Centre de Santé et de Promotion Sociale de Ouou.</b> Montant prévisionnel : 20 000 000							
Total des Offres techniquement et financièrement conforme en TTC : 16 200 000 = <b>16 200 000</b>							
Moyenne des offres en TTC : 16 200 000/1 = <b>16 200 000</b>							
Moyenne pondérée en TTC : (0,6*20 000 000) + (0,4*16 200 000) = <b>18 420 240</b>							
Borne inférieure en TTC : (0,85*18 420 240) = <b>15 708 204</b>							
N°	Soumissionnaires	Montant Lu F.CFA		Montant Corrigé F.CFA		Rang	Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
01	SANNI BIOSYSTEM	15 000 000	16 200 000	-	-	1 <sup>er</sup>	<u>Conforme</u>
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE		Entreprise SANNI BIOSYSTEM pour son offre d'un montant de seize millions deux cent mille (16 200 000) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours.					

**Le résultat de la Demande de Prix N° 2025-004/ RCAS/ CR/ SG/ PRCP du 10/04/2025 Relative l'acquisition de matériel scolaire pour les salles de cours du Centre Universitaire de Banfora. Financement :** Budget du Conseil régional des Cascades (subvention FMDL), gestion 2025.  
**Publication de l'avis :** Quotidien N°4149-4150 du 28 mai et 29 mai 2025 et son additif N°4152 du 02 juin 2025. **Référence de la convocation de la commission d'attribution des marchés Publics (CRAM) :** lettre n° 2025-058/RCAS/CR/SG/PRCP du 03 juin 2025  
**Date d'ouverture des plis :** 09/06/2025. **Nombre de plis reçus :** neuf (09). **Date de délibération :** 09/06/2025

<b>Lot Unique : Acquisition de matériel scolaire pour les salles de cours de l'Université de Banfora.</b> Montant prévisionnel : 55 000 000					
Total des Offres techniquement et financièrement conforme en TTC : 49 587 140+41 583 214+42 975 600+50 232 600+52 132 400+37 701 000 = <b>274 211 954</b>					
Moyenne des offres en TTC : 274 211 954/6 = <b>45 701 992</b>					
Moyenne pondérée en TTC : (0,6*55 000 000) + (0,4*45 701 992) = <b>51 280 797</b>					
Borne inférieure en TTC : (0,85*51 280 797) = <b>43 588 677</b>					
Marge tolérée en TTC : (43 588 677) - (0,05*43 588 677) = <b>41 409 243</b>					

N°	Soumissionnaires	Montant Lu F.CFA		Montant Corrigé F.CFA		Rang	Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
01	SAGA SERVICES	42 023 000	49 587 140	-	-	3 <sup>ème</sup>	<u>Conforme</u>
02	SODIKAD	35 240 000	41 583 200	35 240 012	41 583 214	1 <sup>er</sup>	Avec une correction opérée dans le devis suite à une différence de prix dans l'item 7. du bordereau des prix unitaires : 450 000 en chiffre et quatre cent cinquante milles trois en lettres, entrainant une variation du devis de +0,0006%
03	APMA	39 595 000	46 722 100	-	-	Non Classée	<b>Non Conforme :</b> Absence du reçu d'achat dans le dossier du soumissionnaire
04	JEHO NISSI Sarl	38 720 000	45 689 600	-	-	Non Classée	<b>Non Conforme :</b> Absence du reçu d'achat dans le dossier du soumissionnaire
05	FAT PRESTATIONS	36 420 000	42 975 600	-	-	2 <sup>ème</sup>	<u>Conforme</u>
06	ENTREPRISE CONGO ASSAMI ET FRERE	42 570 000	50 232 600	-	-	4 <sup>ème</sup>	<u>Conforme</u>
07	DOLGNAN LOGISTIC	44 180 000	52 132 400	-	-	5 <sup>ème</sup>	<u>Conforme</u>
08	NOVA CONSTRUCTION	39 787 820	46 949 628	-	-	Non Classée	<b>Non Conforme :</b> Aucune proposition de spécifications techniques fournie pour tous les items et absence de prospectus et de catalogue pour mieux étayer son offre
09	ENTREPRISE DE CONSTRUCTION ET DE PRESTATION DE SERVICES (ECB-SERVICES)	31 950 000	37 701 000	-	-	Offre anormalem ent basse	<u>Conforme</u>
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE		Entreprise SODIKAD pour un montant de quarante-sept millions cinq cent quatre-vingt-trois mille deux cent quatorze (47 583 214) Francs CFA TTC après une augmentation des quantités aux items 1 (+150) et 2 (+150), soit une variation de 14,42 % de son offre, avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					

**REGION DU CENTRE**

**Demande de prix à commandes N°2025-03/MS/SG/ANSSEAT/DG/PRM du 15 avril 2025 pour l'acquisition de fournitures de bureau et d'imprimés administratifs au profit l'ANSSEAT.** Financement : Budget de l'ANSSEAT, EXERCICE 2025, Publication : Quotidien N° 4139 - 4140 du mercredi 14 et jeudi 15 mai 2025, Lettre de convocation CAM : n°2025-067/MS/SG/ANSSEAT/DG/PRCP du 19/05/2025, Nombre de plis reçus : Dix-huit (18) plis pour le lot (01) treize (13) plis pour le lot (02). Date de dépouillement : 23/05/2025. Date de délibération : 23/05/2025

Soumissionnaires	Lot 1 : l'acquisition de fourniture de bureau								Observations
	Montant HT en F CFA lu	Montant TTC en F CFA lu	Montant HT en F CFA lu	Montant TTC en FCFA lu	Montant HT en F CFA corrigé	Montant TTC en F CFA corrigé	Montant HT en F CFA corrigé	Montant TTC en F CFA corrigé	
	Minimum		Maximum		Minimum		Maximum		
DECO SERVICE	8 478 050		16 949 050	-	8 478 050	-	17 149 050	20 235 879	<b>RECEVABLE/Conforme</b> 7 <sup>ème</sup> Correction au niveau de l'item 45 Quantité maximum 40 au lieu de 20 chez le soumissionnaire soit une augmentation de 200 000 F Taux de variation égal 200 000/16 949 050= 1,18%
IP COM	-	8 729 994	-	21 893 720			21 893 720	-	<b>Offre déséquilibrée</b> pour cause : Item 1 agrafes canon pour photocopieur à 250 000 F pour un paquet de 3 Item 8 Stylo à bille bleu à 30 000 F pour un paquet de 50 Item 30 enveloppes A6 auto collant a 30 000 pour un paquet de 25 enveloppes. Item 51 sous chemises à 82 000 pour un de 250 unités Item 36 marqueur gros bout à 45 000 le paquet de 10
PLANETE SERVICE		9 797 540		20 310 750			9 797 540		Conforme 5 <sup>ème</sup>
BO SERVICE SARL		9 796 567		20 026 370			9 796 567		<b>Offre déséquilibrée</b> pour cause : Item 1 agrafes canon pour photocopieur à 141 750 F pour un paquet de 3 Item 16 chemises à pochette à 56 250 le paquet de 25.
MAAR SARL		9 658 418		9 658 418			19 600 862		Conforme 4 <sup>ème</sup>
SAKANDE INOUSSA TELECOM	7 391 000		20 600 000		5 617 160		15 656 000		Rabais de 24% accordé <b>Offre déséquilibrée</b> pour cause : Item 30 enveloppes A6 auto collant a 78 000 pour un paquet de 25 enveloppes. Item 36 marqueur gros bout à 92 000 le paquet de 10. Item 51 sous chemises à 82 000 pour un de 250 unités Item 52 spirales de 12 mm pour reliure a 64 000 pour un paquet de 100 Item 53 spirales de 14 mm pour reliure à 64 000 pour un paquet de 100 Contre des montants unitaires de 6 000 pour les items 54 et 55 qui correspondent a des spirales de 16 et 22 mm
DMS	7 706 250		16 512 000		7 706 250		16 512 000	19 484 160	Conforme 3 <sup>ème</sup>
A ET D SUPERFICIE	7 984 950		6 292 141		21 174 800		16 685 742		Rabais de 21.2% accordé <b>Offre déséquilibrée</b> pour cause : <b>Item 33</b> feuilles intercalaires à 58 000 F pour un paquet de 12 unités. <b>Item 51</b> sous chemises à 100 000 pour un de 250 unités <b>Item 52</b> spirales de 12 mm pour reliure a 48 000 pour un paquet de 100 <b>Item 53</b> spirales de 14 mm pour reliure à 48 000 pour un paquet de 100

								Contre des montants unitaires de 8000 pour les <b>items 54 et 55</b> qui correspondent à des spirales de 16 et 22 mm	
UST SARL	7 874 500		7 874 500		17 712 200		17 712 000	<b>Offre déséquilibrée</b> pour cause : <b>Item 3</b> agrafeuses 8/4 à 25 000 F/unité <b>Item 29</b> enveloppes A5 autocollantes à 18 000 pour un paquet de 25 <b>Item 30</b> enveloppes A6 autocollantes à 75 000 pour un paquet de 25 <b>Item 31</b> enveloppes blanches fenêtres transparentes à 20 000 pour un paquet de 25 <b>Item 51</b> sous chemises à 25 000 pour un paquet de 250 unités	
FZ SERVICE		9 825 034		20 212 810 TTC		8 339 800 HT avant remise 7 839 412 HT après remise Montant TTC après remise 9 250 506 TTC	19 950 043	<b>Conforme</b> <b>6<sup>ème</sup></b> Remise de 6% Anormalement basse mais repêché par les 5% de tolérance 19 000 041+5%x = 19 000 041 égal 19 950 043	
ETB		7 960 280		7 960 280		21 418 180	21 418 180	<b>Offre déséquilibrée</b> pour cause : Item 36 marqueur gros bout à 300 000 F le paquet de 10.	
PEA		9 983 693		9 983 785		20 281 582	20 281 759	<b>Offre déséquilibrée</b> pour cause : Item 5 bracelet élastiques grand format 65 597F pour une boîte de 1000. Item 32 feuilles de demande quadrillées à 32 766 F le paquet de 50 feuilles. Item 60 trombones géante à 32 250 F pour un carton de 10 trombones	
WARSI	7 501 600		16 951 900		7 501 600		16 951 900	20 003 242	<b>Conforme</b> <b>1<sup>er</sup></b> Augmentation Item 12 de 50 à 60 soit 10x27 000 égal 270 000 Item 22 de 40 à 60 soit 20x3500 égal 70 000 Item 24 de 35 à 50 soit 15x14 500 égal 217 500 Item 30 de 10 à 30 soit 20x5900 égal 118 000 Item 43 de 300 à 410 soit 110x14 100 égal 1 551 000 Item 46 de 40 à 50 soit 10x5000 égal 50 000 Item 47 de 40 à 50 soit 10x4000 égal 40 000 Item 58 de 40 à 60 soit 20x4000 égal 80 000 Égal 2 492 500 HT Montant TTC 2 941 150 Taux de variation 20 003 242 / 2 941 150 égal 14,70% Nouveau montant hors taxes égal 16 951 900+2 492 500=19 444 400 F

LEADER COMMERCE DU FASO		8 183 831		6 935 450 HT avant remise 5 592 747 HT après remise Montant TTC après remise 6 599 441 TTC			19 397 076		16 438 200 HT avant remise 13 255 764 HT après remise Montant TTC après remise 15 641 802 TTC 16 423 892	<b>Conforme</b> Rabais de 19,36% accordé Anormalement basse même après les 5% de marge de tolérance 15 641 802+5%15 641 802 égal 16 423 892
SGL			12 552 043					12 552 043		<b>Non – conforme</b> Absence de montant minimum et maximum (lettre de soumission)
STC SARL		10 920 222		10 920 222			23 083 160		23 083 160	<b>Offre déséquilibrée</b> pour cause : Item 1 agrafes canon pour photocopieur à 125 000 F pour un paquet de 3 Item 16 chemises à pochette à 127 200 F le paquet de 25.
OU DIS	4 927 250		17 531 050		4 940 250			17 531 050		Correction au niveau de l'item 58 Erreur de calcul chez le soumissionnaire montant minimum de 5 000 trouvé au lieu de 18 000 soit une augmentation de 8 000 Taux de variation égal 8 000/4 927 250= 0,16% <b>Offre déséquilibrée</b> pour cause : Item 1 Agrafes -X1 Canon pour photocopieur a 500 F pour un paquet de 3 Item 36 marqueur gros bout à 475 000 F le paquet de 10.
ECO AFRIQUE		8 961 628		18 969 680			8 961 628		19 918 164	<b>Conforme</b> <sup>2</sup> Anormalement basse même repêché par les 5% de tolérance 18 969 680+5%18 969 680 égal 19 918 164
<b>Attributaire provisoire</b>	<b>Lot 1 : Acquisition de Fournitures de bureau</b> <b>WARSI</b> : pour l'acquisition de fournitures de bureau, pour un montant minimum hors taxe de <b>sept millions cinq cent un mille six cents (7 501 600)</b> Francs CFA et un montant maximum hors taxes de <b>dix-neuf millions quatre cent quarante-quatre mille quatre cents (19 444 400)</b> Francs CFA, avec un délai d'exécution de trente (30) jours pour chaque commande									
<b>Soumission- naires</b>	<b>Lot 2 : l'acquisition d'imprimés administratifs</b>									<b>Observa-tions</b>
	<b>Montant HT en F CFA lu</b>	<b>Montant TTC en F CFA lu</b>	<b>Montant. HT en F CFA lu</b>	<b>Montant TTC en FCFA lu</b>	<b>Montant. HT en F CFA corrigé</b>	<b>Montant TTC en F CFA corrigé</b>	<b>Montant. HT en F CFA corrigé</b>	<b>Montant TTC en F CFA corrigé</b>		
	<b>Minimum</b>		<b>Maximum</b>		<b>Minimum</b>		<b>Maximum</b>			
DJES MULTI SERVICE	2 367 000	_	4 235 000	_	2 367 000	_	4 235 000	4 997 300		<b>Conforme</b> Mais anormalement basse même après 5% de tolérance 4 997 300+5% de 4 997 300 F égal 5 247 165 F
TIK NEERE SARL	_	4 059 200	_	7 776 200		4 059 200	_	7 776 200		<b>Offre déséquilibrée</b> car pendant qu'il propose l'entête ANSSEAT à 5000F prix unitaire a l'item 3, il propose l'entête Ministère de la santé à 250 000 F à l'item 4
AZA SERVICE	3 730 000		6 640 000		3 730 000		6 640 000	7 835 200		<b>Conforme</b> <sup>3</sup>

HORIZON SERVICE	3 550 000	3 550 000	6 300 000	6 300 000	7 434 000	<p><b>Conforme 1er</b> Anormalement basse mais repêché par les 5% de marge de tolérance 7 434 000+5% de 7 434 000 égal 7 805 700</p> <p><b>Augmentation</b> Item 3 de 50 à 66 soit 16x50 000 égal 800 000 F Item 5 de 500 à 700 soit 200x500 égal 100 000 F Égal 900 000 HT Montant TTC 1 062 000 F Taux de variation 1 062 000 / 7 434 000 égal 14,29% Le Nouveau montant hors taxes égal 6 300 000 F + 900 000 F = <b>7 200 000 F.</b></p>
KHALIL NEGOCE INTERNATIONAL	4 613 210	8 068 250	4 613 210	8 068 250	<p><b>Conforme 4<sup>ème</sup></b></p>	
RENACOM	3 994 300	7 788 000	3 994 300	7 788 000	<p><b>Offre déséquilibrée</b> car pendant qu'il propose le DCQ a 48 800F prix unitaire a l'item 1, il propose le carnet PV à 6000 F à l'item 2 Aussi Pendant qu'il propose l'entête ANSSEAT a 11 000F prix unitaire a l'item 3, il propose l'entête Ministère de la santé à 75 000 F à l'item 4</p>	
PHILS MEDIA SERVICE	3 888 100	7 375 000	3 888 100	7 375 000	<p><b>Offre déséquilibrée</b> car pendant qu'il propose le DCQ a 42 000F prix unitaire a l'item 1, il propose le carnet PV à 10000 F à l'item 2</p>	
DIGI PRINT	3 456 320	6 456 320	3 456 320	6 354 920	<p><b>Offre déséquilibrée</b> car pendant qu'il propose l'entête ANSSEAT a 15000F prix unitaire a l'item 3, il propose l'entête Ministère de la santé à 75 000 F à l'item 4</p>	
MILENIUM HIGH COM	4 657 696	7 992 140	4 657 696	7 992 140	<p><b>Conforme 5<sup>ème</sup></b></p>	
DECLIQ SARL	3 599 000	7 847 000	3 599 000	7 847 000	<p><b>Offre déséquilibrée</b> car pendant qu'il propose l'entête ANSSEAT a 5000F prix unitaire a l'item 3, il propose l'entête Ministère de la santé à 750 000 F à l'item 4</p>	
RAMS LUX	3 570 000	6 700 000	3 570 000	6 700 000	<p><b>Offre déséquilibrée</b> car pendant qu'il propose l'entête ANSSEAT a 72000F prix unitaire a l'item 3, il propose l'entête Ministère de la santé à 390 000 F à l'item 4</p>	
STC SARL	4 200 800	7 268 800	4 200 800	7 268 800	<p><b>Conforme 2<sup>ème</sup></b> Anormalement basse mais repêché par les 5% de 7 268 800+5% de 7 268 800 égal 7 632 240</p>	
OU DIS	3 450 000	6 830 000	3 450 000	6 830 000	<p><b>Offre déséquilibrée</b> car pendant qu'il propose le DCQ a 37 300F prix unitaire a l'item 1, il propose le carnet PV à 5000 F à l'item 2 Aussi Pendant qu'il propose l'entête ANSSEAT a 22 500F prix unitaire a l'item 3, il propose l'entête Ministère de la santé à 265 000 F à l'item 4</p>	
ETB	3 740 600	6 808 600	3 740 600	6 808 600	<p><b>Offre déséquilibrée</b> car pendant qu'il propose l'entête ANSSEAT a 50 000F prix unitaire a l'item 3, il propose l'entête Ministère de la santé à 250 000 F à l'item 4 Aussi, le prix de 2500 f par fiche de stock a l'item 5 est déséquilibré</p>	

<b>Attribution Provisoire</b>	<b>Lot 2 : Acquisition d'imprimés administratifs</b> <b>HORIZON SERVICE</b> : pour un montant minimum hors taxe de <b>trois millions cinq cent cinquante mille (3 550 000) Francs CFA</b> et un montant maximum hors taxes de <b>sept millions deux cent mille (7 200 000) Francs CFA</b> , avec un délai d'exécution de trente (30) jours pour chaque commande
-------------------------------	--

**GOVERNORAT DU CENTRE/OUAGA**

**RESULTATS ADDITIF DE L'AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET N°2024-002/MATM/RCEN/GVTO/SG/SAF DU 25 NOVEMBRE 2024 RELATIF A LA PRESELECTION DE FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES POUR L'ANNEE 2025 AU PROFIT DU GOUVERNORAT DU CENTRE/OUAGA.**  
**Financement : Budget de l'Etat, Exercice : 2025.**

**Avis publié dans le Quotidien N°4022 du lundi 02 décembre 2024. Nombre de plis reçus : 515. Date de dépouillement : 16 décembre 2024**

**RUBRIQUE I: FOURNITURES**

**N° 1 : ACQUISITION DE FOURNITURES DE BUREAU**

N°	IFU	NOM DU SOUSMISSIONNAIRE	ADRESSE	OBSERVATIONS
1	00196953 U	UNION TECHNIQUE ET COMMERCIALE SARL	70 47 17 05/78 10 13 90	RETENU
2	00178237 G	WENDINGUETA BK TECHNOLOGIE	64 61 18 87	RETENU
3	0026912 E	ROBOD CORP SARL	63 02 54 89	RETENU
4	00208518 A	ANGELS CORPORATION	56 53 10 48	RETENU
5	00153367 T	EXCELLENCE TD SARL	70 23 29 45	RETENU
6	00154658 P	3 K DESIGN SERVICES	62 14 64 64	RETENU
7	00112266 T	SAHEL OIL	75 13 00 23	RETENU
8	00207300 E	2i BARRA	53 30 82 30	RETENU

**N° 2 : ACQUISITION DE MATERIELS INFORMATIQUES ET PERI-INFORMATIQUES**

N°	IFU	NOM DU SOUSMISSIONNAIRE	ADRESSE	OBSERVATIONS
1	00196953 U	UNION TECHNIQUE ET COMMERCIALE SARL	70 47 17 05/78 10 13 90	RETENU
2	00178237 G	WENDINGUETA BK TECHNOLOGIE	64 61 18 87	RETENU
3	00153367 T	EXCELLENCE TD SARL	70 23 29 45	RETENU
4	00207300 E	2i BARRA	53 30 82 30	RETENU

**N° 3 : ACQUISITION DE PRODUITS DIVERS**

N°	IFU	NOM DU SOUSMISSIONNAIRE	ADRESSE	OBSERVATIONS
1	00196953 U	UNION TECHNIQUE ET COMMERCIALE SARL	70 47 17 05/78 10 13 90	RETENU
2	00178237 G	WENDINGUETA BK TECHNOLOGIE	64 61 18 87	RETENU
3	0026912 E	ROBOD CORP SARL	63 02 54 89	RETENU
4	00153367 T	EXCELLENCE TD SARL	70 23 29 45	RETENU
5	00208518 A	ANGELS CORPORATION	56 53 10 48	RETENU
6	00112266 T	SAHEL OIL	62 14 64 64	RETENU
7	00154658 P	3 K DESIGN SERVICES	62 14 64 64	RETENU
8	00207300 E	2i BARRA	53 30 82 30	RETENU

**RUBRIQUE II: PRESTATIONS ET SERVICES**

**N° 1 : ENTRETIEN ET NETTOYAGE DE BATIMENTS INTERIEUR**

N°	IFU	NOM DU SOUSMISSIONNAIRE	ADRESSE	OBSERVATIONS
1	00036483 J	CARDOT	78.65.84.09/54.80.73.82	RETENU
2	00195748 K	EKANOF	78.97.70.74/70.77.83.28	RETENU
3	0026912 E	ROBOD CORP SARL	63 02 54 89	RETENU
4	00208518 A	ANGELS CORPORATION	56 53 10 48	RETENU
5	00154658 P	3 K DESIGN SERVICES	62 14 64 64	RETENU

**N° 2 : ENTRETIEN DE BATIMENTS EXTERIEUR**

N°	IFU	NOM DU SOUSMISSIONNAIRE	ADRESSE	OBSERVATIONS
1	00208518 A	ANGELS CORPORATION	56 53 10 48	RETENU
2	0026912 E	ROBOD CORP SARL	63 02 54 89	RETENU
3	00154658 P	3 K DESIGN SERVICES	62 14 64 64	RETENU

**N° 3 : ENTRETIEN ET REPARATION DE VEHICULES A DEUX (02) ROUES**

N°	IFU	NOM DU SOUSMISSIONNAIRE	ADRESSE	OBSERVATIONS
1	00208518 A	ANGELS CORPORATION	56 53 10 48	RETENU
2	0026912 E	ROBOD CORP SARL	63 02 54 89	RETENU

**N° 4 : ENTRETIEN ET REPARATION DE MATERIELS INFORMATIQUES**

N°	IFU	NOM DU SOUSMISSIONNAIRE	ADRESSE	OBSERVATIONS
1	00196953 U	UNION TECHNIQUE ET COMMERCIALE SARL	70 47 17 05/78 10 13 90	RETENU
2	00178237 G	WENDINGUETA BK TECHNOLOGIE	64 61 18 87	RETENU
3	00153367 T	EXCELLENCE TD SARL	70 23 29 45	RETENU
4	00207300 E	2i BARRA	53 30 82 30	RETENU

**N° 5 : ENTRETIEN ET REPARATION DE PHOTOCOPIEURS ET TOUT MATERIEL INFORMATIQUE**

N°	IFU	NOM DU SOUSMISSIONNAIRE	ADRESSE	OBSERVATIONS
1	00196953 U	UNION TECHNIQUE ET COMMERCIALE SARL	70 47 17 05/78 10 13 90	RETENU
2	00178237 G	WENDINGUETA BK TECHNOLOGIE	64 61 18 87	RETENU
	00153367 T	EXCELLENCE TD SARL	70 23 29 45	RETENU

**N° 6 : RESTAURATION ET PRESTATIONS DIVERSES**

N°	IFU	NOM DU SOUSMISSIONNAIRE	ADRESSE	OBSERVATIONS
1	00208518 A	ANGELS CORPORATION	56 53 10 48	RETENU
2	00178237 G	WENDINGUETA BK TECHNOLOGIE	64 61 18 87	RETENU
3	0026912 E	ROBOD CORP SARL	63 02 54 89	RETENU
	00154658 P	3 K DESIGN SERVICES	62 14 64 64	RETENU

**REGION DU CENTRE-NORD**

Demande de prix N°2025-01/RCNR/PSNM/CKYA/SG/DABF pour la réalisation d'infrastructures diverse dans la commune de Kaya (lot 1 et lot 2).

Financement : budget communal exercice 2025 : Fonds Propres. Publication de l'avis : Revue des marchés publics, quotidien N° 4120 - Jeudi 17 avril 2025, page 70. Nombre de concurrents : lot 1 : 04 ; lot 2 : 05. Date de dépouillement : 28 avril 2025						
Soumissionnaires	Montant lu en F CFA HT	Montant lu en F CFA TTC	Montant corrigé en F CFA HT	Montant corrigé en F CFA TTC	Observations	Rang
<b>Lot 1 : Construction d'un bloc de 3 salles de classes+ bureau+ magasin à Zargongo B dans la commune de Kaya</b> Seuils anormaux du lot 1 : M = 26 313 835 0,85M = 22 366 760 1,15M = 30 260 910 Tolérance 5% = 21 248 422						
BENEWEDE CONSTRUCTION LA REFERENCE	18 610 410	-	18 610 410	-	Conforme	1 <sup>er</sup>
FIRST AFRIQUE CONSTRUCTION	22 217 045	26 216 113	21 952 045	25 903 413	-Erreur sur total école a trois classes + magasin+ bureau : bon montant 21 687 045 au lieu de 21 952 045 soit une variation de -1,20% - pièces administratives non fournies suivant correspondance sans numéro du 28/04/2025 Non conforme	-
EDIFICE D'AFRIQUE	20 336 870	-	20 336 870	-	Conforme	2 <sup>ème</sup>
ENTREPRISE RAPIDE SERVICE	22 003 770	25 964 449	-	-	- pièces administratives non fournies suivant correspondance sans numéro du 28/04/2025 Non conforme	-
<b>Lot 2 : Réalisation de trois blocs de latrine à trois postes au secteur 6 dans la commune de Kaya</b> Seuils anormaux du lot 2 : M = 21 629 971 0,85M = 18 385 476 1,15M = 24 874 467 Tolérance 5% = 17 466 202						
ETF/BATHINY	15 368 363	18 134 668	15 368 363	18 134 668	Conforme	2 <sup>ème</sup>
NOUMANE SERVICE BTP	14 862 345	17 537 567	14 862 345	17 537 567	Conforme	1 <sup>er</sup>
FIRST AFRIQUE CONSTRUCTION	18 859 523	22 254 237	-	-	- pièces administratives non fournies suivant correspondance sans numéro du 28/04/2025 Non conforme	-
EDIFICE D'AFRIQUE	16 791 660	-	-	-	-Le chef de chantier n'a pas les trois (03) ans d'expérience requise par le dossier d'appel à concurrence -absence de CAP en maçonnerie pour SAWADOGO Urbain Non conforme	-
ENTREPRISE RAPIDE SERVICE	16 910 340	19 954 201	-	-	- pièces administratives non fournies suivant correspondance sans numéro du 28/04/2025 Non conforme	-
Attributaires provisoires	<b>Lot 1 :</b> BENEWEDE CONSTRUCTION LA REFERENCE pour un montant de dix-huit millions six cent dix mille quatre cent dix (18 610 410) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours. <b>Lot 2 :</b> NOUMANE SERVICE BTP pour un montant de dix-sept millions cinq cent trente-sept mille cinq cent soixante-sept (17 537 567) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.					

Synthèse relative à la manifestation d'intérêt n°01 relative à la constitution de paniers de prestataires en vue de demandes de cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit de la DRESRI-CN. Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : 09 Janvier 2025. Références de la publication de l'avis : **QMP N°4040** du jeudi 26 décembre 2024 ; Nombre de plis reçus : Financement : Budget de l'Etat, **Esercice 2025**.

N°	N° IFU	ENTREPRISE	Numéro de téléphone	Observations
<b>Lot1 : Matières, matériels, outillage et fournitures diverses au profit de la DRESRI-CN.</b>				
01	00115101V	GRACIA SHOPPING CENTRE	70-57-08-58	Retenu
02	00041820P	PRESTIGE BUSINESS CENTER (PBC)	71-33-43-63	Retenu
03	00138934L	CAPWELL	70-20-62-00	Retenu
04	00046478K	GLOBAL SERVICE	70-26-68-34	Retenu
05	00253039R	BONIA DISTRIBUTION	79-73-05-07	Retenu
06	00196478D	BARAKA IMMOBILIE SERVICE	66-71-46-29	Retenu
07	00197361C	LORMAT INDUSTRIE SARL	60-08-51-39	Retenu
08	00096084M	SHOLACOM SERVICE	70-80-20-37	Retenu
09	00252683J	ENTREPRISE DEDOGO DISTRIBUTION	70-66-56-98	Retenu
10	00182615K	UNIVERS SERVICES SARL	71-22-23-95	Retenu
11	00232842M	EBMCG	72-23-37-40	Retenu
12	00113861S	LOGANT FILS SARL	70-20-29-70	Retenu
13	00205423G	RH-DISTRIBUTION	70-20-29-70	Retenu
14	00173773N	NABAS-NOOGO SERVICE	71-12-14-51	Retenu
15	00106836E	FOBANA SOLAR	01-37-37-11	Retenu
16	00108820Y	SITA SERVICE	70-06-11-74	Retenu
17	00023270X	OBB	78-01-99-01	Retenu
18	00122991G	GLOBAL CORPORATION	70-56-01-24	Retenu
19	00026842E	DANY'S MULTI-SERVICE WENDKUNI	76-45-63-39	Retenu
20	00068665G	BURKINA CONFECTION	70-10-76-69	Retenu
21	00054886N	PRESTIGE SERVICE INTERNATIONAL	70-31-63-73	Retenu
22	00008995H	NOTRE DAME DES MERVEILLES	70-25-52-35	Retenu
23	00234517V	LEADER COMMERCE RAPIDE	79-67-60-24	Retenu
24	00101319U	ESPOIR SERVICES	64-85-85-86	Retenu

25	00033478M	EQUIPES SERVICES	70-22-51-38	Retenu
26	00234498M	AFRICA NERWAYA CENTER	76-06-76-51	Retenu
27	00025536P	ITT SARL	70-22-25-28	Retenu
28	00088419Y	SOPROMIC	74-99-66-92	Retenu
29	00124821A	BENI BUSINESS INERNATIONAL	72-16-58-88	Retenu
30	00232344C	GLORIA CONFERENCE CENTER	70-73-12-85	Retenu
31	00072671L	MULTI-SERVICE LE PAVILLON VERT	70-26-82-30	Retenu
<b>Lot 2 : Acquisition et entretien de matériels et consommables informatiques Au profit de la DRESRI-CN</b>				
01	00115101V	GRACIA SHOPPING CENTRE	70-57-08-58	Retenu
02	00041820P	PRESTIGE BUSINESS CENTER(PBC)	71-33-43-63	Retenu
03	00138934L	CAPWELL	70-20-62-00	Retenu
04	00046478K	GLOBAL SERVICE	70-26-68-34	Retenu
05	00196478D	BARAKA IMMOBILIE SERVICE	66-71-46-29	Retenu
06	00197361C	LORMAT INDUSTRIE SARL	60-08-51-39	Retenu
07	00253039K	BONIA DISTRIBUTION	79-73-05-07	Retenu
08	00096084M	SHOLACOM SERVICE	70-80-20-37	Retenu
09	00252683J	ENTREPRISE DEDOGO DISTRIBUTION	70-66-56-98	Retenu
10	00182615K	UNIVERS SERVICES SARL	71-22-23-95	Retenu
11	00232842M	EBMCG	67-35-44-44	Retenu
12	00113861S	LOGANT FILS SARL	70-20-29-70	Retenu
13	00205423G	RH-DISTRIBUTION	70-20-29-70	Retenu
14	00173773N	NABAS-NOOGO SERVICE	71-12-14-51	Retenu
14	00234517V	LEADER COMMERCE RAPIDE	79-67-60-24	Retenu
16	00101319U	ESPOIR SERVICES	64-85-85-86	Retenu
17	00033478M	EQUIPES SERVICES	70-22-51-38	Retenu
18	00234498M	AFRICA NERWAYA CENTER	76-06-76-51	Retenu
19	00025536P	ITT SARL	70-22-25-28	Retenu
20	00088419Y	SOPROMIC	74-99-66-92	Retenu
21	00124821A	BENI BUSINESS INERNATIONAL	72-16-58-88	Retenu
22	00232344C	GLORIA CONFERENCE CENTER	70-73-12-85	Retenu
23	00072671L	MULTI-SERVICE LE PAVILLON VERT	70-26-82-30	Retenu
<b>Lot 3 : Prestation de restauration</b>				
01	00253039K	BONIA DISTRIBUTION	79-73-05-07	Retenu
02	00048602T	CLEAN HYGIENE SERVICE	70 71 78 78	Retenu
03	00052154M	RESTAURANT HOSANNA	76 52 72 22	Retenu
04	00116532L	RESTAURANT CARREFOUR	77 18 48 83	Retenu
05	00115101V	GRACIA SHOPPING CENTRE	70-57-08-58	Retenu
06	00108820Y	SITA SERVICE	70-06-11-74	Retenu
07	00234517V	LEADER COMMERCE RAPIDE	79-67-60-24	Retenu
08	00101319U	ESPOIR SERVICES	64-85-85-86	Retenu
09	00033478M	EQUIPES SERVICES	70-22-51-38	Retenu
10	00234498M	AFRICA NERWAYA CENTER	76-06-76-51	Retenu
11	00025536P	ITT SARL	70-22-25-28	Retenu
10	00088419Y	SOPROMIC	74-99-66-92	Retenu
12	00124821A	BENI BUSINESS INERNATIONAL	72-16-58-88	Retenu
13	00232344C	GLORIA CONFERENCE CENTER	70-73-12-85	Retenu
14	00072671L	MULTI-SERVICE LE PAVILLON VERT	70-26-82-30	Retenu

**Manifestation d'intérêt N° 2025 – 001/RCNR/PSNM/CPSA du 06 janvier 2025 pour la constitution d'une base de données de fournisseurs et prestataire de la Commune de Pensa ; Date d'ouverture des plis : 15 Janvier 2025 ;**

**Référence de la publication de l'avis : revue des marchés publics N° 4048 – Mardi 07 janvier 2025. Nombre de plis reçu à l'heure : 120**

N°	N° IFU	Agrément technique	Désignations	Numéro de téléphone	Observations
<b>Lot 1 : matières, matériels, outillage et fournitures divers</b>					
1	00198043 M	.....	GETEE	70-60-48-68	Retenu
2	00153798 K	.....	SOPAM	65-02-27-47	Retenu
3	00091682 U	.....	WENDYAM SERVICES	70-28-69-14	Retenu
4	00222375 S	....	WENDYAM BUILDING SARL	76-16-66-03	Retenu
5	00299174 H	.....	TMT	55-16-50-31	Retenu
6	00007103 M	.....	SOCIETE LE POTIFANE SARL	69-06-12-38	Retenu
7	00180029 N	.....	ETS MARC IEME JUMEAUX	71-41-26-30	Retenu
8	00202630 A	.....	SOCIETE MAM SERVICES SARL	66 66 60 15	Retenu

9	00120798 H	.....	SERVICE GENERAL D'ELECTRICITE	70-77-08-60	Retenue
10	00005648 M	B2 N°5576 et N° 23-049/ W/AEP Fn2,Fa2,Fd2	EBYF	70-25-32-10	Retenue
11	00173491 H	B2 N° 5792	FASNE SERVICE SARL	78-29-00-04	Retenue
12	00093708 P	...	GROUP UNIVERSEL	63-02-09-02	Retenue
13	00187308 F	...	VICTOIRE MULTI PRESTATION	78-25-74-61	Retenue
14	00110484 W	A3 N° 2024-087	MEDITEK FASO	75-93-93-54	Retenue
15	00186635 M	A3 N° 2024-056	BOOSTER SYSTEMES SARL	69-38-83-83	Retenue
16	00142190 U	A3 N° 2024-055	COSMED PLUS SARL	55-17-83-83	Retenue
17	00103142 G	.....	FIDELIS HOSPI SERVICES	69-23-92-76	Retenue
18	00223982 N	A2 A3 N° 2024-035	MEHDIFA	56-78-35-78	Retenue
19	00088734 A	.....	POUIRE SARL	62-38-38-38	Retenue
20	00103137 J	.....	YELEMBE DISTRIB	73-00-94-94	Retenue
21	00223200 N	A3 N° 2024-077	MERLINE GLOBAL GROUPEMENT TRADING M2GT	71-41-89-89	Retenue
22	00130304 V	....	BKAS SARL	78-22-72-56	Retenue
23	00193542 B	....	COMPAGNIE GENERALE DE SERVICES - BT SARL CGS-BT	70-72-91-42	Retenue
24	00139951 F	B1 N° 5528	WEND-PUIRE MOBILIER ET QERVICES	71-41-41-93	Retenue
25	00213493 Y	.....	GROUPE DDM	78-21-42-22	Retenue
26	00047021 V	.....	IMANE SERVICES	78-90-70-76	Retenue
27	00131262 E	...	Entreprise Noblesse Agence	74-55-71-32	Retenue
28	00197547 A	.....	Entreprise Bamogo Sambo Moumouni et Frères E.B.S.M	70-09-92-75	Retenue
29	00017480 A	B4 : N° 4081	Etablissements Bamogo Sambo Moumouni et Frères E.B.S.M-FRERES	70-00-98-56	Retenue
30	00055153 Z	.....	MICROSOFT KAYA	70-99-55-39	Retenue
31	00122102 K	.....	MAKANGO	78-54-50-00	Retenue
32	00012629 H	....	ENIRAF SARL	70-21-26-62	Retenue
33	00135997 C	.....	AVIELA	76-95-89-65	Retenue
34	00063383	.....	BEC	76-71-10-71	Retenue
35	00058604 A	.....	YASBA	70-10-18-78	Retenue
36	00205478 F	.....	NERWAYA CARGO GROUPEMENT CHINE AFRIQUE	78-11-97-34	Retenue
37	00211550 F	.....	E-M-S-P	73-40-24-99	Retenue
38	00036826 T	.....	UNIVERSAL COMMERCIAL	70-10-86-54	Retenue
39	00125412 R	.....	GOLF PRESTATIONS ET SERVICES	71-15-49-68	Retenue
40	00182902 P	N° 2024-0013	NABMANEGUEM CONSTRUCTION ET SERVICES	55-22-15-76	Retenue
41	00045119 R	.....	LIBRAIRIE PAPETERIE ILDO	78-07-06-94	Retenue
42	00159247 K	ATI-2023-024	AFRICA PROUD TRADING SARL	70-09-09-86	Retenue
43	00063564 W	ATI-2021-186	ONED INTERNATIONAL	70-25-43-72	Retenue
44	00025963 F	....	KISWENDSIDA SERVICES	70-53-79-57	Retenue
45	00084543 K	ATI-2020-160	SOCIETE INTERNATIONALE D'INDUSTRIE ET DE COMMERCE (SIIC)	70-25-43-56	Retenue
46	<b>00165424 N</b>	.....	ENTREPRISE LIBERTE PLUS	<b>78-96-55-37</b>	Retenue
47	00155167 V	B1 : 5443	Entreprise Gelwesla et Frères (EGF)	72-26-99-01	Retenue
48	00161101 V	....	NOUR SERVICE	73-00-97-19	Retenue
49	00067834 Y	....	DATALOFT	70-75-43-19	
50	00146615 M	....	TRIGONE SERVICES	78-21-52-38	
<b>Lot 2 : loyer et charge locative</b>					
51	00202630 A	.....	SOCIETE MAM SERVICES SARL	66 66 60 15	Retenue
52	00073647 E	...	E.S.A.B	71-57-28-52	Retenue
53	00110484 W	A3 N° 2024-087	MEDITEK FASO	75-93-93-54	Retenue
54	00130304 V	....	BKAS SARL	78-22-72-56	Retenue
55	00193542 B	....	COMPAGNIE GENERALE DE SERVICES - BT SARL CGS-BT	70-72-91-42	Retenue
56	00139951 F	B1 N° 5528	WEND-PUIRE MOBILIER ET QERVICES	71-41-41-93	Retenue
57	00213493 Y	.....	GROUPE DDM	78-21-42-22	Retenue
58	00058604 A	.....	YASBA	70-10-18-78	Retenue
59	00193542 B	.....	CGS-BT SARL	70-72-91-42	Retenue
60	00052158 X	.....	LABAIKA EGCN	71-51-90-02	Retenue
61	<b>00165424 N</b>	.....	ENTREPRISE LIBERTE PLUS	<b>78-96-55-37</b>	Retenue
<b>Lot 3 : acquisition et entretien de matériels et consommables informatiques</b>					
62	00110484 W	A3 N° 2024-087	MEDITEK FASO	75-93-93-54	Retenue
63	00139951 F	B1 N° 5528	WEND-PUIRE MOBILIER ET QERVICES	71-41-41-93	Retenue
64	00213493 Y	.....	GROUPE DDM	78-21-42-22	Retenue
65	00047021 V	.....	IMANE SERVICES	78-90-70-76	Retenue
66	00055153 Z	ATI-2023-318 du 05/01/2024	MICROSOFT KAYA	70-99-55-39	Retenue
67	00045119 R	.....	LIBRAIRIE PAPETERIE ILDO	78-07-06-94	Retenue
68	00159247 K	ATI-2023-024	AFRICA PROUD TRADING SARL	70-09-09-86	Retenue
69	00063564 W	ATI-2021-186	ONED INTERNATIONAL	70-25-43-72	Retenue
70	00084543 K	ATI-2020-160	SOCIETE INTERNATIONALE D'INDUSTRIE ET DE COMMERCE (SIIC)	70-25-43-56	Retenue
71	00161101 V	....	NOUR SERVICE	73-00-97-19	Retenue
<b>Lot 4 : réalisation et entretien de bâtiments</b>					
72	00219324 F	B2 N° 6312	ARC CONSTRUCTION SARL	70-08-14-49	Retenue
73	00005648 M	B2 N°5576 ET N° 23- 049/W/AEP Fn2,Fa2,Fd2	EBYF	70-25-32-10	Retenue

74	00173491 H	B2 N° 5792	FASNE SERVICE SARL	78-29-00-04	Retenue
75	00093708 P	...	GROUP UNIVERSEL	63-02-09-02	Retenue
76	00187308 F	...	VICTOIRE MULTI PRESTATION	78-25-74-61	Retenue
77	00110484 W	A3 N° 2024-087	MEDITEK FASO	75-93-93-54	Retenue
78	00139951 F	B1 N° 5528	WEND-PUIRE MOBILIER ET QSERVICES	71-41-41-93	Retenue
79	00213493 Y	.....	GROUPE DDM	78-21-42-22	Retenue
80	00017480 A	B4 : N° 4081	Etablissements Bamogo Sambo Moumouni et Frères E.B.S.M-FRERES	70-00-98-56	Retenue
81	00155167 V	B1 : 5443	Entreprise Gelwesla et Frères (EGF)	72-26-99-01	Retenue
82	00205478 F	.....	NERWAYA CARGO GROUPAGE CHINE AFRIQUE	78-11-97-34	Retenue
83	00182902 P	N° 2024-0013	NABMANEGUEM CONSTRUCTION ET SERVICES	55-22-15-76	Retenue
<b>Lot 5 : entretien et maintenance de matériels informatiques, bureautiques, véhicules à deux (02) roues</b>					
84	00073647 E	...	E.S.A.B	71-57-28-52	Retenue
85	00110484 W	A3 N° 2024-087	MEDITEK FASO	75-93-93-54	Retenue
86	00139951 F	B1 N° 5528	WEND-PUIRE MOBILIER ET QSERVICES	71-41-41-93	Retenue
87	00213493 Y	.....	GROUPE DDM	78-21-42-22	Retenue
88	00125412 R	.....	GOLF PRESTATIONS ET SERVICES	71-15-49-68	Retenue
89	00155167 V	B1 : 5443	Entreprise Gelwesla et Frères (EGF)	72-26-99-01	Retenue
90	00205478 F	.....	NERWAYA CARGO GROUPAGE CHINE AFRIQUE	78-11-97-34	Retenue
91	00055153 Z	ATI-2023-318 du 05/01/2024	MICROSOFT KAYA	70-99-55-39	Retenue
92	00023006 P	.....	GARAGE SOUGR - NOOMA	70-29-49-31	Retenue
<b>Lot 6 : prestation de nettoyage</b>					
93	00091682 U	.....	WENDYAM SERVICES	70-28-69-14	Retenue
94	00222375 S	....	WWENDYAM BUILDING SARL	76-16-66-03	Retenue
95	00299174 H	.....	TMT	55-16-50-31	Retenue
96	00007103 M	.....	SOCIETE LE POTIFANE SARL	69-06-12-38	Retenue
97	00219324 F	B2 N° 6312	ARC CONSTRUCTION SARL	70-08-14-49	Retenue
98	00219324 F	B2 N° 6312	ARC CONSTRUCTION SARL	70-08-14-49	Retenue
99	00180029 N	.....	ETS MARC IEME JUMEAUX	71-41-26-30	Retenue
100	00157036 W	....	ET-M-K	76-10-35-55	Retenue
101	00110484 W	A3 N° 2024-087	MEDITEK FASO	75-93-93-54	Retenue
102	00130304 V	....	BKAS SARL	78-22-72-56	Retenue
103	00139951 F	B1 N° 5528	WEND-PUIRE MOBILIER ET QSERVICES	71-41-41-93	Retenue
104	00213493 Y	.....	GROUPE DDM	78-21-42-22	Retenue
105	00052158 X	.....	LABAIKA EGCN	71-51-90-02	Retenue
106	00081608 U	.....	Agronomie - Bio	70-22-70-72	Retenue
107	00000337 W	.....	ETIFA	70-26-82-15	Retenue
108	00193542 B	....	COMPAGNIE GENERALE DE SERVICES - BT SARL CGS-BT	70-72-91-42	Retenue
<b>Lot 7 : prestation de restauration</b>					
109	00161101 V	....	NOUR SERVICE	73-00-97-19	Retenue
110	00202630 A	.....	SOCIETE MAM SERVICES SARL	66 66 60 15	Retenue
111	00230769 G	....	NADI'S MULTI-SERVICES	73-68-97-76	Retenue
112	00110484 W	A3 N° 2024-087	MEDITEK FASO	75-93-93-54	Retenue
113	00193542 B	....	COMPAGNIE GENERALE DE SERVICES - BT SARL CGS-BT	70-72-91-42	Retenue
114	00139951 F	B1 N° 5528	WEND-PUIRE MOBILIER ET QSERVICES	71-41-41-93	Retenue
115	00213493 Y	.....	GROUPE DDM	78-21-42-22	Retenue
116	00131262 E	....	Entreprise Noblesse Agence	74-55-71-32	Retenue
117	00088690 H	....	GROUPE ASA MATERIEL	70-99-54-94	Retenue
118	00203829 T	...	Association Jeunesse Wend-Panga du Sanmantenga	70-3608-10	Retenue
119	<b>00165424 N</b>	.....	ENTREPRISE LIBERTE PLUS	<b>78-96-55-37</b>	Retenue
120	00211550 F	.....	E-M-S-P	73-40-24-99	Retenue

MANIFESTATION D'INTERET N°2025-002/MARAH/SG/DRARAH-CNR relatif à la constitution d'un répertoire fournisseurs/prestataires en vue des demandes de cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit de la DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES DU CENTRE-NORD - Reference de l'avis : Quotidien N°4124 du Mercredi 23 avril 2025  
date d'ouverture des plis : 28 avril 2025- date de délibération : 30 avril 2025- nombre de plis reçus : 26

N°	SOUSSIONNAIRE	N° IFU	N° RCCM	CONTANCTS	OBSERVATIONS
<b>LOT 1 : TRANSPORT DE PERSONNES</b>					
01	RURAL REVOLUTION SARL	00239618U	BF KDG 01 2024 B12-00355	70523338/74695864	Retenu
02	SCOOPS-UMA AGRIADVANCE-2A	00220637C	23 SC 0827/BF/RCOS/PBLK	62430706/76616368	Retenu
<b>LOT 2 : TRANSPORT DE MATERIELS</b>					
01	NEAT PLURIEL GROUP	00122783V	BFOUA 2019 B5456	55989650/65773465	Retenu
02	RURAL REVOLUTION SARL	00239618U	BF KDG 01 2024 B12-00355	70523338/74695864	Retenu
03	SCOOPS-UMA AGRIADVANCE-2A	00220637C	23 SC 0827/BF/RCOS/PBLK	62430706/76616368	Retenu
04	SOCIETE INTERNATIONAL DE NEGOCE, TRANSPORT ET TRANSIT	00016783R	BF BBD 2005 B234	25302285	Retenu
05	HAMA SERVICES	00109573E	BFKYA 2018 A146	70982129/78584114	Retenu
06	SOCIETE DE FORMATION ET D'INGENIERIE RURALE (SOFEIR)	00188153M	BF OUA 01 2022 B12 11234	71560841/55459727	Retenu
07	SAHEL GABION PLUS	001276632J	BF OUA 2019 A 8678	70397607	Retenu
08	TIBILA AGRO	00245966U	BF OUA 01 2024 B12 12849	66949535/70823701	Retenu
09	SAKY COMMERCE PLUS	00065929S	BF OUA 01 2015 A10 02753	70527057/76333431	Retenu
10	ETABLISSEMENT SANFO MAHAMOUDOU ET FRERES (ESMF)	00113961F	BF OUA 01 2018 A10 10143	70178456/70527057	Retenu

11	GENERALE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE COMMERCE (GTPC)	00008217P	BF OUA 2005 2850	70217158/78827078	Retenu
12	POKO SERVICES	00200887J	BF KYA 01 2023 A10 076	70549346/76034715	Retenu
13	OUEDRAOGO NAROUNGRIMA ET FILS-SEMENCES (ONAFI-SEM)	00026785M	BF KYA 2016 M147	71282126	Retenu
<b>LOT 3 : TRANSPORT DE MATIERES</b>					
01	NEAT PLURIEL GROUP	00122783V	BFOUA 2019 B5456	55989650/65773465	Retenu
02	SCOOPS-UMA AGRIADVANCE-2A	00220637C	23 SC 0827/BF/RCOS/PBLK	62430706/76616368	Retenu
03	SOCIETE INTERNATIONAL DE NEGOCE, TRANSPORT ET TRANSIT	00016783R	BF BBD 2005 B234	25302285	Retenu
04	SOCIETE DE FORMATION ET D'INGENIERIE RURALE (SOFEIR)	00188153M	BF OUA 01 2022 B12 11234	71560841/55459727	Retenu
05	SAHEL GABION PLUS	001276632J	BF OUA 2019 A 8678	70397607	Retenu
06	TIBILA AGRO	00245966U	BF OUA 01 2024 B12 12849	66949535/70823701	Retenu
07	SAKY COMMERCE PLUS	00065929S	BF OUA 01 2015 A10 02753	70527057/76333431	Retenu
08	ETABLISSEMENT SANFO MAHAMOUDOU ET FRERES (ESMF)	00113961F	BF OUA 01 2018 A10 10143	70178456/70527057	Retenu
09	GENERALE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE COMMERCE (GTPC)	00008217P	BF OUA 2005 2850	70217158/78827078	Retenu
10	POKO SERVICES	00200887J	BF KYA 01 2023 A10 076	70549346/76034715	Retenu
11	OUEDRAOGO NAROUNGRIMA ET FILS-SEMENCES (ONAFI-SEM)	00026785M	BF KYA 2016 M147	71282126	Retenu

### CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE KOUDOUGOU

DEMANDE DE PRIX N°2025-013 MS/SG/CHR-KDG/DG/PRM DU 30/04/2025 PORTANT SUR L'ACQUISITION DE MATERIEL DE SOUDURE Y COMPRIS DE LA PEINTURE ALIMENTAIRE POUR LES TRAVAUX DE NETTOYAGE DU CHATEAU D'EAU DE LA BACHE AU PROFIT DU CHR DE KOUDOUGOU. **FINANCEMENT** : Budget du CHR de Koudougou, Exercice 2025. DEMANDE DE PRIX N° N°2025-013/MS/SG/CHR-KDG/DG/PRM du 14 avril 2025. PUBLICATION : Revue de publication n° 4144 du mercredi 21 mai 2025. CONVOCATION CAM : N° 2025-DPX013 du 26 mai 2025. Nombre de plis reçus : SIX (06) . Date d'ouverture des plis : Vendredi 30 mai 2025

Soumissionnaires	Montant lu (en FCFA)		Montant corrigé (en FCFA)		Ecart (en FCFA)	Classement	Observations
	Hors taxe	TTC	Hors taxe	TTC			
<b>Lot unique : l'acquisition de matériels de soudure y compris de la peinture alimentaire pour les travaux de nettoyage du château d'eau de la bache au profit du CHR de Koudougou</b>							
<b>ESAIF SERVICES</b>	6 769 661		6 769 661		0	1 <sup>er</sup>	Offre technique et offre financière conformes
<b>SODICA Sarl</b>		6 778 805		6 758 155	20 650	Non classé	03 échantillons conformes fournis sur 07 demandés : items n°64, n°65, n°66 Absence de caractéristiques et de numéros des items présentés dans les prospectus : prospectus non conformes Offre technique non conforme
<b>ANYNS Multi services</b>	5 544 750		5 527 250		17500	Non classé	03 échantillons conformes fournis sur 07 demandés : items n°64, n°65, n°66 Absence de caractéristiques et de numéros des items présentés dans les prospectus : prospectus non conformes. Offre technique non conforme
<b>Global Consult BTP</b>	5 105 500		5 105 500		0	Non classé	03 échantillons fournis conformes sur 07 demandés : items n°21, n°65 et n°66 Des photos ont été proposées en lieu et place des prospectus. Absence de l'intitulé de l'item 62 dans le prospectus L'échantillon de l'item n°05 non conforme à ce qui est demandé : une paire de poignets de serrure proposée en lieu et place de découpe tôle professionnelle : <b>Offre technique non conforme</b>
<b>DELTA Technologie Sarl</b>		7 934 320		7 934 320	0	Non classé	Pièces administratives non fournies : <b>Offre technique non conforme</b> :
<b>FACOBAT Sarl</b>		8 842 920		8 803 390	39 530	Non classé	-échantillons non fournis. -Des photos ont été proposées en lieu et place des prospectus. - Absence de prospectus de l'item 05 Montant TTC corrigé proposé : 8 803 390 FCFA hors enveloppe <b>Offres technique et financière non conformes</b>
<b>Attributaire : ESAIF SERVICES</b> pour un montant de six millions sept cent soixante-neuf mille six cent soixante-un (6 769 661) FCFA HTVA							

### CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE MANGA

Demande de prix N°2025-010/MS/SG/CHR-MNG/DG/PRM du 16/05/2025 pour l'acquisition de réactifs généraux et consommables de laboratoire au profit du Centre Hospitalier Régional de Manga. Financement : Budget du CHR Manga, Exercice 2025. Date de dépouillement : 11 juin 2025  
Publication : Quotidien des Marchés Publics N°4152 du lundi 02 juin 2025, Page 64

**Lot unique : Acquisition de réactifs généraux et consommables de laboratoire au profit du CHR de Manga**

Nombre de plis reçus : 2

N°	Soumissionnaires	Montants lus en F CFA		Montants corrigés en F CFA		Rang	Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		

1	SERVICE BIO-MEDICAL PLUS SARL	-	21 383 500	-	21 383 500	-	<b>Non conforme</b> Echantillon incomplet (R2 non fourni)
2	FAT-SOUM GROUPE S.A.R.L	-	22 970 500	-	22 520 500	1 <sup>er</sup>	<b>Offre conforme</b>
<b>ATTRIBUTAIRE</b>		<b>FAT-SOUM GROUPE S.A.R.L</b> pour un montant de <b>Vingt-deux millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cents (22 998 500) F CFA TTC</b> après une augmentation de 2,122515% du montant attribué (+1 aux items 47 et 148 ; +2 à l'item146) avec un délai d'exécution de trente (30) jours.					

### REGION DES HAUTS-BASSINS

**DEMANDE DE PRIX N° 2025-07/MCCAT/SG/DG-SNC/PRM DU 13/05/ 2025 relatifs à l'achat de billet d'avion au profit de la Semaine Nationale de la Culture.** Avis publié dans la revue des marchés publics : Quotidien n°4144 du 21 mai 2025. Référence de la convocation des membres de la Commission d'Attribution des Marchés : Lettre N° 2025-01/MCCAT/SG/SNC/DG/PRM du 23 mai 2025.  
Nombre de lots : lot unique. Nombre de plis : trois (03). Financement : Budget de la SNC, Gestion 2025.

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations	Rang
	HT	TTC	HT	TTC		
<b>LOT UNIQUE : ACHAT DE BILLETS D'AVION AU PROFIT DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA CULTURE</b>						
<b>DONLET VOYAGE &amp; SERVICES</b>		MINI : 2 000 000 MAXI : 5 800 000		MINI : 2 000 000 MAXI : 5 800 000	<b>Absence des pièces administratives</b> nonobstant la lettre de demande de pièces administratives de la PRM du 30 mai 2025	<b>Non classé</b>
<b>KAREL TRAVELS EXCURSIONS</b>		MINI : 2 160 000 MAXI : 6 240 000		MINI : 2 160 000 MAXI : 6 240 000	Conforme	1 <sup>er</sup>
<b>AGENCE CHRIST VOYAGE</b>		MINI : 971 631 MAXI : 6 310 120		MINI : 971 631 MAXI : 6 310 120	<b>Non confirmation de son prix minimum dans la lettre de soumission lu à haute voix</b> suite à la lettre de demande de confirmation de prix N°2025-01/MCCAT/SG/DG-SNC/PRM du 13/06/2025.	<b>Non classé</b>

**Attributaire : KAREL TRAVELS EXCURSIONS** pour un montant minimum de **deux millions cent soixante mille (2 160 000) Francs CFA TTC** et un montant maximum de **six millions deux cent quarante mille (6 240 000) Francs CFA TTC**. Délai de validité : gestion budgétaire 2025 et un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.

Demande de propositions N° 2025-00007/MATM/RHBS/GBD/CRAM du 15 avril 2025

relative au recrutement de bureaux d'études pour l'intermédiation sociale et le suivi-contrôle des travaux de réhabilitation de cinq (05) Pompe à Motricité Humaine ( PMH) dans la région des Hauts-Bassins au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement des Hauts-Bassins (DREA-E-HBS),lot 4 , lettre d'invitation à soumissionner n°2025-00007/MATM/RHBS/GBD/CRAM du 15 avril 2025; Financement : Budget de l'Etat gestion 2025 : Date d'ouverture des offres :30 mai 2025 ; Nombre d'offres reçu :05 ; Date de délibération : 16 juin 2025, Méthode de sélection : Qualité technique de la proposition ; Score minimum requis :75 points

Critères de sélection	SINET/ESCOR/EDE	B.I.G.H	GERTEC	GREEN-DIC	SID /CETA-TPI
<b>A. Expérience pertinente du bureau d'étude (10 points)</b>	10	10	10	10	10
<b>B-Plan de travail organisation-Méthodologie (25 points)</b>					
b.1) compréhension sur les termes de références (05 points)	05	05	03	03	003
b.2) approche technique et méthodologie : (10 points)	6	10	08	04	4
b.3) plan de travail : (5) points)	03,5	03,5	03,5	03,5	03,5
b.4 Organisation et personnel (5) points)	05	05	05	03	03
<b>C. Qualification et compétence du personnel clé pour la mission (50 points)</b>					
c.1) chef de mission (20 points)	20	20	20	20	20
c.2) contrôleur des Travaux (12 points)	12	12	12	12	10
c.3) sociologue (10 points)	00	10	10	10	10
d.4) animateur (08points)	08	08	08	08	08
<b>D. Qualité de la proposition (05 points)</b>	04	04	04	04	03
<b>E. Matériels minimum (10 points)</b>	10	10	10	10	07
<b>Total Score sur 100</b>	<b>83,5</b>	<b>97,5</b>	<b>93,5</b>	<b>87,5</b>	<b>81,5</b>
Observations	3 <sup>ème</sup> ; qualifié,	1 <sup>er</sup> ; qualifié et retenu pour la suite	non classé ;non qualifié, pièces administratives non fournies malgré la lettre d'invitation pour complément	2 <sup>ème</sup> ; qualifié	4 <sup>ème</sup> ; qualifié,

Demande de propositions N° 2025-00008/MATM/RHBS/GBD/CRAM du 15 avril 2025 relative au recrutement de bureaux d'études pour l'intermédiation sociale et le suivi-contrôle des travaux de réhabilitation d'une Adduction d'Eau Potable Simplifiée ( AEPS) dans la commune de Satiri , province du Houët au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement des Hauts-Bassins (DREA-E-HBS)lot 5 ,lettre d'invitation à soumissionner n°2025 -00008/MATM/RHBS/GBD/CRAM du 15 avril 2025; Financement : Budget de l'Etat gestion 2025 : Date d'ouverture des offres : 30 mai 2025 ; Nombre d'offres reçu :05 ; Date de délibération : 16 juin 2025, Méthode de sélection : Qualité technique de la proposition ; Score minimum requis :75 points

Critères de sélection	FASO Ingénierie	CACI-Conseils	GERTEC	GREEN-DIC	AgCop /EDE
<b>A. Expérience pertinente du bureau d'étude (10 points)</b>	10	10	10	10	10
<b>B-Plan de travail organisation-Méthodologie (25 points)</b>					

b.1) compréhension sur les termes de références (05 points)	05	05	03	03	05
b.2) approche technique et méthodologie : (10 points)	08	08	08	06	08
b.3) plan de travail : (5) points)	3,5	3,5	3,5	3,5	05
b.4 Organisation et personnel (5) points)	05	05	03	03	05
<b>C. Qualification et compétence du personnel clé pour la mission (50 points)</b>					
c.1) chef de mission (20 points)	20	20	20	20	20
c.2) contrôleur des Travaux (10 points)	10	10	10	10	10
c.3) électromécanicien (06 points)	06	06	06	06	06
c.5) sociologue (08points)	08	08	08	08	08
c.6) animateur (06points)	06	06	06	06	06
<b>D. Qualité de la proposition (05 points)</b>	03	04	04	04	04
<b>E. Matériels minimum (10 points)</b>	10	10	10	10	10
<b>Total Score sur 100</b>	<b>94,5</b>	<b>95,5</b>	<b>91,5</b>	<b>89,5</b>	<b>97</b>
Observations	3 <sup>ème</sup> ; qualifié,	2 <sup>ème</sup> ; qualifié	non, classé ; non qualifié, pièces administratives non fournies malgré la lettre d'invitation pour complément	4 <sup>ème</sup> ; qualifié,	1 <sup>er</sup> ; qualifié et retenu pour la suite

Demande de propositions N° 2025-00009/MATM/RHBS/GBD/CRAM du 15 avril 2025 relative au recrutement de bureaux d'études pour la mise en œuvre du document cadre de gestion du service public de l'eau potable dans la région des Hauts-Bassins au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement des Hauts-Bassins (DREAE-HBS)lot 6 ,lettre d'invitation à soumissionner n°2025-00009/MATM/RHBS/GBD/CRAM du 15 avril 2025; Financement : Budget de l'Etat gestion 2025 : Date d'ouverture des offres : 30 mai 2025 ; Nombre d'offres reçu :04 ; Date de délibération : 16 juin 2025, Méthode de sélection : Qualité technique de la proposition ; Score requis :75 points

Critères de sélection	CACI-Conseils	BIST	Groupement SID/CETA TPI	Groupement LKB consulting SARL/CCMG SARL
<b>A. Expérience pertinente du bureau d'étude (10 points)</b>	10	10	00	03
<b>B-Plan de travail organisation-Méthodologie (25 points)</b>				
b.1) approche technique et méthodologie : (12 points)	12	08	12	12
b.2) plan de travail : (8) points)	08	04	02	02
b.3) Organisation de la mission (5) points	05	02	05	02
<b>C. Qualification et compétence du personnel clé pour la mission (50 points)</b>				
c.1) formateur principal (30 points)	30	23	25	21
c.2) Co. Formateur (20 points)	20	20	07	20
<b>D. Qualité de la proposition (05 points)</b>	03	03	03	04
<b>E. Matériels minimum (10 points)</b>	10	10	10	00
<b>Total Score sur 100</b>	<b>98</b>	<b>80</b>	<b>64</b>	<b>64</b>
Observations	1 <sup>er</sup> ; qualifié et, retenu pour la suite	2 <sup>ème</sup> ; qualifié ;	non classé ;non qualifié,	non classé ; non qualifié, frais de dossier non acquitté

Demande de propositions N° 2025-00010/MATM/RHBS/GBD/CRAM du 15 avril 2025 relative au recrutement de bureaux d'études pour la mise en œuvre de l'Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC) dans la commune de Karangasso-Vigué, province du Houet au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement des Hauts-Bassins (DREAE-HBS)lot 7 ,lettre d'invitation à soumissionner n°2025 -00010/MATM/RHBS/GBD/CRAM du 15 avril 2025; Financement : Budget de l'Etat gestion 2025 : Date d'ouverture des offres : 30 mai 2025 ; Nombre d'offres reçu :03 ; Date de délibération : 16 juin 2025, Méthode de sélection : Qualité technique de la proposition ; Score minimum requis :75 point

Critères de sélection	BIST	EDE/ESCORE/SINET	SEAD
<b>A. Expérience pertinente du bureau d'étude (15 points)</b>	15	15	15
<b>B-Plan de travail organisation-Méthodologie (15 points)</b>			
b.1) approche technique et méthodologie : (7 points)	04,5	07	04,5
b.2) plan de travail : (5 points)	03,5	05	03,5
b.3) Organisation de la mission (3) points	03	03	03
<b>C. Qualification et compétence du personnel clé pour la mission (66 points)</b>			
c.1) chef de mission (22 points)	02	12	02
c.2) Superviseurs (14 points)	14	14	02
c.3) animateurs (30 points)	30	30	06
<b>D. Qualité de la proposition (02 points)</b>	02	02	01,5
<b>E. Matériels minimum (2 points)</b>	02	1,75	02
<b>Total Score sur 100</b>	<b>76</b>	<b>89,75</b>	<b>39,5</b>
Observations	2 <sup>ème</sup> ; qualifié	1 <sup>er</sup> ; qualifié et, retenu pour la suite;	non classé ;non qualifié,

Demande de propositions N°2025-00011/MATM/RHBS/GBD/CRAM du 25 avril 2025 relative au recrutement de bureaux d'études pour l'intermédiation sociale et le suivi-contrôle des travaux de réalisation d'un Poste d'Eau Autonome (PEA) dans la région des Hauts-Bassins au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement des Hauts-Bassins (DREAE-HBS),lot 3 , lettre d'invitation à soumissionner n°2025 -00011/MATM/RHBS/GBD/CRAM du 25 avril 2025; Financement : Budget de l'Etat gestion 2025 : Date d'ouverture des offres :30 mai 2025 ; Nombre d'offres reçu :04 ; Date de délibération : 16 juin 2025, Méthode de sélection : Qualité technique de la proposition, Score minimum requis :75 points

Critères de sélection	FASO Ingénierie	PID	ESCOR/EDE/AGCOP	GREEN-DIC
<b>A. Expérience pertinente du bureau d'étude (10 points)</b>	10	10	10	10
<b>B-Plan de travail organisation-Méthodologie (25 points)</b>				
b.1) compréhension sur les termes de références (05 points)	05	03	03	03
b.2) approche technique et méthodologie : (10 points)	08	06	06	08

b.3) plan de travail : (5) points)	03,5	03,5	03,5	03,5
b.4 Organisation et personnel (5) points)	05	03	03	03
<b>C. Qualification et compétence du personnel clé pour la mission (50 points)</b>				
c.1) chef de mission (20 points)	20	20	20	20
c.2) contrôleur des Travaux (10 points)	10	10	10	10
c.3) électromécanicien (06 points)	06	06	06	06
c.4) sociologue (08 points)	08	00	08	08
d.5) animateur (06 points)	06	06	06	06
<b>D. Qualité de la proposition (05 points)</b>	04	03	04	04
<b>E. Matériels minimum (10 points)</b>	10	10	10	10
<b>Total Score Sur 100</b>	<b>95,5</b>	<b>80,5</b>	<b>89,5</b>	<b>91,5</b>
Observations	1 <sup>er</sup> ; Qualifié et retenu pour la suite	4 <sup>ème</sup> , qualifié,	3 <sup>ème</sup> ; qualifié	2 <sup>ème</sup> ; qualifié,

Demande de propositions N° 2025-00012/MATM/RHBS/GBD/CRAM du 02 mai 2025 relative au recrutement de bureaux d'études pour l'intermédiation sociale et le suivi-contrôle des travaux de réalisation d'une Adduction d'Eau Potable Simplifiée (AEPS) neuve dans la commune de Orodara, région des Hauts-Bassins au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement des Hauts-Bassins (DREAE-HBS), lot 2 , lettre d'invitation à soumissionner n°2025 -00012/MATM/RHBS/GBD/CRAM du 02 mai 2025; Financement : Budget de l'Etat gestion 2025 :  
Date d'ouverture des offres :30 mai 2025 ; Nombre d'offres reçu :06 ; Date de délibération : 16 juin 2025,  
Méthode de sélection : Qualité technique de la proposition, Score minimum requis :75 points

Critères de sélection	FASO Ingénierie	CACI-C	EDE/AGCO P	BETAT-IC	GREEN-DIC	FAZEL
<b>A. Expérience pertinente du bureau d'étude (10 points)</b>	10	10	10	10	10	5
<b>B-Plan de travail organisation-Méthodologie (25 points)</b>						
b.1) compréhension sur les termes de références (05 points)	5	5	5	3	3	01
b.2) approche technique et méthodologie : (10 points)	8	10	8	4	8	02
b.3) plan de travail : (5) points)	3,5	3,5	3,5	2,5	3,5	2,5
b.4 Organisation et personnel (5) points)	3	5	5	3	3	3
<b>C. Qualification et compétence du personnel clé pour la mission (50 points)</b>						
c.1) chef de mission (20 points)	20	20	20	20	20	17
c.2) contrôleur des Travaux (10 points)	10	10	10	10	10	09
c.3) électromécanicien (06 points)	6	6	6	6	6	6
c.4) sociologue (08 points)	8	8	8	8	8	8
d.5) animateur (06 points)	6	6	6	6	6	5
<b>D. Qualité de la proposition (05 points)</b>	4	4	4	5	4	4
<b>E. Matériels minimum (10 points)</b>	10	10	10	10	10	10
<b>Total Score sur 100</b>	<b>93,5</b>	<b>97,5</b>	<b>95,5</b>	<b>87,5</b>	<b>91,5</b>	<b>72,5</b>
Observations	3 <sup>ème</sup> ; qualifié,	1 <sup>er</sup> qualifié, retenu pour la suite	2 <sup>ème</sup> ; qualifié	5 <sup>ème</sup> ; qualifié,	4 <sup>ème</sup> ; qualifié,	Non classé, non qualifié

### REGION DU NORD

Manifestation d'intérêt N°2025-002/RNRD/PYT/C.NMGS/PRM du 27/05/2025 pour la constitution d'une liste de candidats aux procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants de la commune de Namissiguima au cours de l'année 2025, suivant budget rectificatif 1.  
**Publication de l'avis** : QMP n°4153 du 03/06/2025. **Date d'ouverture des plis** : 09/06/2025. **Nombre de soumissionnaires** : Soixante-douze (72)

N°	Soumissionnaires par domaine d'activités	N°IFU	Contact	Observations
<b>A- FOURNITURES ET EQUIPEMENTS</b>				
1	GCE	00041269Y	70 28 17 77/78 03 01 73	Retenue
2	SONEVI/MS SARL	00223311U	70 23 18 80/70 28 17 77	Retenue
3	ARICE.BTP	00184116E	71 57 91 55	Retenue
4	DEO KADO JUNIOR SERVICE	00119162Z	76 70 15 54	Retenue
5	UNIVERS MULTI-SERVICES	00111629G	70 32 01 01/78 82 64 62	Retenue
6	SOCO/BGF Sarl	00222031 D	70 32 0101	Retenue
7	ETS BAS-YAM	00123777 L	70 64 95 84	Retenue
8	ETS NOOM-WENDE	0033177 S	70 34 90 84	Retenue
9	ETS ENF	00109423 D	70 28 18 12	Retenue
10	ETAF	00047385 J	76 94 89 89	Retenue
<b>B- PRESTATION INTELLECTUELLES</b>				
<b>Suivi-contrôle des travaux de bâtiments</b>				
1	EWEK Sarl	00112809 X	78 88 10 19/70 26 38 54	Retenue
2	3M.E.S-CO.M	00038929 M	70 19 16 04/76 92 32 43	Retenue
3	S.N.G.G/Sarl	00088743 V	70 78 94 37/67 48 76 96	Retenue
4	THIOMBIANO Fousseny Fabien	00029696 T	70 73 34 67/76 49 58 20	Retenue
5	SANGLI B. Boris	00059991 Y	70 04 83 91	Retenue
6	SAWADOGO Jean-Baptiste	00110796 J	70 34 88 30	Retenue
7	OUEDRAOGO Arouna	00246867 N	70 19 62 03	Retenue
8	COMPAORE Pascal	00073831 E	70 76 16 79	Retenue
9	OUEDRAOGO Arouna	00097582 R	72 49 66 80	Retenue
10	F2id Sarl	00214587 B	71 25 92 93	Retenue
11	OUEDRAOGO K.S FADEL	00135685N	71 99 11 19/76 10 41 28	Retenue
12	BAGAYA Daouda	00087939G	70 05 58 00/76 68 88 83	Retenue

13	Icade Sarl	00080481 U	76 76 57 47	Retenue
14	OUEDRAOGO Nouredine Tegawendé	00097037 A	71 30 54 32/70 87 47 03	Retenue
15	Ibrahim OUEDRAOGO	0075785A	70 60 14 08	Retenu
16	DJIGUEMDE TOUNDASIDA	00089550S	78 93 12 22	Retenue
<b>C- TRAVAUX</b>				
<b>Travaux de bâtiments</b>				
1	ENTREPRISE WIND-POUIRE	00028533 M	70 75 05 31/75 66 02 30	Retenue
2	GCE	00041269Y	70 28 17 77/78 03 01 73	Retenue
3	SONEVI/MS SARL	00223311U	70 23 18 80/70 28 17 77	Retenue
4	ARICE.BTP	00184116E	71 57 91 55	Retenue
5	ENTREPRISE SAWADOGO	00054160K	78 28 27 46/70 31 58 92	Retenue
6	EWEK Sarl	00112809 X	78 88 10 19/70 26 38 54	Retenue
7	3M.E.S-CO.M	00038929 M	70 19 16 04/76 92 32 43	Retenue
8	S.N.G.G/Sarl	00088743 V	70 78 94 37/67 48 76 96	Retenue
9	ETS BAS-YAM	00123777 L	70 64 95 84	Retenue
10	ETS NOOM-WENDE	0033177 S	70 34 90 84	Retenue
11	BAMO Sarl	00246867 N	70 19 62 03	Retenue
12	ETAF	00047385 J	76 94 89 89	Retenue
13	SAB Sal	00254803 V	70 05 58 00	Retenue
14	E.A.B	00087939 G	78 36 84 66	Retenue
15	Icade Sarl	00080481 U	76 76 57 47	Retenue
16	CLAIRE AFRIQUE SARL	00022579R	70 20 74 15/78 20 74 20	Retenue
17	E.O.M.F	00003063U	71 81 54 43/70 23 28 49	Retenue
18	ENTREPRISE GOUBRE ET FRERES	00005495 C	76 40 19 85	Retenue
19	ERBTP	00038344 T	70 38 08 14	Retenue
20	Dine Building	00097037 A	70 87 47 03	Retenue
21	ENMF	00020336 U	70 28 17 55	Retenue
22	ERT/YN	00135101Z	70 02 45 39	Retenue
23	Abdoul Energie et Frères	00168264F	79 92 70 25	Retenue
24	EBACO	00162692M	74 92 25 05	Retenue
25	EBTB	00000892K	70 28 56 44	Retenu
<b>D- SERVICES COURANT</b>				
1	RTD	00102017 D	75 31 60 79	Retenue
2	ENTREPRISE AFRICA BUILDING	00087939G	70 05 58 00/76 68 88 83	Retenue
3	WEND-DAABO/MAIN DE L'ETERNEL	00072973 X	70 53 83 73	Retenue
4	ETS RIDWANA ET FRERES	00200877 K	75 84 28 34	Retenue
5	SIDAKA MULTI SERVICES	00251702 M	53 36 11 66	Retenue
6	CCD	00059444 D	70 06 66 26/76 79 34 20	Retenue
7	Icade Sarl	00080481 U	76 76 57 47	Retenue
8	YATENGA INFORMATIQUE	00154174J	70 27 06 31	Retenue
9	B.U.C	00167412 K	70 73 27 77	Retenue
10	CLAIRE AFRIQUE SARL	00022579R	70 20 74 15/78 20 74 20	Retenue
11	E.S.M	00057617 H	70 58 25 22	Retenue
12	E.C.A.F.F	00141904 X	72 91 02 45	Retenue
13	OHNM ALL BUSINESS	00252255 L	70 53 08 63	Retenue
14	ESPAM	00122189 M	70 82 01 23	Retenue
15	ENTREPRISE RACHIDE SERVICES (R.A.S)	00072368 G	70 48 97 29	Retenue
16	ENMF	00020336 U	70 28 17 55	Retenue
17	GMS	00108662G	79 33 59 56	Retenue
18	WMS	00135601R	71 23 71 79/62 32 04 20	Retenue
19	MP	00161829E	68 64 11 24/62 32 04 20	Retenue
20	EBTB	00000892K	70 28 56 44	Retenu
21	EXCEL EXPERTISE	00249121N	73 34 24 63	Retenu

**DIRECTION REGIONALE DES DROITS HUMAINS, DE LA PROMOTION DE LA CITOYENNETE ET DE LA PAIX DE L'EST**

: Liste des entreprises retenues pour la constitution d'une base de données de fournisseurs /prestataires pour l'année 2025 au profit de la **Direction régionale des Droits Humains, de la Promotion de la Citoyenneté et de la Paix de l'Est**. **Référence** : Avis de manifestation d'intérêt N°2025-001 / **MJDHRI/SG/REST/DRDHPCP-E/SAF** du 04 mai 2025. **Budget** : Etat, exercice 2025. **Date de publication de l'avis** : Quotidien des marchés N°4158 du mardi 10 juin 2025. **Date d'ouverture des plis et de dépouillement** : lundi 16 juin 2025

N°	Domaine	Soumissionnaires	Numéro de téléphone	RCCM	N° IFU	Agrément	Observation
<b>Lot 1 fourniture de pause-café et pause déjeuné</b>							
01	FOURNITURES DE PAUSE CAFE ET PAUSE DEJEUNER	Restaurant Tegawendé Service	05 25 36 03	BF FDG 2014 A154	000559531Y	Néant	Retenu
02	FOURNITURES DE PAUSE CAFE ET PAUSE DEJEUNER	RESTAURANT LA PAILLOTTE	77 51 93 30 70 27 44 20	BF FDG 2014 A051	00054573X	Néant	Retenu
03	FOURNITURES DE PAUSE CAFE ET PAUSE DEJEUNER	Restaurant ATTAWFIQ	61 16 20 41	BFKPL 2021 C 0015	00154885T	Néant	Retenu
04	SERVICE TRAITEUR, PAUSE CAFE, FOURNITURE DE BUREAU, FOURNITURE DE CEREALES	SAMI SERVICE	73 01 90 54 75 66 21 61 72 66 83 46	BFFDG 01-2023 A 10-025	00197743D	Néant	Retenu

## CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE ZINIARÉ

**DEMANDE DE PRIX A COMMANDE N° 2025-016/MS/SG/CHR-Z/DG/PRCP POUR L'ENTRETIEN, LA REPARATION ET LA MAINTENANCE DES PHOTOCOPIEURS (LOT 1), L'ENTRETIEN, LA REPARATION ET LA MAINTENANCE DU MATERIEL INFORMATIQUE (LOT 2), L'ENTRETIEN, LA REPARATION ET LA MAINTENANCE DU RESEAU INFORMATIQUE (LOT 3), L'ENTRETIEN, LA REPARATION ET LA MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS DE VIDEOSURVEILLANCE (LOT 4) ET L'ENTRETIEN, LA REPARATION ET LA MAINTENANCE DE DIVERS MATERIELS ET INSTALLATIONS (LOT 5) AU PROFIT DU CHR DE ZINIARE. Financement : Budget CHR Ziniaré, gestion 2025. Publication de l'avis : Quotidien N°4148 du mardi 27 mai 2025. Date d'ouverture : 05 juin 2025 - Date de délibération : 13 juin 2025. Nombre de plis reçus : 24 ; Lot 1 : 09 ; Lot 2 : 14 ; Lot 3 : 09 ; Lot 4 : 05 ; Lot 5 : 05 ; Nombre de plis arrivé en retard : 01**

Lot	Montant prévisionnel TTC	Moyenne des offres (P)	Moyenne pondérée (M)	Seuil inférieur (0,85M)	Seuil supérieur (1,15M)
1	2 400 000	2 033 049	2 253 220	1 915 237	2 591 202
2	5 000 000	4 211 178	4 528 099	3 848 884	5 207 314
3	4 900 000	3 970 248	4 528 099	3 848 884	5 207 314
4	2 000 000	1 493 290	1 797 316	1 527 719	2 066 913
5	10 896 000	8 690 559	10 013 823	8 511 750	11 515 897

Lot	Soumissionnaires	Montants en F CFA		Observations	Rang
		Lus	Corrigés		
1	CENTRE PROFESSIONNEL DE NAGRI	Mini: 1 211 500 HTVA Maxi: 1 941 500 HTVA	Mini :1 429 570 TTC Maxi: 2 290 970 TTC	<b>Non conforme</b> : Absence des pièces administratives (ASF, ASMP, ANE, CNF, AIRC, ASC) conformément à la lettre N° 2025-010/MS/SG/CHR-Z/DG/PRCP du 05/06/2025	NEANT
	SAKO SERVICE INTERNATIONAL	Mini: 1 166 000 HTVA Maxi: 1 726 500 HTVA	Mini : 1 375 880 TTC Maxi : 2 037 270 TTC	<b>Conforme</b>	2ème
	HARD HOME SARL	Mini: 901 000 HTVA 1 063 180 TTC Maxi: 1 710 500 HTVA 2 018 390 TTC	Mini :1 063 180 TTC Maxi :2 018 390 TTC	<b>Conforme</b>	1er
	PROSERVICES INFORMATIQUE ET TECHNOLOGIE	Mini: 1 249 620 TTC Maxi:2 393 040 TTC	Mini:999 696 TTC Maxi: 1 914 432 TTC	<b>Non conforme</b> : -Offre anormalement basse : montant TTC inférieur au seuil minimal (1 915 237) -correction due à la prise en compte de la remise de 20%.	NEANT
	BUREAU NET SERVICE	Mini: 868 281 HTVA Maxi: 1 728 812 HTVA	Mini: 906 572 TTC Maxi: 1 803 998 TTC	<b>Non conforme</b> : Offre anormalement basse : montant TTC inférieur au seuil minimal ( <b>1 915 237</b> )	NEANT
	PT SARL	Mini: 885 000 HTVA 1 044 300 TTC Maxi: 1 642 500 HTVA 1 938 150 TTC	Mini: 1 103 300 TTC Maxi: 1 938 150 TTC	<b>Non conforme</b> : Absence des pièces administratives (ASF, ASMP, ANE, CNF, AIRC, ASC) conformément à la lettre N° 2025-010/MS/SG/CHR-Z/DG/PRCP du 05/06/2025	NEANT
	ICS SARL	Mini: 965 000 HTVA Maxi: 1 702 000 HTVA	NEANT	<b>Non conforme</b> : Absence de preuve de possession du matériel demandée dans le dossier.	NEANT
	CONCO DISTRIBUTION	Mini: 1 181 280 TTC Maxi: 1 900 000 TTC	Mini :1 181 280 TTC Maxi : 1 900 001 TTC	<b>Non conforme</b> : Absence des pièces administratives (ASF, ASMP, ANE, CNF, AIRC, ASC) conformément à la lettre N° 2025-010/MS/SG/CHR-Z/DG/PRCP du 05/06/2025	NEANT
	MSF	Mini: 1 296 750 HTVA Maxi: 2 001 000 HTVA	Mini :1 530 165 TTC Maxi : 2 361 180 TTC	<b>Non conforme</b> : Absence des pièces administratives ( ASF, ASMP et ASC) conformément à la lettre N° 2025-010/MS/SG/CHR-Z/DG/PRCP du 05/06/2025	NEANT
2	ELECTRICAL NETWORKS AND SYSTEM	Mini: 2 724 000 TTC Maxi: 3 875 500 TTC	Mini : 3 214 320 TTC Maxi : 4 573 090 TTC	<b>Conforme</b> : correction due aux erreurs de calcul	5ème
	CENTRE PROFESSIONNEL DE NAGRI	Mini: 2 800 000 HTVA Maxi: 5 000 000 HTVA	Mini : 2 596 000 TTC Maxi : 5 192 000 TTC	<b>Non conforme</b> : -Absence des pièces administratives (ASF, ASMP, ANE, CNF, AIRC, ASC) conformément à la lettre N° 2025-010/MS/SG/CHR-Z/DG/PRCP du 05/06/2025 - Montant hors enveloppe au montant prévisionnel de 5 000 000 TTC. -correction due aux erreurs de calcul	NEANT
	MYEMA	Mini: 2 627 712 HTVA Maxi: 4 025 424 HTVA	Mini : 3 100 700 TTC Maxi : 4 750 000 TTC	<b>Non conforme</b> : -Absence des pièces administratives (ASMP, ANE, CNF, AIRC, ASC) conformément à la lettre N° 2025-010/MS/SG/CHR-Z/DG/PRCP du 05/06/2025	NEANT
	SAKO SERVICE INTERNATIONAL	Mini: 2 142 500 HTVA Maxi: 3 460 500 HTVA	Mini : 2 528 150 TTC Maxi : 4 082 800 TTC	<b>Conforme</b>	3ème
	HARD HOME SARL	Mini: 1 300 000 HTVA 1 534 000 TTC Maxi: 3 463 000 HTVA 4 086 340 TTC	Mini : 1 534 000 TTC Maxi : 4 086 340 TTC	<b>Conforme</b>	1ème
	PROSERVICES INFORMATIQUE ET TECHNOLOGIE	Mini: 2 021 930 TTC Maxi: 4 999 660 TTC	Mini : 1 718 641 TTC Maxi : 4 249 711 TTC	<b>Conforme</b> : correction due à la prise en compte de la remise de 15%.	2ème
	GMS	Mini: 2 456 000 HTVA Maxi: 4 122 000 HTVA	Mini : 2 898 080 TTC Maxi : 4 863 960 TTC	<b>Conforme</b>	4ème
	PT SARL	Mini: 1 525 000 HTVA 1 799 500 TTC Maxi: 3 430 000 HTVA 4 047 400 TTC	Mini : 1 799 500 TTC Maxi : 4 047 400 TTC	<b>Non conforme</b> : -Absence des pièces administratives (ASF, ASMP, ANE, CNF, AIRC, ASC) conformément à la lettre N° 2025-010/MS/SG/CHR-Z/DG/PRCP du 05/06/2025	NEANT
	ICS SARL	Mini: 2 383 250 HTVA Maxi: 3 591 500 HTVA	NEANT	<b>Non conforme</b> : Absence de la liste du matériel demandé dans le dossier.	NEANT

	<b>TOG NODJI BUINESS SARL</b>	Mini: 1 288 000 HTVA Maxi: 3 369 000 HTVA	Mini : 1 520 430 TTC Maxi : 3 976 010 TTC	<b>Non conforme</b> : Offre anormalement basse : montant TTC inférieur au seuil minimal (3 981 801)	NEANT
	<b>CIICF</b>	Mini: 2 602 000 HTVA Maxi: 3 574 000 HTVA	NEANT	<b>Non conforme</b> : Absence de preuve de possession du matériel (micro-ordinateur) demandée dans le dossier. Absence des pièces administratives (ASMP, ANE, CNF, AIRC, ASC) conformément à la lettre N° 2025-010/MS/SG/CHR-Z/DG/PRCP du 05/06/2025	NEANT
	<b>CONCO DISTRIBUTION</b>	Mini: 2 185 850 HTVA Maxi: 4 000 000 HTVA	Mini : 2 185 873 TTC Maxi : 4 000 047 TTC	<b>Non conforme</b> : -Absence des pièces administratives (ASF, ASMP, ANE, CNF, AIRC, ASC) conformément à la lettre N° 2025-010/MS/SG/CHR-Z/DG/PRCP du 05/06/2025	NEANT
	<b>MSF</b>	Mini: 2 572 500 HTVA Maxi: 4 170 000 HTVA	Mini : 3 035 550 TTC Maxi : 4 920 600 TTC	<b>Non conforme</b> : Absence des pièces administratives (ASMP et ASC) conformément à la lettre N° 2025-010/MS/SG/CHR-Z/DG/PRCP du 05/06/2025	NEANT
	<b>PRODITEK</b>	Mini: 1 405 000 HTVA Maxi: 2 650 000 HTVA	Mini : 1 657 900 TTC Maxi : 2 773 000 TTC	<b>Non conforme</b> : Offre anormalement basse : montant TTC inférieur au seuil minimal (3 981 801).	NEANT
3	<b>ELECTRICAL NETWORKS AND SYSTEM</b>	Mini: 2 028 895TTC Maxi: 4 481 662 TTC	NEANT	<b>Non conforme</b> : Absence de preuve de possession du matériel demandée dans le dossier.	NEANT
	<b>MYEMA</b>	Mini: 2 346 915 HTVA Maxi: 3 944 915 HTVA	NEANT	<b>Non conforme</b> : Absence de preuve de possession du matériel demandée dans le dossier. -Absence des pièces administratives (ASMP, ANE, CNF, AIRC, ASC) conformément à la lettre N° 2025-010/MS/SG/CHR-Z/DG/PRCP du 05/06/2025	NEANT
	<b>HARD HOME SARL</b>	Mini: 1 468 950 HTVA 1 733 361 TTC Maxi: 3 423 550 HTVA 4 039 789 TTC	Mini : 1 733 361 TTC Maxi : 4 039 789 TTC	<b>Conforme</b>	1er
	<b>PROSERVICES INFORMATIQUE ET TECHNOLOGIE</b>	Mini: 2 788 340 TTC Maxi: 4 889 920 TTC	Mini : 2 370 089 TTC Maxi : 4 156 432 TTC	<b>Conforme</b> : correction due à la prise en compte de la remise de 15%.	2ème
	<b>PT SARL</b>	Mini: 1 879 150 HTVA 2 217 397 TTC Maxi: 3 322 750 HTVA 3 920 845 TTC	Mini : 2 217 397 TTC Maxi : 3 920 845 TTC	<b>Non conforme</b> : -Absence des pièces administratives (ASF, ASMP, ANE, CNF, AIRC, ASC) conformément à la lettre N° 2025-010/MS/SG/CHR-Z/DG/PRCP du 05/06/2025	NEANT
	<b>ROWTECH SARL</b>	Mini: 1 575 000 HTVA Maxi: 3 229 000 HTVA	Mini : 1 858 500 TTC Maxi : 3 810 220 TTC	<b>Non conforme</b> : Offre anormalement basse : montant TTC inférieur au seuil minimal ( <b>3 848 884</b> )	NEANT
	<b>CIICF</b>	Mini: 2 950 000 HTVA Maxi: 3 752 000 HTVA	NEANT	<b>Non conforme</b> : Absence de preuve de possession du matériel (micro-ordinateur) demandée dans le dossier. Absence des pièces administratives (ASMP, ANE, CNF, AIRC, ASC) conformément à la lettre N° 2025-010/MS/SG/CHR-Z/DG/PRCP du 05/06/2025.	NEANT
	<b>MSF</b>	Mini: 2 535 000 HTVA Maxi: 4 100 000 HTVA	Mini : 2 991 300 TTC Maxi : 4 838 000 TTC	<b>Non conforme</b> : Absence des pièces administratives (ASMP et ASC) conformément à la lettre N° 2025-010/MS/SG/CHR-Z/DG/PRCP du 05/06/2025	NEANT
	<b>PRODITEK</b>	Mini: 1 500 000 HT Maxi: 2 590 000 HT	Mini : 1 770 000 TTC Maxi : 3 056 200 TTC	<b>Non conforme</b> : Offre anormalement basse : montant TTC inférieur au seuil minimal ( <b>3 848 884</b> )	NEANT
4	<b>BAZ TECHNOLOGIE ALARME</b>	1 534 000 TTC	NEANT	<b>Non conforme</b> : -Absence de preuve de possession du matériel demandée dans le dossier -Non-respect du canevas de marché à commande dans la lettre de soumission en montant minimum et en montant maximum.	NEANT
	<b>PROSERVICES INFORMATIQUE ET TECHNOLOGIE</b>	Mini: 1 286 200 TTC Maxi: 1 994 200 TTC	Mini : 1 093 270 TTC Maxi : 1 695 070 TTC	<b>Conforme</b> : correction due à la prise en compte de la remise de 15%.	2ème
	<b>ESAIF SERVICE</b>	Mini: 926 000 HT Maxi: 1 352 000 HT	Mini : 1 092 680 TTC Maxi : 1 595 360 TTC	<b>Conforme</b>	1er
	<b>ICS SARL</b>	Mini: 892 000 HTVA Maxi: 1 400 000 HTVA	NEANT	<b>Non conforme</b> : -Attestation de monsieur OUEDRADOGO Relwendé Gislair expiré ; -Absence de micro-ordinateur dans la liste du matériel	NEANT
	<b>PRODITEK</b>	Mini: 684 000 HTVA Maxi: 1 008 000 HTVA	Mini : 807 120 TTC Maxi : 1 189 440 TTC	<b>Non conforme</b> : Offre anormalement basse : montant TTC inférieur au seuil minimal ( <b>1 527 719</b> )	NEANT
5	<b>CENTRE PROFESSIONNEL DE NAGRI</b>	Mini: 9 301 000 HTVA Maxi: 10 889 000 HTVA	Mini : 10 975 180 TTC Maxi : 12 736 920 TTC	<b>Non conforme</b> : -Absence des pièces administratives (ASF, ASMP, ANE, CNF, AIRC, ASC) conformément à la lettre N° 2025-010/MS/SG/CHR-Z/DG/PRCP du 05/06/2025 - Montant hors enveloppe au montant prévisionnel de <b>10 896 000 TTC</b>	NEANT
	<b>PROSERVICES INFORMATIQUE ET TECHNOLOGIE</b>	Mini: 8 349 680 TTC Maxi: 10 884 320 TTC	Mini : 6 679 744 TTC Maxi : 8 707 456 TTC	<b>Conforme</b> : correction due à la prise en compte de la remise de 20%.	1er
	<b>GTS</b>	Mini: 5 185 000 HTVA Maxi: 7 670 000 HTVA	Mini : 6 118 300 TTC Maxi : 9 050 600 TTC	<b>Non conforme</b> : Absence des pièces administratives (ASF, ASMP, ANE, CNF, AIRC, ASC) conformément à la lettre N° 2025-010/MS/SG/CHR-Z/DG/PRCP du 05/06/2025	NEANT

	<b>ICS SARL</b>	Mini: 5 837 000 HTVA Maxi: 7 813 000 HTVA	NEANT	<b>Non conforme :</b> -Attestation de monsieur OUEDRADOGO Relwendé Gislair expiré ; -Absence de micro-ordinateur dans la liste du matériel	NEANT
	<b>ENGC SARL</b>	Mini: 4 541 800 HTVA 5 359 324 TTC Maxi: 8 752 100 HTVA 10 327 478 TTC	Mini : 4 314 256 TTC Maxi : 8 313 620 TTC	<b>Non conforme :</b> -Absence des pièces administratives (ASF, ASMP, ANE, CNF, AIRC, ASC) conformément à la lettre N° 2025-010/MS/SG/CHR-Z/DG/PRCP du 05/06/2025 -Offre anormalement basse : montant TTC inférieur au seuil minimal (8 511 750) - correction due à la prise en compte de la remise de 19,5%.	NEANT
<b>Attributaires</b>	<p><b>LOT 1 :</b> Entretien, réparation et maintenance des photocopieurs au profit du CHR de Ziniaré au soumissionnaire <b>HARD HOME SARL</b> pour un montant minimum en francs CFA TTC d'un millions soixante-trois mille cent quatre-vingt (1 063 180) et un montant maximum en francs CFA TTC de deux millions dix-huit mille trois cent quatre-vingt-dix (2 018 390). Le délai d'exécution est de trente (30) jours par commande.</p> <p><b>LOT 2 :</b> Entretien, réparation et maintenance du matériel informatique au profit du CHR de Ziniaré au soumissionnaire <b>HARD HOME SARL</b> pour un montant minimum en francs CFA TTC d'un millions cinq cent trente-quatre mille (1 534 000) et un montant maximum en francs CFA TTC de quatre millions quatre-vingt-six mille trois cent quarante (4 086 340). Le délai d'exécution est de trente (30) jours par commande.</p> <p><b>LOT 3 :</b> Entretien, réparation et maintenance du réseau informatique au profit du CHR de Ziniaré au soumissionnaire <b>HARD HOME SARL</b> pour un montant minimum en francs CFA TTC d'un millions sept cent trente-trois mille trois cent soixante un (1 733 361) et un montant maximum en francs CFA TTC de quatre millions trente-neuf mille sept cent quatre-vingt-neuf (4 039 789). Le délai d'exécution est de trente (30) jours par commande.</p> <p><b>LOT 4 :</b> Entretien, réparation et maintenance des équipements de vidéosurveillance au profit du CHR de Ziniaré au soumissionnaire <b>ESAIF SERVICE</b> pour un montant minimum en francs CFA HTVA de neuf cent vingt-six mille (926 000) et un montant maximum en francs CFA HTVA d'un million trois cent cinquante-deux mille (1 352 000). Le délai d'exécution est de trente (30) jours par commande.</p> <p><b>LOT 5 :</b> Entretien, réparation et maintenance de divers matériels et installations au profit du CHR de Ziniaré au soumissionnaire <b>PROSERVICES INFORMATIQUE ET TECHNOLOGIE</b> pour un montant minimum en francs CFA TTC de six millions six cent soixante-dix-neuf mille sept cent quarante-quatre (6 679 744) et un montant maximum en francs CFA TTC de huit millions sept cent sept mille quatre cent cinquante-six (8 707 456). Le délai d'exécution est de trente (30) jours par commande.</p>				

### COMMUNE DE GOROM-GOROM

**Rectificatif des résultats du marché publié dans la revue des marchés Publics n°4155-4156 du jeudi 05 et vendredi 06 mai 2025 à la page 40 suite à un recours préalable de la société VISION PLUS MULTI-SERVICES sur l'offre anormalement basse.**

**Numéro avis de demande de prix :** AOO N°2025-001/COM-GG/M/SG/PRM du 18 avril 2025. **Objet de l'avis :** acquisition de vivres alimentaires au profit des écoles de la commune de Gorom-Gorom (lot 1) et au profit des personnes déplacées internes (PDI), population hôtes vulnérables et personnes vulnérables de la commune (lot 2), **Reference revue des marchés publics :** N°4122 et 4123 du lundi 21 et mardi 22 avril 2024.

**Date d'ouverture et d'examen des plis reçus :** 02/05/2025. **Nombre de plis reçus :** quatre (04) pour le lot 1 et cinq (05) pour le lot 2.

**Financement :** Budget communal - Gestion 2025. **Référence de la lettre d'invitation :** 2025-004/COM-GG/M/SG/DCP/CCAM du 28 Avril 2025

N°	Désignation	Montant lu		Montant corrigé		Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot 1 - acquisition de vivres alimentaires au profit des écoles de la commune de Gorom-Gorom							
1.	VISION PLUS MULTI-SERVICES	52 490 000	-	52 490 000	-	<b>CONFORME</b>	1 <sup>er</sup>
2.	SOCIETE ATTITSO	60 625 000	-	60 625 000	-	<b>CONFORME</b>	2 <sup>ème</sup>
3.	ETABLISSEMENT ALHASSANE AG CHAMASSANE ET FRERES	64 750 000	-	64 750 000	-	<b>Non conforme</b> Pièces administratives et caution de soumission, non fournies	-
4.	ETABLISSEMENT ZANGO OUSMANE ET FRERES	64 812 500	-	64 812 500	-	<b>Non conforme</b> Pièces administratives non fournies	-
<b>Attributaire :</b> VISION PLUS MULTI SERVICES pour un montant de Cinquante-deux millions quatre cent quatre-vingt-dix mille (52 490 000) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours.							
<b>Lire pour le Lot 2 - acquisition de vivres alimentaires au profit des personnes déplacées internes (PDI), population hôtes vulnérables et personnes vulnérables de la commune</b>							
1.	VISION PLUS MULTI-SERVICES	33 820 000	-	33 820 000	-	<b>Conforme</b>	1 <sup>er</sup>
2.	SOCIETE ATTITSO	40 320 000	-	40 320 000	-	<b>Conforme</b>	2 <sup>ème</sup>
3.	ETABLISSEMENT ALHASSANE AG CHAMASSANE ET FRERES	42 080 000	-	42 080 000	-	<b>Non conforme</b> Pièces administratives et caution de soumission, non fournies	-
4.	ETABLISSEMENT ZANGO OUSMANE ET FRERES	42 120 500	-	42 120 500	-	<b>Non conforme</b> Pièces administratives non fournies	-
5.	ETABLISSEMENT HAMA ET FRERES	41 440 000	-	41 440 000	-	<b>Non conforme</b> Pièces administratives et caution de soumission, non fournies	-
<b>Attributaire :</b> VISION PLUS MULTI-SERVICES pour un montant de trente-trois millions huit cent vingt mille (33 820 000) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours.							



# APPELS D'OFFRES

## DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

### MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

### Fournitures et Services courants

#### AGENCE BURKINABÈ DE NORMALISATION, DE LA MÉTROLOGIE ET DE LA QUALITÉ

#### Entretien, la réparation et la maintenance des laboratoires de Kossodo au profit de L'ABNORM

Avis de Demande de Prix  
n° 2025-013/ABNORM/DG/PRM du 10/06/2025  
Financement : Budget ABNORM 2025, Chap : 23 ; Art :236 ; Para : 2362.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de l'Agence Burkinabè de Normalisation, de la Métrologie et de la Qualité (ABNORM).

1. L'ABNORM lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les *Données particulières de la demande de prix*.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés **B2** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les travaux se décomposent en *un lot unique*.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **quatre-vingt-dix (90) jours**.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le secrétariat de la Personne responsable des Marchés de l'ABNORM sis au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment abritant le siège de l'ABNORM sis à l'Avenue des Arts en face de la Station PETROFA ZAD, Section : PD, Lot :30, Secteur :30, , Tel : (226) 25 37 14 43/25 33 06 53, Email : abnorm.bf@gmail.com; N°IFU: 00081071 F aux heures suivantes : Lundi au jeudi : 7H30 à 12H30 et 13H00 à 16H00 ; le Vendredi : 7H30 à 12H30 et 13H30 à 16H30).

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au *secrétariat de la Personne responsable des Marchés de l'ABNORM sis au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment abritant le siège de l'ABNORM sis à l'Avenue des Arts en face de la Station PETROFA ZAD, Section : PD, Lot :30, Secteur :30, , Tel : (226) 25 37 14 43/25 33 06 53, Email : abnorm.bf@gmail.com; N°IFU: 00081071 F aux heures suivantes : Lundi au jeudi : 7H30 à 12H30 et 13H00 à 16H00 ; le Vendredi : 7H30 à 12H30 et 13H30 à 16H30* et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** à l'Agence comptable de l'ABNORM sis au rez de chaussée du bâtiment abritant le siège de l'ABNORM sis à l'Avenue des Arts en face de la Station PETROFA ZAD, Section : PD, Lot :30, Secteur :30, , Tel : (226) 25 37 14 43/25 33 06 53, Email : abnorm.bf@gmail.com; N°IFU: 00081071 F . En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en **un original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **un million deux cent mille (1 200 000) FCFA** devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Personne responsable des Marchés de l'ABNORM sis au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment abritant le siège de l'ABNORM sis à l'Avenue des Arts en face de la Station PETROFA ZAD, Section : PD, Lot :30, Secteur :30, , Tel : (226) 25 37 14 43/25 33 06 53, Email : abnorm.bf@gmail.com; N°IFU: 00081071 F aux heures suivantes : Lundi au jeudi : 7H30 à 12H30 et 13H00 à 16H00 ; le Vendredi : 7H30 à 12H30 et 13H30 à 16H30.), avant le **jeudi 03 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai **de soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date de remise des offres.

Budget prévisionnel : 45 000 000 FCFA TTC.

Président de la Commission d'attribution des marchés

TOU Moussa

**AGENCE BURKINABÈ DE NORMALISATION, DE LA MÉTROLOGIE ET DE LA QUALITÉ**

**lot 1 : diffusion de spots institutionnels et un film documentaire de 13 mn sur les métiers de l'ABNORM (version télé et radio en français, mooré, dioula et fulfulde) ;**  
**- lot 2 : Réalisation et diffusion de deux (02) émissions télé et deux (02) émissions radio en direct sur les métiers de l'ABNORM et réalisation de quatre spots d'annonce en version télé et radio sur les évènementiels de l'ABNORM en français ;**  
**- lot 3 : réalisation du branding interne et externe des locaux de l'ABNORM**

Avis de Demande de Prix à commande  
 N°2025-011/ABNORM/DG/PRM du 29/04/2025.  
 Financement : Budget ABNORM, exercice 2025, Chap. 62 Art 627 Para 6271.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, de l'Agence Burkinabè de Normalisation, de la Métrologie et de la Qualité (ABNORM).

1- L'ABNORM dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix à commander ayant pour objet :

- Lot 01 : diffusion de spots institutionnels et un film documentaire de 13 mn sur les métiers de l'ABNORM (version télé et radio en français, mooré, dioula et fulfulde) ;**
- Lot 02 : Réalisation et diffusion de deux (02) émissions télé et deux (02) émissions radio en direct sur les métiers de l'ABNORM et réalisation de quatre spots d'annonce en version télé et radio sur les évènementiels de l'ABNORM en français ;**
- Lot 03 : Réalisation du branding interne et externe des locaux de l'ABNORM** telles que décrites dans les Données particulières de la demande de prix.

2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations se décomposent comme suit :

Lots	Intitulés	Garantie de soumission	Enveloppe budgétaire
01	Diffusion de spots institutionnels et un film documentaire de 13 mn sur les métiers de l'ABNORM (version télé et radio en français, mooré, dioula et fulfulde)	1 500 000 FCFA	60 000 000 FCFA TTC
02	Réalisation et diffusion de deux (02) émissions télé et deux (02) émissions radio en direct sur les métiers de l'ABNORM et réalisation de quatre spots d'annonce en version télé et radio sur les évènementiels de l'ABNORM en français.	250 000 FCFA	10 000 000 FCFA TTC
03	Réalisation du branding interne et externe des locaux de l'ABNORM	400 000 FCFA	15 000 000 FCFA

3- Le délai de validité du contrat est l'exercice budgétaire 2025 (**juillet à décembre 2025**) et le délai d'exécution de **chaque commande** ne devrait pas excéder **soixante (60) jours**.

4- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au **secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de l'ABNORM sis au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble abritant la Direction Générale situé à la ZAD, face à la station PETROFA, non loin de la pharmacie FLAYIRI. Tél. : (+226) 70 20 30 92.**

5- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au **secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de l'ABNORM sis au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble abritant la Direction Générale situé à la ZAD, Tél. : (+226) 70 20 30 92** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de  **trente mille (30 000) Francs CFA pour le lot 01 ; vingt mille (20 000) FCFA pour chacun des lot 02 et 03 au service de la réception de l'ABNORM de ladite Direction Générale.**

6- Les offres présentées en **un original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **(voir tableau ci-dessus)**, devront parvenir ou être remises au **secrétariat de la PRM de l'ABNORM, sis au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble abritant la Direction Générale situé à la ZAD, face à la station PETROFA, non loin de la pharmacie FLAYIRI, Tél. : 70 20 30 92** avant le **jeudi 03 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

**La Personne Responsable des Marchés**  
**Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

TOU Moussa

**Acquisition d'équipements médicaux au profit des formations sanitaires de la commune de Yako dans la région du Nord**

**Avis de Demande de Cotation**  
n°2025\_007/MEF/SG/PB-PED/PCRSS/SPM du 23 Juin 2025  
**FINANCEMENT** : CREDIT IDA N°6905-BF et DON N°D833-BF  
**REFERENCE STEP** : BF-UCP-PCRSS-490134-GO-RFQ

1. Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel (PCRSS-Burkina) et se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à l'**acquisition d'équipements médicaux au profit des formations sanitaires de la commune de Yako dans la région du Nord**.
2. Le Coordonnateur du Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel (PCRSS-Burkina) sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition d'équipements médicaux au profit des formations sanitaires de la commune de Yako dans la région du Nord constitué d'un lot unique ainsi qu'il suit :  
**Lot unique** : **Acquisition d'équipements médicaux au profit des formations sanitaires de la commune de Yako dans la région du Nord**.
3. La passation du Marché sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5 de l'ANNEXE XII du « **Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement** » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révisions Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025 ».
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'**unité de coordination du Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation pour le Sahel (PCRSS), Avenue du Professeur Joseph KI Zerbo, Porte 468, Arrondissement de Baskuy, Tél : 02 20 05 05** de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.
5. Le dossier de demande de cotation en français peut être obtenu gratuitement par les candidats intéressés auprès du secrétariat de l'unité de coordination du Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation pour le Sahel (PCRSS), Avenue du Professeur Joseph KI Zerbo, Porte 468, Arrondissement de Baskuy.
6. Les offres devront être remises au secrétariat de l'unité de coordination du Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation pour le Sahel (PCRSS), Avenue du Professeur Joseph KI Zerbo, Porte 468, Arrondissement de Baskuy au plus tard le **jeudi 03 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU** en un (1) original et deux (02) copies. L'ouverture des plis se fera à l'issue des dépôts des offres, dans les **locaux du projet à partir de 09h 30 mn** et les fournisseurs qui le souhaitent peuvent y assister.
  - La soumission des offres par voie électronique « **ne sera pas** » autorisée.
  - Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.
7. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant **d'un million huit cent mille (1 800 000) FCFA**. En outre, les soumissionnaires devront joindre à leurs offres, les pièces administratives suivantes en cours de validité :
  - Une attestation de situation Fiscale ;
  - Une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ;
  - Une attestation de la Direction Régionale des Lois Sociales ;
  - Une attestation de Non Engagement de l'Agent Judiciaire de l'Etat ;
  - Une attestation d'inscription au registre du commerce et de crédit mobilier ;
  - Un certificat de non faillite.
8. Les offres resteront valables pendant **soixante (60) jours** pour compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise. Les prestations se feront à Ouagadougou et éventuellement dans les zones d'intervention du projet. Le délai de livraison sera de **deux (2) mois calendaires**.

L'administration se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotation à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne point donner suite à cette demande de consultation sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.

**LE COORDONNATEUR**

**Boulaye SANOGO**  
Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabè

**Acquisition d'outils de formation au profit du BUMIGEB en lot unique.**

**Appel d'offres ouvert accéléré  
N°2025-01/BUMIGEB/DG/PRM du 04/06/2025**

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés, exercice 2025, le Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina Faso (BUMIGEB) a bénéficié de crédits budgétaires et sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour **l'acquisition d'outils de formation au profit du BUMIGEB**.

L'enveloppe prévisionnelle est de **deux cent trente-six millions (236 000 000) FCFA TTC**.

2. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.
3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *la Personne Responsable des Marchés (PRM)* au centre de documentation du BUMIGEB, Adresse : 572, avenue Bendogo, rue 28.668, sortie de l'échangeur de l'Est, Ville : Ouagadougou, Boîte postale : 01 BP 601 Ouagadougou 01, Tél : 25 36 48 02 / 90.
4. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPAO pour les informations détaillées.
5. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'un montant non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) FCFA** à la caisse des recettes du BUMIGEB à l'adresse ci-dessus. La méthode de paiement sera *en espèce ou par chèque certifié*.
6. Les offres *en un (1) original et trois (3) copies* devront être remises au secrétariat de la *Direction Générale du BUMIGEB*, Adresse : 572, avenue Bendogo, 28.668, sortie de l'échangeur de l'Est, Ville : Ouagadougou, Boîte postale : 01 BP 601 Ouagadougou 01, Tél : 25 36 48 02 / 90 au plus tard le **mardi 08 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
7. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **mardi 08 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : salle de réunion du BUMIGEB, Avenue Bendogo, sortie de l'Echangeur de l'Est, 01 BP 601 Ouagadougou 01, Tél : 25 36 48 02 / 90.
8. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission conformément à l'article 100 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics dont le montant est **quatre millions (4 000 000) Francs CFA**.
10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

*La Personne Responsable des Marchés,*

**Mikaël ZONON**

**CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE**

**Entretien, réparation et maintenance des véhicules a quatre (04) roues au profit d'un institut du CNRST (INERA)**

Avis de demande de prix (marche en lots et à commandes)  
N°2025-0003/MESRI/SG/CNRST/DG/ PRCP  
Financement : Budget du CNRST/INERA - Gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique.

1. Le Délégué Général du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST) lance une demande de prix ayant pour objet l'entretien, la réparation et la maintenance des véhicules à quatre (04) roues au profit d'un institut (INERA) du CNRST telle que décrite dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. La prestation se décompose en six (06) lots répartis comme suit :

- ✓ **Lot 1** : entretien, réparation et maintenance des véhicules à quatre (04) roues de la Direction régionale de Recherche Environnementales et Agricoles de l'Ouest, Station de FARAKO-BÂ/BOBO DIOULASSO,
  - ✓ **Lot 2** : entretien, réparation et maintenance des véhicules à quatre (04) roues de la direction de l'Institut de l'Environnement et de Recherche Agricole (INERA) à OUAGADOUGOU,
  - ✓ **Lot 3** : entretien, réparation et maintenance des véhicules à quatre (04) roues de la Direction régionale de Recherche Environnementales et Agricoles du Nord-Ouest, Station de DI / DEDOUGOU,
  - ✓ **Lot 4** : entretien, réparation et maintenance des véhicules à quatre (04) roues de la Direction régionale de Recherche Environnementales et Agricoles du Centre, Station de SARIA/KOUDOUGOU,
  - ✓ **Lot 5** : entretien, réparation et maintenance des véhicules à quatre (04) roues de la Direction régionale de Recherche Environnementales et Agricoles de l'Ouest / Station de BANFORA,
  - ✓ **Lot 6** : entretien, réparation et maintenance des véhicules à quatre (04) roues du Centre Recherche Environnemental, Agricole et de Formation (CREAF) à KAMBOINSE/OUAGADOUGOU.
4. Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

5. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2025.

6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le **bureau du Secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) du CNRST**, 03 BP 7047 Ouagadougou 03, Tel : 25 32 60 41 sis au rez de chaussée du bâtiment R+3 abritant le siège de la Délégation Générale en face de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO de 7 heures 30 à 16 heures.

7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'**Agence Comptable du CNRST**, 03 BP 7047 Ouagadougou 03, Tel : 25 32 60 41 sis au rez de chaussée de l'immeuble abritant le siège de la Délégation Générale en face de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO et moyennant un paiement d'un montant non remboursable de **dix mille (10 000) FCFA** pour chaque lot. La méthode de paiement sera en espèces. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

8. Les offres présentées en **un original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

Lot 1 : **quatre-vingt-deux mille (82 000) francs CFA** ; Lot 2 : **soixante-six mille (66 000) francs CFA** ; Lot 3 : **soixante-cinq mille (65 000) francs CFA** ; Lot 4 : **quatre-vingt-six mille (86 000) francs CFA** ; Lot 5 : **vingt-quatre mille (24 000) francs CFA** ; Lot 6 : **cent douze mille (112 000) francs CFA**, devront parvenir ou être remises à l'adresse : **Secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) du CNRST**, 03 BP 7047 Ouagadougou 03, Tel : 25 32 60 41 sis au rez de chaussée du bâtiment R+3 abritant le siège de la Délégation Générale en face de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO, avant le **jeudi 03 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**N.B. : le budget prévisionnel en TTC est de :**

- ✓ Lot 1 : **deux millions sept cent cinquante mille (2 750 000) francs CFA** ;
- ✓ Lot 2 : **deux millions deux cent mille (2 200 000) francs CFA** ;
- ✓ Lot 3 : **deux millions cent soixante-seize mille cent quatre-vingt-sept (2 176 187) francs CFA** ;
- ✓ Lot 4 : **deux millions huit cent quatre-vingt mille (2 880 000) francs CFA** ;
- ✓ Lot 5 : **huit cent vingt mille (820 000) francs CFA** ;
- ✓ Lot 6 : **trois millions sept cent cinquante mille (3 750 000) francs CFA**.

*La Personne Responsable de la Commande Publique*

**Djibrilou KOLONGO**  
*Chevalier de l'Ordre de Mérite Burkinabè*

Travaux de réseaux informatiques et acquisition d'outils de diagnostic

Avis de Demande de Prix  
N° 015/2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL).

1- La SONABEL dont l'identification complète est précisée aux Données Particulières du Dossier de Demande de Prix (DDPX), lance une demande de prix ayant pour objet, les travaux de réseaux informatiques et acquisition d'outils de diagnostic.

2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées et titulaires d'agrément technique en matière Informatique, domaine 3 : catégorie B, et pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'une interdiction ou d'une suspension [et en règle vis-à-vis de l'administration du Burkina Faso](#).

3- Les travaux, en deux (02) lots sont repartis comme suit :

- lot 1 : câblage réseau de sites à Ouagadougou et acquisition d'outils de diagnostic ;
- lot 2 : câblage réseau de sites et agences commerciales hors Ouagadougou.

Les budgets prévisionnels de ces travaux et acquisitions sont de :

- lot 1: vingt millions six cent vingt cinq mille (20 625 000) F CFA TTC;
- lot 2: vingt deux millions cinq cent mille (22 500 000) F CFA TTC.

4- Le délai de livraison des fournitures ne devrait pas excéder cent vingt ([120 jours pour chacun des lots](#)).

5- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Département des Marchés de Travaux et de Prestations Intellectuelles, 2<sup>ème</sup> étage à l'immeuble COMPAORE à Ouaga 2000 ou aux adresses mail suivantes : [abzeta.sanfo@sonabel.bf](mailto:abzeta.sanfo@sonabel.bf) et [secretariat.dg@sonabel.bf](mailto:secretariat.dg@sonabel.bf). Ils peuvent prendre connaissance du dossier de demande de prix au Secrétariat du Département des Marchés de Travaux et de Prestations Intellectuelles, 2<sup>ème</sup> étage à l'immeuble COMPAORE à Ouaga 2000, de 10 heures à 12 heures GMT et de 14 heures à 15 heures GMT.

6- Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat du Département des Marchés de Travaux et de Prestations Intellectuelles, 2<sup>ème</sup> étage à l'immeuble COMPAORE à Ouaga 2000, au siège de la SONABEL à Ouagadougou, et moyennant le paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs pour chacun des lots 1 et 2, à la caisse siège sise au siège de la SONABEL à Ouagadougou.

7- Les offres présentées en un original et deux (02) copies, accompagnées d'une clé USB ou d'un CD contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format PDF, conformément aux données particulières de la demande de prix, devront parvenir ou être remises au Secrétariat du Département des Marchés de Travaux et de Prestations Intellectuelles, 2<sup>ème</sup> étage à l'immeuble COMPAORE à Ouaga 2000, au plus tard le **jeudi 03 juillet 2025 à 09 heures 00 minute** GMT. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la personne responsable des marchés ne peut être tenue responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

8- Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- lot 1: quatre cent dix mille (410 000) F CFA;
- lot 2: quatre cent cinquante mille (450 000) F CFA.

9- Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **jeudi 03 juillet 2025 à 09 heures 00 minute** GMT à l'adresse suivante : Salle de réunions au rez de chaussée, de l'immeuble COMPAORE situé au côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000.

10- Les Candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 14 des IC et aux DDPX.

- NB :**
- ✓ Les soumissionnaires dont les offres financières seront dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse et qui confirment leur prix, verront leur garantie de bonne exécution rehausser à 35% en application des dispositions de l'article 115 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
  - ✓ En cas d'attribution du marché à un soumissionnaire dont l'offre est jugée déséquilibrée, le taux de la garantie de bonne exécution sera de 35% en application des dispositions de l'article 116 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

*P/ Le Directeur Général et, Pl. Le Secrétaire Général*

**Emile SAWADOGO**

Chevalier de l'ordre du mérite du Commerce et de l'Industrie

**Etudes architecturales et techniques pour la réhabilitation de l'ancienne paierie précédemment occupée par la gendarmerie nationale au profit de la direction régionale des hauts bassins du trésor et de la comptabilité publique.**

Avis d'appel à manifestation d'intérêt  
N°2025- 000008 /MATM/SG/DMP

Le Ministère de l'Administration Territoriale et de La Mobilité, dans le cadre de l'exécution du budget 2025 de PREGOLS, lance un appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un bureau d'étude en vue de la réalisation des études architecturales et techniques pour la réhabilitation de l'ancienne paierie précédemment occupée par la gendarmerie nationale au profit de la direction régionale des hauts bassins du trésor et de la comptabilité publique.

Le budget prévisionnel est estimé à quatre-vingt-dix millions (90 000 000) de Francs CFA TTC.

La mission du consultant consiste à réaliser des études architecturales et techniques pour la réhabilitation de l'ancienne paierie précédemment occupée par la gendarmerie nationale au profit de la direction régionale des hauts bassins du trésor et de la comptabilité publique.

Le cabinet aura la charge produire des études architecturales et techniques pour la réhabilitation de l'ancienne paierie précédemment occupée par la gendarmerie nationale au profit de la Direction Régionale des Hauts Bassins du Trésor et de la Comptabilité Publique.

De façon spécifique, il s'agira pour le cabinet :

- de faire l'élaboration du diagnostic de l'existant ;
- d'élaborer l'avant-Projet Sommaire APS dans les délais impartis pour la prestation
- d'élaborer l'avant-Projet détaillé APD dans les délais impartis pour la prestation.

La durée totale pour les services du cabinet ne doit pas excéder **trente (30) jours calendaires**. Le calendrier envisagé pour l'exécution des prestations ne comprend pas le délai nécessaire à l'Autorité contractante pour examiner et réceptionner les différents livrables.

Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Administration et de la Mobilité invite les cabinets d'études qualifiés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Cabinets d'études intéressés doivent fournir les informations indiquant leur qualification à exécuter les services ci-dessus indiqués (références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.).

Les bureaux d'études seront sélectionnés en fonction du nombre et de la qualité de leurs références techniques pertinentes pour la mission selon la **méthode de sélection fondée sur la qualité technique et le coût de la proposition** en accord avec les procédures définies dans le décret n°2024-1748 /PRES/PM/MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics article 70 alinéa 1.

**Les expériences doivent être justifiées par la fourniture des copies de page de garde et de signature des contrats approuvés ainsi que les attestations de bonne fin.**

Les bureaux d'études intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse ci-dessous et aux jours ouvrables de 07 heures 30 mn à 12 heures 30 mn et de 13 heures à 16 heures du lundi à Jeudi ; le vendredi 07 heures 30 mn à 12 heures 30 mn et de 13 heures 30 à 16 heures 30 :

Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Mobilité (DMP/MATM) au rez-de-chaussée de l'Immeuble de l'ex Fonds Permanent pour le Développement des Collectivités Territoriales sise Avenue du Professeur Joseph KI ZERBO en fassé de l'UEMOA, 03 BP 7034 Ouagadougou 03 Tél : 78 89 40 14/ 70 26 37 51.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en personne au plus tard le **mardi 08 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU** avec la mention « **études architecturales et techniques Pour la réhabilitation de l'ancienne paierie précédemment occupée par la gendarmerie au profit de la direction régionale des hauts bassins du trésor et de la comptabilité publique** », en trois (03) exemplaires dont un original et deux (02) copies à l'adresse ci-dessus.

Le Directeur des Marchés Publics

Abdoul BELEM

**AGENCE DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES DU BURKINA**

**Recrutement d'un consultant pour le suivi-contrôle des travaux de construction de huit (08) km de voiries avec revêtement en béton bitumineux dans la ville de Bobo-Dioulasso et d'un poste de pesage et péage moderne dans la ville de Péné**

**Avis à manifestation d'intérêt  
N°2025/009/Agetib/DG/DM**

**Pays :** : Burkina Faso  
**Nom du Projet :** : Projet de Réhabilitation des routes – Bobo-Banfora- Frontière de la Côte d'Ivoire et Banfora-Orodara (PRéBBO)  
**Secteur :** : Infrastructures routière et désenclavement  
**Mode de financement :** : Vente à tempérament - Banque Islamique de Développement (BID)  
**N° de financement :** : BFA 1048 du 16 mars 2024 G  
**Titre du contrat :** : Suivi-contrôle des travaux de construction de huit (08) km de voiries avec revêtement en béton bitumineux dans la ville de Bobo-Dioulasso et d'un poste de pesage et péage moderne dans la ville de Péné

1. Le Burkina Faso a reçu un financement auprès de la Banque Islamique de Développement (BID) afin de couvrir le coût du Projet de Réhabilitation des routes Bobo-Banfora- Frontière de la Côte d'Ivoire et Banfora-Orodara (PRéBBO), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer les services d'un consultant pour le **suivi-contrôle des travaux de construction de huit (08) km de voiries avec revêtement en béton bitumineux dans la ville de Bobo-Dioulasso et d'un poste de pesage et péage moderne dans la ville de Péné.**

Veillez-vous reporter à l'Avis général de passation de marchés pour ce projet qui est paru le 13 Mars 2024 dans les sites internet de la BID, de DG Market et Development Business; et le 19 mars 2024 dans la revue des marchés public du Burkina N° 3838 en date du mardi 19 mars 2024.

2. Les services comprennent :
  - le contrôle, la vérification et l'approbation des plans d'exécution et des dossiers de détails établis par les entreprises avant le démarrage effectif des travaux ;
  - le contrôle et la surveillance en permanence et à pied d'œuvre des travaux de réhabilitation de 8 km de voiries dans la ville de Bobo-Dioulasso, et des travaux de construction du poste de péage et pesage de Péné.

La durée totale pour les services du titulaire est estimée à quatorze (14) mois.  
 Les Termes de Référence (TdR) détaillés de la mission sont disponibles à l'adresse ci-dessous.

3. L'Agence des Travaux d'Infrastructures du Burkina, agissant en qualité d'Agence Partenaire pour la mise en œuvre du Projet de Réhabilitation des routes Bobo-Banfora- Frontière de la Côte d'Ivoire et Banfora-Orodara (PRéBBO), invite les bureaux de Consultants (« Consultants ») éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus cités.
4. Les Consultants intéressés doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu'ils sont pleinement qualifiés pour réaliser les prestations (La présentation du candidat, son existence légale RCCM et IFU) brochures de présentation, référence de missions similaires, expérience dans des conditions comparables, etc.).

**Les critères techniques d'évaluation et de sélection se présentent comme suit :** l'expérience dans les domaines ou exigence ci-après sera considérée comme critères de sélection.

Critères d'évaluation	Sous critères d'évaluation	Preuve à fournir par le candidat
1. Expression d'intérêt	Avoir exprimé son intérêt à prendre part à la présente mise en concurrence	Lettre d'expression d'intérêt
2. Nature des activités en relation avec le domaine des prestations	Inscription de la nature des activités sur le RCCM	Extrait du RCCM et des statuts du/des cabinet(s)
3. Exigence d'agrément	<ul style="list-style-type: none"> <li>Justifier d'un agrément technique catégorie E</li> <li>Justifier d'une autorisation pour l'exercice de la profession au Burkina conformément aux dispositions de la loi N°020-2012/AN du 10 mai 2012 portant création de l'ordre des ingénieurs en génie civil du Burkina Faso</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Agrément technique catégorie E pour les bureaux nationaux</li> <li>Attestation d'inscription à l'ordre des ingénieurs pour les bureaux nationaux et récépissé de dépôt demande du permis temporaire ou permanent d'exercer en tant qu'ingénieur conseil pour les bureaux étrangers délivré par l'ordre des ingénieurs du BF</li> </ul>
4. Expérience générale dans le domaine d'activité	Au moins Cinq (05) missions de contrôle et surveillance de travaux de construction de voiries urbaines, ou de plateformes, ou de réhabilitation de routes revêtues (pavées, chaussées rigides, BB), ou de construction de postes de péage et/ou de pesage y compris la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales, de sécurité, santé et d'hygiène au cours des dix (10) dernières années (2015 – 2024)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Page de garde et de signature des contrats cités comme référence ;</li> <li>Attestation de bonne exécution ou ce qui en tient lieu</li> </ul>
5. Expérience spécifique dans le domaine	Au moins deux (02) des missions ci-dessus seront du suivi-contrôle de travaux d'aménagement de construction/réhabilitation et de bitumage de routes d'au moins 7 km y compris la prise en compte des mesures environnementales et sociales, de sécurité, santé et d'hygiène	<ul style="list-style-type: none"> <li>Page de garde et de signature des contrats cités comme référence ;</li> <li>Attestation de bonne exécution ou ce qui en tient lieu</li> </ul>

Au moins une (01) des missions de suivi-contrôle de travaux de station de péage et/ou de pesage (terrassements généraux, revêtement en béton bitumineux ou en béton armé, assainissement, bâtiments, installation de pesage, etc.) d'au moins 10 000 m<sup>2</sup> y compris la prise en compte des mesures environnementales et sociales, de sécurité, santé et d'hygiène

- Page de garde et de signature des contrats cités comme référence ;
- Attestation de bonne exécution ou ce qui en tient lieu

Les experts clés ne seront pas évalués à l'étape de la présélection.

5. Une liste restreinte d'au plus six (06) bureaux/groupements de bureaux, présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie. Ces bureaux présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base du dossier de demande de propositions qui leurs sera remis.
6. L'attention des consultants intéressés est attirée sur les Clauses 1.12.1 et 1.12.2 des Directives sur l'acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (les « Directives ») définissant les règles de la BID concernant les conflits d'intérêt.
7. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes afin de renforcer leurs qualifications en indiquant clairement le type d'association, c'est-à-dire un groupement de consultants, une forme intermédiaire d'association ou une intention de sous-traitance. Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d'attribution.
8. La sélection se fera en conformité avec la méthode de « Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût parmi la liste restreinte de Consultants locaux (SFQC/LC) » telle qu'énoncée dans les Directives de la BID.  
**NB** : Toutefois, une manifestation d'intérêt pour participer à la fourniture de Services de Consultants n'oblige pas l'emprunteur à inclure le candidat dans la liste restreinte.
9. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations additionnelles à l'adresse mentionnée ci-dessous et aux jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 mn GMT (heures locale Ouagadougou).
10. Les manifestations d'intérêt sous forme écrite doivent être rédigées en français et inclure la documentation adéquate pour l'évaluation basée sur les critères ci-dessus. Elles devront être transmises en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies, en plus d'une version électronique (fichier non modifiable) et déposées (en personne ou par courriel) à l'adresse ci-dessous au plus tard le **vendredi 11 juillet 2025 à 10 heures 00 minute (Heure de Ouagadougou)** avec la mention « **Recrutement d'un consultant pour le suivi-contrôle des travaux de construction de huit (08) km de voiries avec revêtement en béton bitumineux dans la ville de Bobo-Dioulasso et d'un poste de pesage et péage moderne dans la ville de Péné** ».

**Adresse :**

Direction Générale de l'Agetib, 11 BP 1912 Ouagadougou CMS 11

Secteur 52, Avenue Mouammar KADHAFI

Tél. : (+226) 25 37 72 23/24

Email : [infos@agetib.bf](mailto:infos@agetib.bf), avec copie à [ikabre@agetib.bf](mailto:ikabre@agetib.bf), [myougbare@aetib.bf](mailto:myougbare@aetib.bf) et [lbarro@agetib.bf](mailto:lbarro@agetib.bf)

Site web : [www.agetib.net](http://www.agetib.net)

Le Directeur Général de l'Agetib

**Olo Franck Hervé KANSIE**

*Chevalier de l'Ordre de l'Etalon*

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics  
et des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



# APPELS D'OFFRES

## DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

### Fournitures et Services courants

#### CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE KOUDOUGOU

**Lot1 : achat de petits matériels médicotechniques au profit du CHR de Koudougou**  
**Lot2 : acquisition d'emballages biodégradables au profit du dépôt pharmaceutique du CHR de Koudougou**  
**Lot3 : achat de sachets poubelles au profit du Service d'Hygiène du CHR de Koudougou**

Avis de demande de prix  
N° 2025-015/MS/SG/CHR-KDG/DG/PRM  
Financement : Budget CHR-KDG, exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics révisé, exercice 2025 du Centre hospitalier régional de Koudougou (CHR-KDG).

1. Le Centre hospitalier régional de Koudougou dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix, lance une demande de prix pour :

**Lot1 : achat de petits matériels médicotechniques au profit du CHR de Koudougou**

Montant prévisionnel : Dix millions cinq cent cinquante mille (10 550 000) FCFA TTC

**Lot2 : acquisition d'emballages biodégradables au profit du dépôt pharmaceutique du CHR de Koudougou**

Montant prévisionnel : cinq millions (5 000 000) FCFA TTC

**Lot3 : achat de sachets poubelles au profit du Service d'Hygiène du CHR de Koudougou**

Montant prévisionnel : cinq millions (5 000 000) FCFA TTC

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration (disposant d'un agrément A1 minimum pour le lot1).

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : vingt-un (21) jours.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la direction générale, BP 300 Koudougou, **téléphone 71 83 67 09**.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'endroit ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA à l'Agence Comptable (AC) du CHR de Koudougou.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

5. Les offres présentées en un original et **trois (03) copies par lot**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent quinze mille (315 000) FCFA pour le lot1 et de cent cinquante mille (150 000) FCFA pour chacun des lots 2 et 3 devront parvenir ou être remises à l'adresse à la Direction générale du CHR de Koudougou avant le **jeudi 03 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la commission d'attribution des marchés**

**Mamadou TRAORE**  
Administrateur des services de santé

**Acquisition, installation et mise en service d'équipements médicotechniques au profit du CHR de Koudougou**

**Avis de demande de prix**  
**N° 2025-015/MS/SG/CHR-KDG/DG/PRM**  
**Financement : Budget CHR-KDG, exercice 2025**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics révisé, exercice 2025 du Centre hospitalier régional de Koudougou (CHR-KDG).

1. Le Centre hospitalier régional de Koudougou dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix, lance une demande de prix pour :

**Lot unique : l'acquisition, installation et mise en service d'équipements médicotechniques au profit du CHR de Koudougou**

Montant prévisionnel : trente-cinq millions huit cent cinquante-neuf mille deux cents (35 859 200) FCFA TTC

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration (disposant d'un agrément A1 minimum).

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la direction générale, BP 300 Koudougou, **téléphone 71 83 67 09**.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'endroit ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à l'Agence Comptable (AC) du CHR de Koudougou.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

5. Les offres présentées en un original et **trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million cinquante mille (1 050 000) FCFA devront parvenir ou être remises à l'adresse à la Direction générale du CHR de Koudougou avant le **jeudi 03 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la commission d'attribution des marchés**

**Mamadou TRAORE**  
*Administrateur des services de santé*

**Fourniture de produits alimentaires au profit du CHR de Koudougou**

**Avis de demande de prix**  
**N° 2025-DPX019/MS/SG/CHR-KDG/DG/PRM**  
**Financement : Budget CHR-KDG, exercice 2025**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics révisé, exercice 2025 du Centre hospitalier régional de Koudougou (CHR-KDG).

1. Le Centre hospitalier régional de Koudougou dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix, lance une demande de prix pour :

**Lot unique : La fourniture de produits alimentaires au profit du CHR de Koudougou**

Montant prévisionnel : Quinze millions (**15 000 000**) FCFA TTC

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la direction générale, BP 300 Koudougou, téléphone **71 83 67 09**.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'endroit ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (**20 000**) francs CFA à l'Agence Comptable (AC) du CHR de Koudougou.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent cinquante mille (**450 000**) FCFA devront parvenir ou être remises à l'adresse à la Direction générale du CHR de Koudougou avant le **jeudi 03 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la commission d'attribution des marchés**

**Mamadou TRAORE**  
*Administrateur des services de santé*

**Fourniture de tissus pour la confection de blouses et de champs (lot2) et acquisition de matériels de protection (lot 4) au profit du CHUSS**

Avis de demande de prix  
n°2025/016/MS/SG/CHUSS/DG/DCP  
Financement : Budget du CHUSS exercice 2025.  
Budget prévisionnel : 20 154 101 FCFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, exercice 2025 du **Centre Hospitalier Universitaire Sourô Sanou (CHUSS)**.

1. Le Centre Hospitalier Universitaire Sourô SANOU (CHUSS) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet **la fourniture de tissus pour la confection de blouses et de champs (lot 2) pour un montant prévisionnel de cinq millions cent cinquante-quatre mille cent un (5 154 101) francs CFA TTC et l'acquisition de matériels de protection (lot 4) pour un montant prévisionnel de quinze millions (15 000 000) de francs CFA TTC** telle que décrite dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

**Les acquisitions sont en deux lots répartis comme suit :**

- **Lot 2 : fourniture de tissus pour la confection de blouses et de champs ;**
- **Lot 4 : acquisition de matériels de protection ;**

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **30 jours pour le lot 2 et le lot 4.**
4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du Directeur de la Commande Publique (DCP) sis au rez de chaussée du bâtiment administratif du CHUSS, (bureau DCP), téléphone : +226 70 25 64 84.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à commandes au **bureau du Directeur de la Commande Publique (DCP) sis au rez de chaussée du bâtiment administratif du CHUSS, (bureau DCP)** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot 2 et le lot 4 au service de recouvrement du CHUSS.**
6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **cent mille (100 000) francs CFA pour le lot 2 et trois cent mille (300 000) francs CFA pour le lot 4** devront parvenir ou être remises au **Bureau du Directeur de la Commande Publique sis au rez de chaussée du bâtiment administratif du CHUSS, quartier Sikasso Cira, Côté Nord du Camp militaire Ouezzin Coulibaly, 01 BP 676 Bobo-Dioulasso 01** avant le **jeudi 03 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.**

*Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés*

**Issa YAMEOGO**  
*Administrateur des Services de Santé*

**Acquisition et installation d'un conteneur équipé au profit de la Mairie de Mansila**

**Avis de demande de prix**  
**N° : 2025-01/RSHL/PYGH/C.MSL**  
**Financement : FMDL, gestion 2025**  
**Montant prévisionnel : 30 000 000 F CFA**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Commune de Mansila.

1. La Mairie de Mansila dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet **l'acquisition et l'installation d'un conteneur équipé au profit de la Mairie de Mansila** tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix* avec le montant prévisionnel est de **rente millions (30 000 000) F CFA TTC**.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en *un (01) lot* : **acquisition et installation d'un conteneur équipé au profit de la Mairie de Mansila**.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **quatre-vingt-dix (90) jours**.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de *la PRM, KOUNIO Roland, tel : 74 38 17 38; 64 16 78 78..*

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à auprès *du président de la Commission d'attribution des marchés Tel : 74 38 17 38; 64 16 78 78* et moyennant paiement d'un montant non remboursable de *cinquante mille (50 000) francs CFA* à *la trésorerie régionale du sahel*. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant cinq cent mille (500 000) devront parvenir ou être remises à l'adresse : Secrétariat de la Mairie de Mansila, avant le **jeudi 03 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours\_calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Président de la Commission d'attribution des marchés**

**Roland KOUNIO**

**Acquisition de divers kits au profit des PDI de Mansila**

Avis de demande de prix

N° : 2025-02/RSHL/PYGH/C.MSL

Financement : *budget communal de Mansila (gestion 2025)*

**Montant prévisionnel : douze million cinq-cents quatre-vingt-douze mille sept cent vingt-quatre (12 592 724) CFA**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Commune de Mansila.

1. La Mairie de Mansila dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet **l'acquisition de divers kits au profit des personnes déplacées internes (PDI) de Mansila** tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix* avec le montant prévisionnel qui est de **douze millions cinq cent quatre-vingt-douze mille sept cent vingt-quatre (12 592 724) FCA**.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en *un (01) lot unique* : **Acquisition de divers kits au profit des personnes déplacées internes (PDI) de Mansila**

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : **trente (30) jours**.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de *la Mairie de Mansila, délocalisée à Dori, secteur 1, vers l'église centrale des Assemblées de Dieu*. Cel. : **74 38 17 38 / 64 16 78 78...**

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès *du président de la Commission d'attribution des marchés*, Cel. : **74 38 17 38/64 16 78 78** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de *vingt mille (20 000) francs CFA* à *la Trésorerie régionale du Sahel*. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant deux cent mille (200 000) devront parvenir ou être remises à l'adresse : *Secrétariat de la Mairie de Mansila*, avant le **jeudi 03 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Président de la Commission d'attribution des marchés**

**Roland KOUNIO**

COMMUNE DE OUAGADOUGOU

**Travaux de réhabilitation et de reprise partielle du mur de clôture, de la construction d'un portique plus un bloc de latrine à deux postes à la mairie de l'arrondissement n°5 de la commune de Ouagadougou**

Avis de demande de prix  
N°2025-02/CO/ARRDT N°05/M/CAB/PRM  
Financement : Budget commune de Ouagadougou /  
Arrondissement n° 05 Gestion 2025

Cet avis de demande prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics Gestion 2025, de l'arrondissement n° 5.

1. La mairie de l'arrondissement n° 05, Tel : 25 48 89 51 lance une demande de prix ayant pour objet : travaux de réhabilitation et de reprise partielle du mur de clôture, de la construction d'un portique plus un bloc de latrine a deux postes à la mairie de l'arrondissement n°5 de la commune de Ouagadougou.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés dans le domaine du bâtiment dans la **catégorie B1 au moins** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner que pour le lot unique

**Les travaux se composent ainsi :**

**Lot unique** : travaux de réhabilitation et de reprise partielle du mur de clôture, de la construction d'un portique plus un bloc de latrine a deux postes à la mairie de l'arrondissement n°5 de la commune de Ouagadougou.

Montant prévisionnel de : **trente-sept millions cent trente-deux mille cinq cents (37 132 500) Francs FCA TTC ;**

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : 90 jours.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la mairie de l'arrondissement 5 chez Monsieur BAMA Edouard tel 25 48 89 51 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse ci-après : bureau de la personne responsable des marchés bureau A7 01 BP : 85 Ouaga 01 Arrondissement n° 5 de 8 heures à 16 heures tous les jours ouvrables.
5. Tout candidat éligible, intéressé peut consulter gratuitement le dossier de demande prix complet ou le retirer à titre onéreux, à Ouagadougou / Arrondissement n° 05 ; Tel : 25 48 89 51 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de : **LOT UNIQUE : cinquante mille (50 000) francs CFA** à la recette municipale sise à l'arrondissement n°05. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception du dossier transmis par le soumissionnaire.
6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de
  - **LOT UNIQUE : un million (1 000 000) francs CFA**

devra parvenir ou être remises au secrétariat général de l'arrondissement n° 05, Tél 25 48 89 51 avant le **03/07/2025, à 9 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

*Le Président de la commission d'attribution des marchés*

**BAMA Edouard**  
Contrôleur des Services Financiers des Collectivités territoriales

**COMMUNE DE OUAGADOUGOU**

**Travaux de pavage de la rue « ex 30.08 » au sein de l'arrondissement/commune de Ouagadougou**

**Avis de demande de prix**  
**N°2025-01/CO/ARRDT N°05/M/CAB/PRM**  
**Financement : Budget commune de Ouagadougou / Arrondissement n° 05 Gestion 2025**

Cet avis de demande prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics Gestion 2024, de l'arrondissement n° 5.

La mairie de l'arrondissement n° 05, Tel : 25 48 89 51 lance une demande de prix ayant pour objet travaux de pavage de la cour de la Mairie de l'arrondissement N°05. Les travaux seront financés sur les ressources de l'Arrondissement n°05 de la commune de Ouagadougou.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés dans la **catégorie TR1 ou T3 au moins** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

**Les travaux se décomposent en lot unique répartis comme suit:**

***Travaux de pavage de la rue « ex 30.08 » au sein de l'arrondissement/commune de Ouagadougou.***

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : 60/jours.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la mairie de l'arrondissement 5 chez Monsieur BAMA Edouard tel 25 48 89 51 et prendre connaissance des documents de l'Appel d'offre à l'adresse ci-après : bureau de la personne responsable des marchés bureau A7 01 BP : 85 Ouaga 01 Arrondissement n° 05 de 8 heures à 16 heures tous les jours ouvrables.

5. Tout candidat éligible, intéressé peut consulter gratuitement le dossier de demande prix complet ou le retirer à titre onéreux, à Ouagadougou / Arrondissement n° 05 ; Tel : 25 48 89 51 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA** pour le **LOT Unique** à la recette municipale sise à l'arrondissement n°05. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier transmis par le soumissionnaire.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de

- **Lot unique : deux millions cinq cent mille (2 500 000) francs CFA**

devra parvenir ou être remises au secrétariat général de l'arrondissement n° 11, Tél 25 48 89 51 avant le **02/07/2025, à 9 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

***Le Président de la commission d'attribution des marchés***

**BAMA Edouard**  
*Contrôleur des Services Financiers des Collectivités territoriales*

COMMUNE DE TANGHIN-DASSOURI

Eclairage public solaire dans la commune de Tanghin-Dassouri

Avis d'appel d'offres ouvert  
N°2025-02-AOO/CTGD/M/SG/PRCP du 14/05/2025  
Source de financement : budget communal, gestion 2025 /fonds propres

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de Passation des Marchés gestion 2025 de la commune de Tanghin-Dassouri.

9. La commune de Tanghin-Dassouri sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser des travaux **d'éclairage public solaire dans la commune de Tanghin-Dassouri**. Les travaux se décomposent en lot unique : **éclairage public solaire dans la commune de Tanghin-Dassouri**

10. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 64 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

Le délai d'exécution des travaux ne devrait pas excéder **quatre-vingt-dix (90) jours**.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable de la commande publique au 78 30 66 01 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au secrétariat de la mairie de Tanghin-Dassouri les jours ouvrables du lundi au vendredi de 7h30 mn à 16h00mn.

12. Les exigences en matière de qualifications sont :

- Avoir un **agrément technique SD2 ou R minimum**.
- Voir le DPAO pour les informations détaillées.

13. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable *au secrétariat de la mairie de Tanghin-Dassouri de cent cinquante mille (150 000) francs CFA à la régie de recettes de la mairie*. La méthode de paiement sera *en espèce*. Le Dossier d'Appel d'offres sera remis main à main.

14. Les offres devront être soumises devront parvenir ou être remises au secrétariat de la mairie de Tanghin-Dassouri au plus tard le **22/07/2025 à 9h00**.

15. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

16. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de : **cinq millions sept cent mille (5 700 000) F CFA**

17. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

18. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **22/07/2025 à 9 heures 00** dans *la salle de réunion de la mairie de Tanghin-Dassouri*.

**NB : Montant prévisionnel : cent quatre-vingt-onze millions (191 000 000) FCFA TTC**

*La Personne Responsable de la commande publique*

**Bernard W SAWADOGO**

COMMUNE DE TANGHIN-DASSOURI

Travaux de construction de la maternité de Ballolé.

Avis de demande de prix  
N°2025-10/CTGD/M/SG/PRCP du 13/05/2025  
Source de financement : budget communal, gestion 2025/  
Ressources transférées Santé 2022+Fonds Miniers

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de Tanghin-Dassouri.

1. La commune de Tanghin-Dassouri lance une demande de prix ayant pour objet travaux de construction de la maternité de Ballolé tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur le budget communal gestion 2025/Ressources transférées Santé 2022+Fonds Minier
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales **agrées à la catégorie B1 minimum dans le domaine du bâtiment et des travaux publics (BTP)** conformément aux données particulières de la demande de prix pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Les travaux se décomposent en lot unique : **travaux de construction de la maternité de Ballolé.**

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **quatre-vingt-dix (90) jours**

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la commune de Tanghin-Dassouri. Tel :78306601
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la commune de Tanghin-Dassouri et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** à la régie de recettes de la mairie. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en un original et **trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une **garantie** de soumission d'un montant de : **un million deux cent mille (1 200 000) francs CFA.**
7. Les offres devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Mairie de Tanghin-Dassouri, le **02/07/2025, à 9heures 00mn.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours** calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**NB : l'enveloppe prévisionnelle est de quarante-sept millions (47 000 000) FCFA TTC.**

*Le Président de la Commission d'attribution des marchés*

**SAWADOGO W Bernard**

**Travaux de réalisation d'un dalot à Naabakoutou**

Avis de demande de prix  
N°2025-16/CTGD/M/SG/PRCP du 16/05/2025  
Source de financement : budget communal, gestion 2025/fonds propres

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de Tanghin-Dassouri.

1. La commune de Tanghin-Dassouri lance une demande de prix ayant pour objet travaux de réalisation d'un dalot à Naabakoutou. Les travaux seront financés sur le budget communal gestion 2025 / fonds propres
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales **agrées à la catégorie T3 ou TR1 minimum** conformément aux données particulières de la demande de prix pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Les travaux se décomposent en lot unique: travaux de réalisation d'un dalot à Naabakoutou

Les délais d'exécution ne devraient pas excéder **quatre-vingt-dix (90) jours**.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la commune de Tanghin-Dassouri. Tel : **78 30 66 01**
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la commune de Tanghin-Dassouri et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA** à la régie de recettes de la mairie. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en un original et **deux (02) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une **garantie** de soumission d'un montant de **deux millions (2 000 000) francs CFA**.
7. Les offres devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Mairie de Tanghin-Dassouri, le **03/07/2025, à 9heures 00mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours** calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**NB : l'enveloppe prévisionnelle est de : Cent trente-huit millions cent quatre-vingt-seize mille quatre cent vingt-six (138 196 426) FCFA TTC.**

*Le Président de la Commission d'attribution des marchés*

**SAWADOGO W Bernard**

**Construction de la 1<sup>ère</sup> tranche du marché de Katabtenga**

Avis de demande de prix  
N°2025-03/CP/M/CAB/SMP du 25/05/2025

Source de financement : fonds minier pour le développement local  
Montant prévisionnel

**Lot1 : cinquante-quatre millions quatre cent dix-neuf mille quatre cent quarante-quatre. (54 419 444) francs CFA TTC**

**Lot2 : cinquante-neuf millions quatre-vingt-six mille trois cent deux. (59 086 302) francs CFA TTC.**

**Lot3 : vingt-sept millions cinq cent quatre-vingt-sept mille trois cent cinquante-sept (27 587 357) francs CFA TTC.**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de Pabré.

1. La commune de Pabré lance une demande de prix ayant pour objet travaux de construction de la 1<sup>ère</sup> tranche marché de Katabtenga tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés par le fonds miniers pour le développement local
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales **agréés** :  
**B1 au moins**

Conformément aux données particulières de la demande de prix pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Les travaux se décomposent en trois lots :  
**Lot1 : construction d'un HALL de légume.**  
**Lot2 : construction de boutiques de rue.**  
**Lot3 : construction de toilette, d'un poulailler et d'un bac à ordure**

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder :

**Lot1 : quatre-vingt-dix (90) jours.**

**Lot2 : quatre-vingt-dix (90) jours.**

**Lot3 : soixante (60) jours**

2

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la commune de Pabré. Tel :76 08 87 02/78 69 28 95.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la commune de Pabré et moyennant paiement d'un montant non remboursable  
**Lot1 : soixante-quinze mille (75 000) francs CFA**  
**Lot2 : soixante-quinze mille (75 000) francs CFA**  
**Lot3 : cinquante mille (50 000) francs CFA** à la régie de recettes de la mairie.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en **un original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une **garantie** de soumission d'un montant de :  
**Lot1 : Un million trois cent soixante mille (1 360 000) francs CFA.**  
**Lot2 : Un million quatre cent soixante-quinze mille (1 475 000) francs CFA.**  
**Lot3 : Six cent quatre-vingt-cinq mille (685 000) francs CFA**

Les offres devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Mairie de Pabré, le **02/07/2025, à 9heures 00mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai **de soixante (60) jours** calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission d'attribution des marchés**

**W. Alphonse TONDE**

COMMUNE DE TOUSSIANA

**Travaux de construction d'une maison des jeunes équipée à Toussiana au profit de la Commune de Toussiana**

Avis de demande de prix  
N° 2025-01/CO-TSN/M/SG/PRM  
Financement : Budget communal/ Fonds Minier,

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de Toussiana.

8. La commune de Toussiana lance une demande de prix ayant pour objet les travaux de construction d'une maison des jeunes équipée à Toussiana au profit de la commune de Toussiana.

Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les données particulières de la demande de prix.

9. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréée de catégorie B1 minimum pour ce lot pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en lot unique, comme suit :

- ✓ **Travaux de construction d'une maison des jeunes équipée à Toussiana au profit de la commune de Toussiana.**

Budget prévisionnel : **cinquante-deux millions cinq cent trente mille cinquante-six (52 530 056) F CFA TTC.**

10. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quatre-vingt-dix (90) jours.

11. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés de la commune de Toussiana ;

**Tel : 66 89 57 67** ; tous les jours ouvrables entre 07h 30 minutes à 12h 30 minutes et de 13h à 16h 00 minutes, et les vendredis de 13h 30 à 16h 30 minutes.

12. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés de la Commune de Toussiana moyennant le paiement d'un montant non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) francs CFA**, auprès de la Perception de Toussiana. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

13. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- Lot unique : **un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA**,

devront parvenir ou être remises à l'adresse du bureau de la Personne Responsable des Marchés de la commune de Toussiana avant le jeudi 03 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

14. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**La Personne Responsable des Marchés**

**OUEDRAOGO Paul**  
Secrétaire Administratif

COMMUNE DE BAMA

**Travaux de rehabilitation d'infrastructures scolaires et réalisation de latrine au profit de la commune de Bama**

Avis de Demande de Prix  
n° 2025-001/ CBM/M/SG/PRM  
financement : Budget Communal, Gestion 2025.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la Mairie de Bama.

1. La Mairie de Bama lance une demande de prix ayant pour objet : **travaux de réhabilitation d'infrastructures scolaires et réalisation de latrine au profit de la commune de Bama**. Les travaux seront financés par le budget communal, gestion 2025.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes agréés (**agrément technique B1 minimum pour les lots 1, 2 et 3 ; agrément technique LP pour le lot 4**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

Les travaux sont subdivisés en quatre (04) lots, comme suit :

**Lot 1** : Travaux de réhabilitation de Deux (02) salles de classes +deux (02) bureaux et deux (02) Magasins à Désso d'un montant prévisionnel de **quinze millions cinq cent soixante-six mille cent quatorze (15 566 114) FCFA TTC**

**Lot 2** : Travaux de réhabilitation de trois salles de classes à Soungalodaga "A" d'un montant prévisionnel de **onze millions deux-cent dix-neuf mille trois cent quatre-vingt-dix (11 219 390) FCFA TTC**

**Lot 3** : Travaux de réhabilitation de trois salles de classes+bureau+magasin à Diarradougou d'un montant prévisionnel de **dix millions sept cent quarante-neuf mille quatre cent cinquante-cinq (10 749 455) FCFA TTC**

**Lot 4** : travaux de construction d'une latrine à deux postes au CEG de Diarradougou d'un montant prévisionnel de **deux millions six cent quatre-vingt-un mille cent quatre-vingt-quatorze (2 681 194) FCFA TTC**

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **Soixante (60) jours pour chaque lot**.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la PRM Tél : (+226) 70 39 61 06 ;

5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente-mille (30.000) Francs CFA pour le lot 1, lot 2 et lot 3 ; dix-mille (10.000) Francs CFA pour le lot 4**, auprès de la trésorerie régionale/Hauts-Bassins ou auprès du régisseur de la mairie contre délivrance d'une quittance.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en **un original et deux (02) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées **d'une garantie de soumission** d'un montant de **trois-cent cinquante mille (350 000) FCFA pour le lot 1 ; deux cent cinquante mille (250.000) FCFA pour le lot 2 et lot 3 ; soixante-quinze-mille (75000) FCFA pour le lot 4**, devront parvenir ou être remises à la Personne Responsable des marchés publics de la Mairie de Bama, **jeudi 03 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier transmis par le candidat.

7. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date de remise des offres.

**Wend-Yam Yi Etienne NIKIEMA**  
Technicien Supérieur en MOP

## REGION DES HAUTS-BASSINS

### TRAVAUX DE REALISATION DE LA CLOTURE GRILLAGEE DE LA COLLINE DE DANKARI (1 HA) ET DE LA CLOTURE GRILLAGEE DU BOIS SACRE DE DOHOUN (1.84 HA) AU PROFIT DE LA COMMUNE DE HOUNDE

Avis de demande de prix  
n°2025-03/RHBS/PTUY/CHND/SG/PRM  
Financement : PGPC/REDD+ gestion 2025

La commune de Houndé lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées dans l'**agrément B1 minimum** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.  
Les travaux se décomposent en un lot unique :

**lot 1 : Travaux de réalisation de la Clôture grillagée de la colline de Dankari (1 Ha) au profit de la commune de Houndé.**

**lot 2: Travaux de réalisation d'une clôture grillagée du bois sacré de Dohoun (1.84 HA) au profit de la commune de Houndé.**

Le délai d'exécution est de : **30 jours pour le lot 1 et quarante-cinq (45) jours pour le lot 2.**

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des Marchés de la mairie de Houndé tous les jours ouvrables de 08 heures à 15 heures 30 minutes.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne responsable des Marchés de la commune de Houndé tél : **70 15 49 75** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **dix mille (10 000) francs CFA pour chacun des lots à la trésorerie provinciale du Tuy**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **quatre-vingt mille (80.000) francs CFA pour le lot 1 et cent mille (100 000) francs CFA pour le lot2** devront parvenir ou être remises au bureau de la personne responsable des marchés, **avant le jeudi 03 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**N.B :**

- Le montant prévisionnel du lot 1 est de **deux millions huit cent cinquante-sept mille cent cinquante (2.857.150) FCFA TTC ;**
- Le montant prévisionnel du lot 2 est de **trois millions six cent mille (3.600. 000) FCFA TTC.**

**Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**BAMOGO Dramane**  
Conseiller des Affaires Economiques

## REGION DES HAUTS BASSINS

### COMMUNIQUE

Suite à une situation indépendante de la volonté des autorités communales, il est porté à la connaissance des soumissionnaires de la demande de prix N°2025-01/RHBS/P.TUY/CKOTI/M/CCAM du 30 avril 2025 relative aux travaux de réalisation de deux radiers rigides dans la commune de Koti, publiée le vendredi 16 mai 2025 sous le numéro 4141, que celle-ci est annulée.

Aussi nous sommes pleinement conscients des efforts consentis par les différents soumissionnaires. De ce fait la Personne Responsable des Marchés s'excuse pour les désagréments que cette annulation pourrait occasionner. Par ailleurs, elle voudrait les rassurer que cette annulation n'est en aucun cas liée à la qualité des offres reçues

Pour des informations complémentaires, les soumissionnaires peuvent contacter la Personne Responsable des Marchés au 58 55 70 66.

**La Personne Responsable des Marchés**

**FOFANA Madina Jeanne**  
Secrétaire Administratif

REGION DES HAUTS-BASSINS

**Travaux de réalisation d'un mur de clôture de la plateforme multifonctionnelle de Daboui (50mx50m) au profit de la commune de Houndé**

Avis de demande de prix  
n°2025-04/RHBS/PTUY/CHND/SG/PRM  
Financement : PGPC/REDD+ gestion 2025

La commune de Houndé lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés titulaire de l'**agrément B1 minimum** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en un lot unique : **travaux de réalisation d'un mur de clôture de la plateforme multifonctionnelle de Daboui (50mx50m) au profit de la commune de Houndé**

Le délai d'exécution est de : **45 jours**.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des Marchés de la mairie de Houndé tous les jours ouvrables de 08 heures à 15 heures 30 minutes. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne responsable des Marchés de la commune de Houndé tél : **70 15 49 75** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA pour lot unique à la trésorerie provinciale du Tuy**.

Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **cent soixante dix mille (170 000) FCFA** devront parvenir ou être remises au bureau de la personne responsable des marchés, **avant le jeudi 03 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**N.B** : Le montant prévisionnel est de **cinq millions sept cent quatre-vingt-sept mille cinq cent (5.787.500) FCFA TTC**

**Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**BAMOGO Dramane**  
Conseiller des Affaires Economiques

REGION DU NORD

COMMUNIQUE

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés de la commune de Namissiguima, informe les éventuels candidats à L'avis de demande de cotation : **N°2025-001/RNRD/PYTG/C.NMS/M.NMS/PCRSS/PRCP** paru dans la revue de marchés publics, quotidien **N°4163 du mardi 17 JUIN 2025** portant Acquisition, installation et mise en service par la commune de Namissiguima de systèmes d'éclairage par énergie solaire au profit des formations sanitaires qu'au niveau du cadre de devis estimatif et quantitatif, le nombre de CSPS est de trois (03) et non quatre (04) :

**Donc au lieu de : - MONTANT TOTAL HTVA pour quatre (04) CSPS**

**LIRE : - MONTANT TOTAL HTVA pour Trois (3) CSPS**

**Jacques OUEDRAOGO**  
Personne responsable des marchés

**Lot 1 : Travaux de construction d'un bloc de dix (10) boutiques en R+1 dans l'enceinte de la salle de spectacle de Ouahigouya au profit du Conseil Régional du Nord**

**Lot 2 : Travaux de construction d'un bloc de dix (10) boutiques en R+1 et un local technique dans l'enceinte de la salle de spectacle de Ouahigouya au profit du Conseil Régional du Nord**

Avis d'Appel d'Offres Ouvert Accélééré  
N°2025-01/RNRD/DS/SG/PRM du 12/06/2025  
Financement : Fonds miniers, Exercice 2025

Budgets prévisionnels :

Le Montant prévisionnel du marché est :

**Lot 1 : cent dix-huit million (118 000 000) FCFA TTC**

**Lot 2 : cent dix-neuf millions huit cent quinze mille cent soixante-sept (119 815 167) FCFA TTC**

**Objet : Travaux de construction de boutiques de rue au profit du Conseil Régional du Nord**

1-Cet Avis d'Appel d'Offres Ouvert Accélééré fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés de la Délégation Spéciale Régionale du Nord, gestion 2025

2-La Délégation Spéciale Régionale du Nord a obtenu des fonds du Fonds Minier, afin de financer des travaux et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des Marchés.

3-La Délégation Spéciale Régionale du Nord sollicite des offres fermées de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

**Lot 1 : Travaux de construction d'un bloc de dix (10) boutiques en R+1 dans l'enceinte de la salle de spectacle de Ouahigouya au profit du Conseil Régional du Nord**

**Lot 2 : Travaux de construction d'un bloc de dix (10) boutiques en R+1 et un local technique dans l'enceinte de la salle de spectacle de Ouahigouya au profit du Conseil Régional du Nord.**

Le délai d'exécution des travaux est de cent cinquante (150) jours pour chacun des lots 1 et 2.

4-La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini par le décret 2024\_1748 /PRES/PM/MEF du 31/12/2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique Marchés, téléphone 70 03 17 39 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres ouvert dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique du conseil régional du Nord, tous les jours ouvrables de 7h30mn à 16h00 mn.

6-Les exigences en matière de qualifications sont : Agrément technique B2 minimum, Voir le DPAO pour les informations détaillées.

7-Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres ouvert complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement<sup>1</sup> d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA pour chacun des lots 1 et 2 à la Trésorerie Régionale du Nord.

La méthode de paiement sera en espèces. Le Dossier d'Appel d'offres ouvert sera remis main à main en support papier par la Personne Responsable de la Commande Publique du conseil régional du Nord sur présentation de la quittance d'achat du dossier.

8-Les offres devront être soumises à la Personne Responsable de la Commande Publique du Conseil Régional du Nord au plus tard le **mardi 08 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU**, en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9-Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de trois millions cinq cent mille (3 500 000) FCFA pour chacun des lots 1 et 2.

10-Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

11-Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **mardi 08 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU** dans la salle de réunion du conseil régional du Nord.

*Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés*

**LANKOANDE P. Nathalie**  
*Administrateur Civil*

<sup>1</sup> Le prix demandé doit être **un juste prix** c'est-à-dire destiné à rembourser l'Autorité contractante du coût d'impression du DAO, du courrier et d'acheminement du dossier d'Appel d'offres. Les niveaux du prix ne doivent pas dissuader les candidats de participer à la procédure de mise en concurrence.

**Constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2025**

**Avis d'appel à manifestation d'intérêt  
N°2025-03/RCSD/PNHR/CGUI/PRM du 17 juin 2025**

Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés (PPM 2025), la Mairie de Guiaro lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de constituer une base de données des fournisseurs et prestataires de bien et service pour l'année budgétaire 2025.

L'objectif principal de cet avis de manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de prestataires et fournisseurs de biens et services que la mairie de Guiaro pourra contacter dans le cadre des consultations restreintes pour la réalisation de travaux, la fourniture de biens et services et la réalisation de prestations de service.

Peuvent manifester leur intérêt, les entreprises, fournisseurs et prestations dans l'un ou plusieurs domaines suivants selon leur spécialisation :

**FOURNITURES ET EQUIPEMENTS**

- Acquisition de matériel et mobilier de bureau au profit de la Mairie ;
- Acquisition d'une photocopieuse + deux(02) ordinateurs de bureau + deux(02) imprimantes au profit de la Mairie ;
- Acquisition de mobilier scolaire ;
- Acquisition de petits matériel, outillage et mobilier ;
- Autre source d'énergie.

**TRAVAUX**

- Travaux d'Aménagement paysager de la Mairie de Guiaro
- Travaux de carrelage + plomberie à la brigade de gendarmerie de Guiaro;
- Travaux de réalisation d'un forage positif à motricité humaine à l'école de Imono ;
- Entretien de bâtiment ;

Les candidats intéressés doivent fournir des informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations. Il s'agit notamment :

- D'une offre de service adressée à la Personne Responsable de la commande publique de la mairie de Guiaro précisant les domaines d'activité du candidat ;
- Etre légalement constitué (registre de commerce, une description détaillée de l'entreprise ;
- L'agrément technique s'il ya lieu ;
- Un contact téléphonique permanent localisation, boîte postale, fax, email.

Les offres de services rédigées en langue française seront déposées au secrétariat de la mairie de Guiaro tous les jours ouvrables de 08 heures à 15 heures 30 minutes et sont présentées en un original et une copie.

La date limite de dépôt des offres est le **jeudi 03 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU**

Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires auprès de la Personne Responsable des Marchés de la mairie de Guiaro, **contact : 77 25 92 65/  
73 39 18 58.**

La mairie se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçu.

*La Personne responsable de la commande publique*

**VALLEAN Pierre**  
Adjoint Administratif

**Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de la Direction Régionale de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale des Hauts-Bassins**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT  
N°2025-02/MAHSN/RHBS/DRAHSN-HBS**

Dans le cadre de l'exécution de son budget, gestion 2025, la **Direction Régionale de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale des Hauts Bassins** souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services dans le cadre de ces procédures de demande de cotations dans les domaines ci-après :

N° de Lot	Domaine
<b>FOUNITURES ET EQUIPEMENT</b>	
Lot 01	Mobilier et matériel de logement et de bureau
Lot 02	Matériel informatique de bureau

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jours vis-à-vis de l'Administration.

**La Direction Régionale de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale des Hauts Bassins** rappelle aux fournisseurs et prestataires qui ont déjà déposé leurs offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

1. Une lettre de demande d'inscription adressée au **Directeur Régional de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale des Hauts Bassins** indiquant **le lot** et le **domaine d'activité** du candidat ;
2. Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
3. Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
4. une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
5. une copie de registre de commerce et de crédits mobilier ;

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leurs dossiers sous plis fermé avec la mention « **Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs/prestataires** », ainsi que la précision du lot concerné au secrétariat de la Direction Régionale de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale des Hauts Bassins située au niveau de l'aile droite du R+1 de l'hôtel administratif au côté nord de la BCEAO au plus tard le **jeudi 03 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU**. Téléphone 72 06 59 63 / 74 00 54 40.

**Le Gestionnaire**

**Davy Adama BALMA**

**Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires pour l'année 2025**

Avis de manifestation d'intérêt  
N°2025-01/REST/PKPG/CPMA/M/SG/PRM

Dans le cadre de l'exécution du plan de passation de marché, Gestion 2025, la commune de Pama souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs ou prestataires de biens et services en ce qui concerne les procédures de demande de cotation et de consultations pour les domaines figurant dans le tableau suivant :

LOTS	DOMAINES
<b>I- FOURNITURES ET EQUIPEMENTS</b>	
Lot 1	Acquisition de produit d'entretien ménager au profit des CSPS de Pama
Lot 2	Acquisition de matériel médicotechnique et de matériel de protection au profit au profit des CSPS de Pama
Lot 3	Acquisition de gaz au profit des CSPS de Pama
Lot 4	Acquisition de consommables scolaires au profit de la CEB de Pama et des imprimées spécifiques au profit des CSPS de Pama
Lot 5	Acquisition de cinq (05) ordinateurs au profit de la mairie de Pama
Lot 6	Acquisition de Motocyclettes au profit des volontaires pour la défense de la patris
Lot 7	Acquisition de chaises au profit de la salle de fête de la mairie de Pama
<b>II- AUTRES SERVICES</b>	
Lot 8	Travaux de réalisation de latrine VIP au marché central de Pama
Lot 9	Travaux de construction d'une salle d'archive à la mairie de Pama
Lot 10	Réhabilitation de bâtiments au CSPS urbain de Pama
Lot 11Y6UJ	Réalisation deux blocs de latrines à l'école C et F de Pama
Lot 12	Travaux de construction d'un magasin à la CEB de Pama
Lot 13	Réhabilitation de bâtiment à l'école Pama B
Lot 14	Travaux de construction d'une salle de classe à l'école Pama G

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'administration. Les prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de services ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

- Une lettre de demande d'inscription adressée à la Personne Responsable des Marchés de la commune de Pama indiquant le ou les lot (s) et le domaine (s) d'activités du candidat ;
- Une présentation de l'entreprise en indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
- Les preuves de compétences ou de réalisation.

Les entreprises éligibles désirant prendre part à la consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de manifestation d'intérêt pour la constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires, avec la précision du lot concerné » au service de la Personne Responsable des Marchés de Pama situé à Fada au plus tard le **jeudi 03 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU**. Pour toute information complémentaire contacter le 70 51 09 08/67 97 28 29.

*La Personne Responsable Marchés,*

**ONADJA AHANDIDIA**



# Atelier d'implémentation du module PPM de la plateforme e-GP

Koudougou du 15 au 28 juin

Monsieur Kouame II Drabo, Directeur de la revue des marchés Publics (DRMP) et certains collaborateurs informaticiens



Une vue d'ensemble des partisans à l'atelier  
(DMP, DCMEF, PRM, ... etc)

